

GEORGES BELLERIVE

AVOCAT

Québec

Nos auteurs dramatiques

Anciens et Contemporains

Répertoire analytique

EN VENTE :

A LA LIBRAIRIE GARNEAU, à *Québec*.

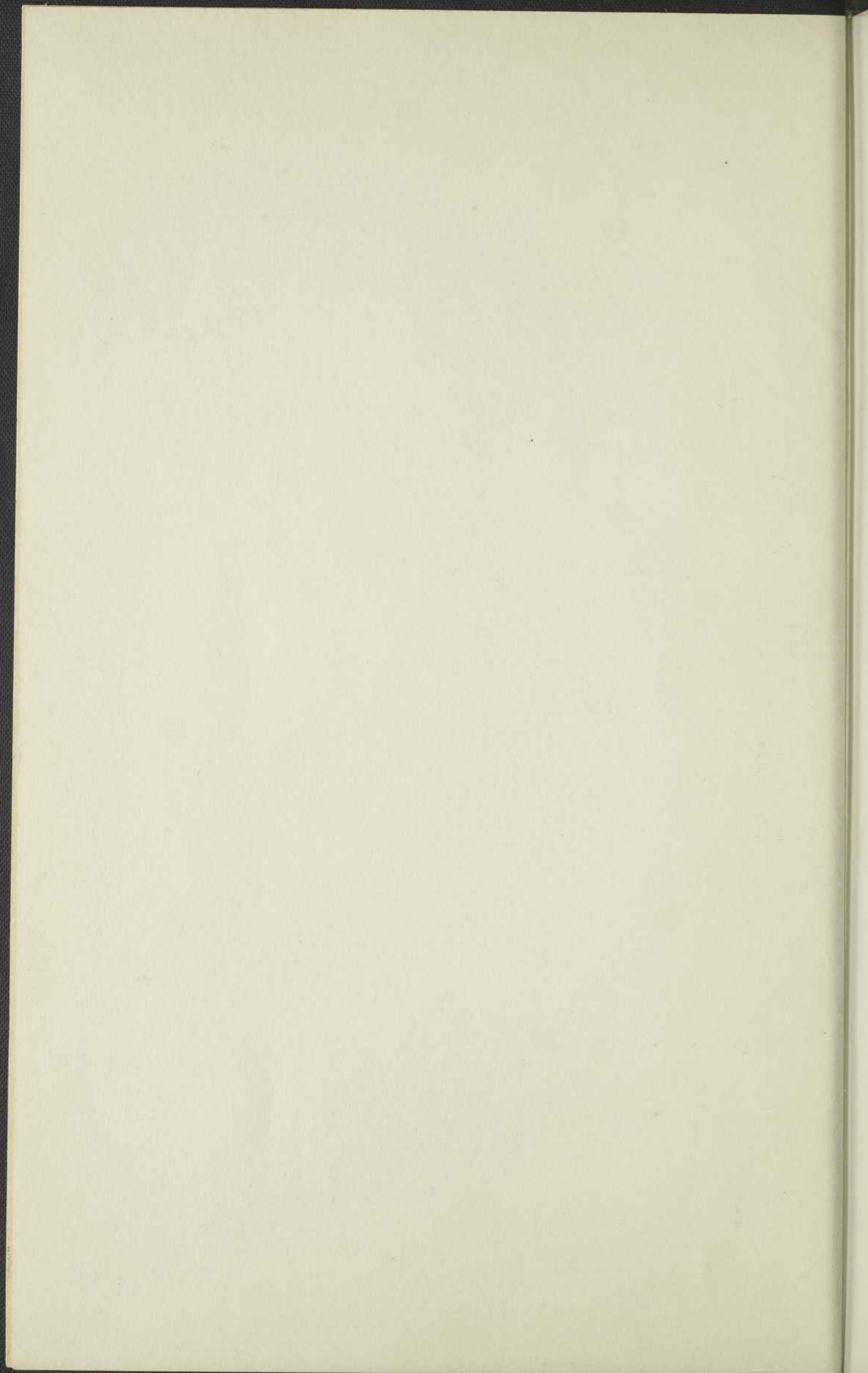
AUX LIBRAIRIES BEAUCHEMIN, LTÉE, GRANGER FRÈRES,

DE L'ACTION CANADIENNE-FRANÇAISE, à *Montréal*.

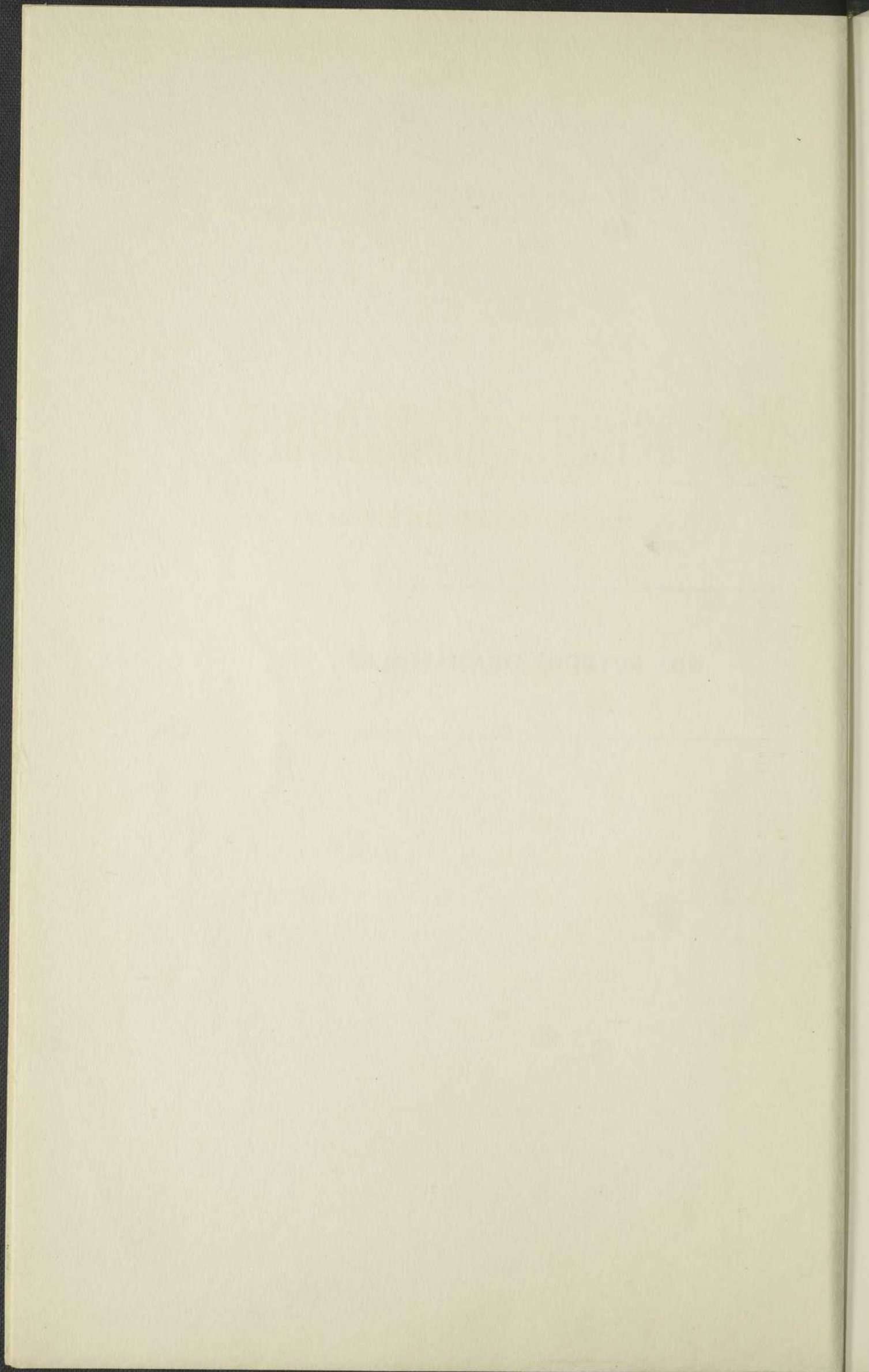


TOUS DROITS RÉSERVÉS

JUIN 1933



NOS AUTEURS DRAMATIQUES



pas à C

GEORGES BELLERIVE

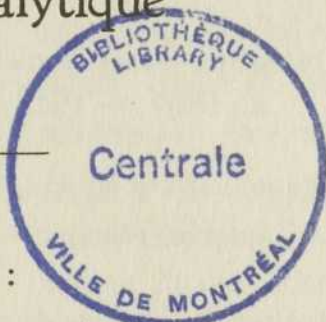
AVOCAT

Québec

Nos auteurs dramatiques

Anciens et Contemporains

Répertoire analytique



EN VENTE :

A LA LIBRAIRIE GARNEAU, à Québec.

AUX LIBRAIRIES BEAUCHEMIN, LTÉE, GRANGER FRÈRES,
DE L'ACTION CANADIENNE-FRANÇAISE, à Montréal.



TOUS DROITS RÉSERVÉS

JUIN 1933

842.04
B442 no

DU MEME AUTEUR

Conférences et Discours de nos hommes politiques
en France — 1902 — Épuisé.

Orateurs canadiens-français aux États-Unis : Confé-
rences et Discours — 1908 — Épuisé.

Œuvre des deux Monuments à Montcalm, à Vestric-
Candiac, France, et à Québec, Canada — 1910-
1911 — Épuisé.

Orateurs canadiens-français en Angleterre, en Écosse
et en Irlande — 1912 — Épuisé.

Délégués canadiens-français en Angleterre de 1763
à 1867. — 1913. Épuisé.

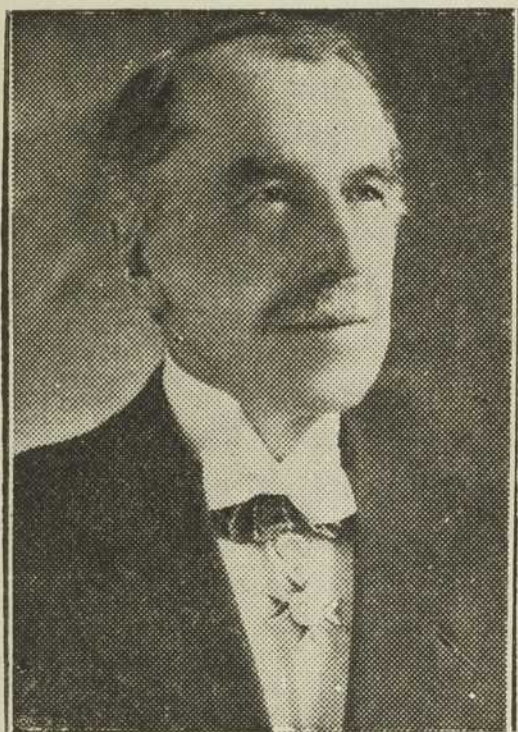
Éloges de l'Agriculture — Dignité et bonheur de
la vie rurale — 1915. Épuisé.

Brèves Apologies de nos Auteurs Féminins — 1920 —
Épuisé.

Les Eboulements et l'Ile-aux-Coudres. — 1929 — En
vente à 0.25. chez l'auteur, 154, Fraser, Québec.

Artistes-Peintres canadiens-français : Les anciens —
2^{me} édition. En vente à la Librairie Beauchemin,
30, rue St-Gabriel, Montréal.

AVANT-PROPOS



Ils ne sont pas nombreux, je crois, même chez nos littérateurs, ceux qui connaissent suffisamment l'origine et le développement de notre littérature dramatique. A quoi cela tient-il? On en peut donner de multiples raisons. Il est tout de même regrettable que l'oubli se fasse chez

nous, sur tant d'œuvres de ce genre de littérature, et que tant de nos dramaturges restent ignorés du public. Cela n'est ni juste ni consciencieux, et a duré trop longtemps. Nous devons, il me semble, plus d'égards et de considération pour ceux qui ont créé le théâtre canadien, ou enrichi notre littérature de pièces dramatiques qui, pour n'être pas des chefs d'œuvres, sont tout de même fort appréciables par leur originalité et leur inspiration canadienne.

On nous saura donc gré d'avoir dressé dans Le Canada Français d'avril 1933, un tableau de leurs

noms et de leurs œuvres, tableau, qui, tout en étant forcément incomplet, démontre toutefois qu'il y a depuis près d'un siècle, une littérature dramatique canadienne française à laquelle on peut s'intéresser avec agrément et profit.

On s'en rendra compte par l'analyse succincte que j'ai cru bon et utile de faire des pièces que j'ai pu me procurer, non dans le but de faire œuvre littéraire, mais seulement pour donner aux lecteurs un aperçu et un avant-goût de ces œuvres.

Espérons maintenant qu'un de nos critiques avisés en fera, avant longtemps, une étude approfondie et en fera ressortir le mérite et la valeur.

Grâce à l'obligeance de Monsieur P. E. Senay, de Montréal, collectionneur émérite de pièces d'auteurs canadiens français, que ce tableau a fort intéressé, il nous sera possible de le compléter dans la même revue en septembre prochain.

L'AUTEUR.

NOS AUTEURS DRAMATIQUES

PIERRE PETITCLAIR

Il est difficile d'affirmer quel fut le premier auteur dramatique canadien français. Il est cependant plausible de croire que le premier auteur fut Pierre Petitclair, employé comme copiste au bureau de M. Archibald Campbell, notaire à Québec, et plus tard précepteur au Labrador où il écrivit plusieurs études originales et où il mourut célibataire, en 1860, à l'âge de 47 ans. Il est l'auteur de deux comédies ; l'une intitulée *Griphon* ou *Vengeance d'un valet*, comédie en trois actes, publiée en 1837 ; l'autre, intitulée : *La Donation*, comédie en deux actes, parue dans *Le Répertoire National* de 1842.

Il avait en outre écrit une comédie intitulée : *Qui trop embrasse mal étreint*, qui ne fut pas publiée, ainsi qu'un drame en trois actes : *Le Brigand*, dont le manuscrit a même été perdu.

La Donation.— En lisant cette pièce on est enclin à penser que l'auteur l'a composée dans le but de démontrer que l'iniquité se ment à elle-même. En effet, il nous présente un intrigant qui fait tout en son pouvoir pour induire un ami dont il a la confiance, un marchand fatigué des affaires, à lui confier l'administration de ses biens et à lui consentir une donation à titre onéreux. Cependant le marchand lui fait comprendre qu'il est plutôt disposé à favo-

(1) L'auteur dans cette première partie ne fait mention que de ceux qui ont publié au moins une de leurs pièces.

riser son commis qui l'a servi fidèlement pendant longtemps et qui de plus aime sa nièce et en est aimé. L'intrigant en est désappointé, mais il ne renonce pas à son projet. Il a alors recours au moyen de discréditer le commis et de détruire la confiance de son maître envers lui. Il fait croire à son ami le marchand que son cousin est déjà marié, et lui présente un extrait de mariage forgé par un complice, portant la signature connue du curé de l'endroit où il a résidé. Il en résulte que le commis est répudié. Quelque temps après, le complot est déjoué à l'aide de la servante, et cette fois les relations entre le marchand et l'intrigant, son ami, sont rompues à jamais. Le marchand revient à de meilleurs sentiments envers son commis et consent à son mariage avec sa nièce, en lui promettant même de lui donner ses biens après son mariage.

Cette pièce le fait considérer comme un de nos meilleurs auteurs dramatiques.

Tout en étant le premier auteur dramatique canadien français, Petitclair n'a cependant pas l'honneur d'avoir écrit la première pièce dramatique au Canada français. Cet honneur appartient à Marc Lescarbot, premier historien de la Nouvelle-France, poète et avocat à Paris, qui, pendant son séjour en Acadie, écrivit et fit représenter, à Port-Royal, la pièce intitulée : *Le Théâtre de Neptune*, à l'arrivée de Sieur de Poutrincourt, chef de la deuxième expédition dirigée en Acadie par DeMonts, de retour de son voyage au pays des Armouchiquois, le 14 novembre 1606.

La pièce avait pour décor les montagnes aux lignes onduleuses qui encadrent la vaste nappe d'eau de

ce port, et l'action se passait sur les vagues de la rive glacée, devant l'entrée nouvellement décorée de *L'Habitation*, un fragile fort construit en bois. Dans la rade, abritée par une île couverte de sapins, était ancrée l'embarcation des explorateurs dont le retour avait été retardé par le bris du gouvernail du bateau. Les acteurs de la pièce étaient des gentils-hommes de l'expédition laissés à l'Habitation, sous la direction de Lescarbot, et les nouveaux arrivés formaient l'assistance.

Au moment où le Sieur de Poutrincourt et ses compagnons s'apprêtaient à diriger leur embarcation à terre, ils virent avancer vers eux le grand dieu Neptune, royalement vêtu, portant les symboles de son pouvoir et escorté de six nobles Tritons. A l'arrière, suivaient les plus humbles personnages, dont quatre étaient vêtus de costumes indiens. Sur la plage, dirigeant sa troupe, se tenait l'auteur avec ses canonnières prêts à exécuter leur salve d'artillerie.

Un autre français, Joseph Quesnel, bien connu dans l'histoire de notre littérature, a eu aussi le mérite de faire représenter sous sa direction, à Montréal, en 1790, une comédie imprimée à Québec et intitulée : *Colas et Colinette*. Le sujet de cette comédie peut se résumer ainsi :

« Deux amoureux ; l'un, jeune paysan ; l'autre, assez avancé en âge et bailli du village, recherchent en mariage la jeune fille adoptive du seigneur de l'endroit. Le bailli sachant que la jeune fille aime *Colas*, le jeune paysan, essaie d'abord de mettre en sa faveur son père adoptif, mais celui-ci ne se soucie pas de fixer, d'après son goût, le choix de sa fille

adoptive, Colinette. Le bailli n'en est pas découragé. Assuré que Colinette ne pourra résister à ses promesses, il profite du fait que le seigneur est à recruter des volontaires à la milice, pour éloigner son rival. Il lui fait croire que Colas veut s'enrôler, et il le lui présente pour signer son enrôlement. Colas pense que le seigneur consent à son mariage et signe ce qu'il croit être son contrat de mariage.

« Colas et Colinette apprennent ensuite ce qui s'est passé et ils en sont indignés. Ils forment alors le complot de se venger. La jeune fille fait croire au bailli qu'elle est prête à se sauver avec lui pour se marier et lui donne rendez-vous dans un endroit éloigné où Colas est rendu. On devine ce qui arrive. Colas lui fait la leçon de la bonne manière. Le père adoptif n'est pas moins en colère quand il apprend l'imposture du bailli. Il le congédie et consent au mariage de Colas et de Colinette, après avoir fait annuler comme frauduleux l'engagement de Colas. »

Cette comédie est entrecoupée d'ariettes en vers et en musique qui la rendent encore plus intéressante.

Joseph Quesnel a composé plusieurs autres pièces dramatiques, dont voici les titres : *Lucas et Cécile* ; *L'Anglomanie*, ou le *Dîner à l'Anglaise*, comédie en vers ; et les *Républicains Français* ou la *Soirée du Cabaret*, comédie en prose, imprimée à Paris. Il est aussi l'auteur d'un poème sur l'art dramatique, écrit en 1805, où il donne aux jeunes acteurs de notre pays des conseils pratiques. On a aussi de lui un dialogue en vers : le *Rimeur dépité*. Ce dialogue ainsi que sa pièce *L'Anglomanie* forment partie de la collection des œuvres de Quesnel que l'on retrouve dans la *Saberdache* de Jacques Viger, conservée au Séminaire de Québec.

Dans son ouvrage : *Nos origines littéraires*, 1909, M. l'abbé Camille Roy, honoré depuis du titre de protonotaire apostolique, consacre plusieurs pages à apprécier les œuvres de Joseph Quesnel, et en particulier les trois comédies ci-dessus citées : *Colas et Colinette*, ainsi que les *Républicains français*, sont nous dit-il, des pièces plutôt d'un caractère français que canadien. Aussi *l'Anglomanie* ou le *Dîner à l'anglaise* lui offre beaucoup plus d'attrait par son inspiration canadienne ; et voici l'analyse qu'il nous en donne :

« Le colonel Beauchamp a épousé la fille de M. Primembourg, qui est, son nom l'indique, un seigneur de village. Or le colonel n'estime que ce qui est anglais, dédaigne tout ce qui rappelle la bonne simplicité française, et qui plus est, il convertit à ses sottes préférences son beau-père, M. Primembourg.

« Il a commencé par faire éconduire de la maison des Primembourg les parents trop rustiques qui la fréquentent, et qui sont un obstacle à l'éducation nouvelle. Grâce à ses relations avec le gouverneur, le colonel a obtenu que celui-ci viendra dîner le lendemain chez M. Primembourg. C'est le triomphe et la récompense de l'anglomanie.

« Mais voici que précisément l'on attend pour ce même jour la sœur de Madame Primembourg et son cousin. Le colonel prétend qu'il ne les faut pas recevoir, et que leurs manières de France vont gâter le repas. On procède donc avec beaucoup de soin au choix des invités, et l'on se propose de bien dîner à l'anglaise, lorsque M. le gouverneur, qui a appris que les parents des Primembourg ne pourront assister au repas, fait mander à M. de Primembourg qu'il remet à un autre jour sa visite, attendu qu'il désire vivement rencontrer autour de la table de famille tous les parents, empêchés d'y être présents.

« Cette leçon très discrète et très avisée du gouverneur fait comprendre aux Primenbourg la sottise de leur vanité ; ils reviennent donc à la mode française, sauf le Colonel, qui consentira pourtant à s'asseoir près de ses cousins, et ne s'opposera plus aux vieilles traditions pour cette raison peu militaire, que lorsqu'on est avec les loups, il faut hurler. »

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

A vingt ans, en 1844, Antoine Gérin-Lajoie faisait représenter au Séminaire de Nicolet, où il était élève finissant, sa tragédie en vers, en trois actes, intitulée : *Le jeune Latour*. Cette pièce est d'une inspiration toute cornélienne. Elle nous met en présence d'un jeune héros à qui l'honneur, la justice, le devoir, la foi jurée, commandent de tout sacrifier, même l'amour filial, afin de rester fidèle à la France, à son roi, à son cœur et à sa foi.

Le récit suivant fait par l'historien Bibaud, dans son histoire du Canada, lui en fournit le thème :

« Pendant que les Anglais se rendaient maîtres de Québec et du Canada, un jeune officier, nommé Latour, leur résistait au Cap de Sable, le seul poste, à peu près, qui restât alors aux Français dans l'Acadie. Le père de ce jeune officier, qui s'était trouvé à Londres pendant le siège de La Rochelle, et y avait épousé en secondes noces une des filles d'honneur de la Reine, avait promis au gouvernement anglais de le mettre en possession du poste où commandait son fils, et sur cette promesse on lui donna deux vaisseaux de guerre, sur lesquels il s'embarqua avec sa nouvelle épouse. Arrivé en vue du Cap de Sable, il se fit débarquer, et alla seul trouver son fils, à qui il fit un exposé magnifique du crédit dont il jouissait à la Cour d'Angleterre, et des avantages qu'il avait lieu d'en espérer. Il ajouta qu'il ne tenait

qu'à lui de s'en procurer d'aussi considérables ; qu'il lui apportait l'Ordre du Bain, et qu'il avait pouvoir de le confirmer dans son gouvernement, s'il voulait se déclarer pour Sa Majesté britannique. La surprise du jeune commandant fut extrême : il dit à son père qu'il s'était trompé s'il l'avait cru capable de trahir son pays ; mais que tout en faisant beaucoup de cas de l'honneur que le roi d'Angleterre voulait lui faire, il ne l'achèterait certainement pas au prix d'une trahison ; que le monarque qu'il servait était assez puissant pour le récompenser de manière à ne lui laisser aucun regret d'avoir rejeté les offres de l'Angleterre ; et qu'en tout cas sa fidélité lui tiendrait lieu de récompense.

« Le père qui ne s'était pas attendu à une pareille réponse, retourna aussitôt à son bord. Il écrivit le lendemain à son fils, dans les termes les plus pressants et les plus tendres, mais sa lettre ne produisit aucun effet. Enfin il lui fit dire qu'il était en état d'emporter par la force ce qu'il ne pouvait obtenir par ses prières ; que lorsqu'il aurait débarqué ses troupes, il ne serait plus temps de se repentir d'avoir rejeté les avantages offerts, et qu'il lui conseillait, comme père, de ne pas le contraindre à le traiter en ennemi. Ces menaces furent aussi inutiles que l'avaient été les sollicitations et les prières. Latour, père, en vint à l'exécution : on attaqua le fort ; mais le jeune officier se défendit si bien qu'au bout de deux jours, le commandant anglais, qui n'avait compté sur aucune résistance, et qui, avait déjà perdu plusieurs soldats, ne jugea pas à propos de continuer le siège. Il le déclara à Latour, père, qui se trouva fort embarrassé : comment, en effet, retourner en Angleterre, et s'exposer au ressentiment d'une Cour qu'il avait trompée ? Quant à son pays natal, il ne pouvait songer à y rentrer, après l'avoir trahi. Il ne lui restait d'autre parti à prendre que de recourir à la générosité de son

fil et de lui demander l'hospitalité, ce qui lui fut accordé. »

Une conduite aussi noble et aussi héroïque de la part du jeune Latour ne pouvait manquer d'impressionner fortement le jeune Gérin-Lajoie dont l'âme vibrait déjà du plus pur patriotisme. Aussi la tragédie qu'il en a conçue, mérite-t-elle d'être citée comme l'une de nos belles pièces dramatiques, par les beaux sentiments qu'elle traduit.

D'autres œuvres importantes ont illustré son nom dans notre histoire littéraire. Son principal ouvrage a pour titre, *Jean Rivard*, roman de mœurs canadiennes. Il a aussi publié : *Eléments du droit public et constitutionnel du Canada*, et une histoire constitutionnelle de notre pays de 1840 à 1850, sous le titre *Dix ans en Canada*. On chantera encore longtemps la célèbre chanson qu'il composa au collège : *Un Canadien errant*.

DRS. HUBERT LARUE ET JOSEPH-CHARLES
TACHÉ

Le Défricheur de langue.— C'est pour critiquer et parodier un article et une pièce de vers d'une grande singularité écrits en 1859 que ces deux littérateurs renommés, de l'époque de 1860 à 1880, écrivirent cette tragédie-bouffe en trois actes, dont deux en vers et un en prose. Les deux avaient été publiés dans *La Ruche Littéraire* récemment fondée. Émile Chevalier, un français, le fondateur de la Revue, était l'auteur de l'article et un nommé Félix Vogeli, l'auteur de la poésie. Il faut lire ces deux extravagantes compositions parsemées de mots, d'idées et d'images les plus bizarres, pour en per-

cevoir l'étrangeté. La parodie de MM. Larue et Taché, publiée dans les *Mélanges Historiques* de Larue, en souligna l'absurdité.

L'ABBÉ CAMILLE CAISSE

Les Anciens Canadiens.— C'est à cet ancien professeur de littérature au collège de l'Assomption que nous sommes redevables de cette intéressante pièce dramatique tirée du fameux roman du même nom de Philippe-Aubert de Gaspé. Celui-ci fut sans doute enchanté de voir son roman dramatisé pendant sa vie, et il eût même la bonne fortune de voir le drame de son ami représenté sur la scène du collège de l'Assomption, le 11 juillet 1865, en présence de tout le personnel du collège. Tous deux étaient loin de penser que leur œuvre serait si populaire et serait l'objet d'un constant dilettantisme, de la part de nos écrivains, de nos conférenciers, et de nos acteurs.

R.-E. FONTAINE

Cet ancien avocat à St-Hyacinthe a publié, en 1866, une comédie en trois actes, intitulée : *Un duel à poudre*. Elle fut représentée pour la première fois au Théâtre des Amateurs, à St-Hyacinthe, le 30 Octobre 1866, et imprimée en 1868, au Journal de St-Hyacinthe.

Cette pièce est intéressante et remplie de situations drôlatiques. Les deux principaux personnages sont : Josephte Beaupré et Jacob Polo de Patauville. La première est une campagnarde ingénue ; l'autre est un amoureux qui se dit fortuné et d'illustre ascendance. Pour gagner le cœur de Josephte

il invoque ses titres de noblesse et de fortune. Pareille entreprise n'est pas sans péril. Aussi se voit-il prestement mis à la porte de la maison par la jeune fille et ses parents, dès que son imposture est découverte. Il est ensuite ridiculisé et bafoué par le médecin et les deux avocats de son village qui le mettent en mauvaise posture dans deux aventures d'où il sort pitoyablement, entre autres, l'incident du duel... à poudre où il se montre poltron, après avoir été fantasque.

La comédie de Fontaine, — devenu juge plus tard, — est la satire d'un fait réel qui avait fort divertì à son heure tout un groupe d'amis, avocats et journalistes de St-Hyacinthe.

En 1871, à l'occasion d'un banquet politique en l'honneur de Sir Georges Cartier, dans cette petite ville, Fontaine reprit sa verve et publia une parodie de la fête sous le titre : *Fricot politique*. Tous les contemporains s'en amusèrent.

L'ABBÉ J.-B. PROULX,

Le mal du Jour de l'An. — ou Scènes de la vie écolière, par Joannès Iovhanné, pseudonyme.

Cette pièce imprimée en 1882, a été représentée pour la première fois, le 2 janvier 1870, au Séminaire de Ste-Thérèse, dont M. l'abbé Proulx, son auteur, était alors directeur.

Écrite à une époque où les élèves des Séminaires ne pouvaient aller, le premier de l'an, partager les joies de la famille, elle avait pour but de dénoncer et flétrir les procédés indignes que plusieurs élèves employaient pour se soustraire au règlement sévère qui les tenait ce jour là loin de leurs parents, et de

leur inspirer l'horreur du mensonge, de l'hypocrisie et de la duplicité.

A cette fin, l'auteur met en scène un personnage, présumé être un étudiant, et lui fait jouer le rôle d'un de ces séminaristes audacieux à qui le mensonge, l'astuce et la fourberie ne repugnaient pas.

Cet étudiant de circonstance, réfractaire à tous les sentiments du devoir et de l'honneur, cherche à tromper le directeur et le médecin du Séminaire en se prétendant sérieusement malade et en usant de ruses malhonnêtes, mais comme l'iniquité se ment toujours à elle-même, sa supercherie ne peut tromper ni l'un ni l'autre, et à sa grande confusion, il est obligé, sur l'ordre du directeur de retourner à la classe au moment où il s'apprêtait de laisser le Séminaire pour aller jouir de tous les bonheurs convoités.

Cette fable dramatique a perdu son actualité depuis le jour où un nouveau règlement a été passé pour permettre aux pensionnaires de nos séminaires et collèges d'aller goûter les joies de la famille dans les premiers jours de l'année.

M. l'abbé Proulx a aussi publié, sous le même pseudonyme, un drame en trois actes, intitulé : *Les pionniers du lac Nominique*.

HONORABLE F.-G. MARCHAND

Nos annales politiques ont louangé avec respect et admiration la longue et fructueuse carrière politique de cet homme distingué qui fut député, ministre et Premier Ministre de sa province. On a loué à bon droit les belles qualités dont il était doué et le remarquable esprit dont ses discours à la tri-

bune ou à l'Assemblée Législative étaient émaillés, mais c'est surtout dans les comédies qu'il s'est révélé homme d'esprit raffiné.

Il en a publié quatre : La première intitulée *Fatenville*, a été publiée en Septembre 1869, dans *La Revue Canadienne*. Cette pièce ne manque pas d'intérêt, ni de vraisemblance. Le principal personnage, comme le titre nous le fait soupçonner, est un *fat de ville*, qui s' imagine dans sa naïve pédanterie à n'avoir qu'à se présenter et à demander la main d'une jeune fille à la campagne pour être accepté d'emblée. Fort de cette présomption, il accepte l'invitation que lui fait le père d'une jeune campagnarde. Il se rend chez lui et se fait valoir à un tel point que le père, le croyant un futur héritier, lui accorde ses bonnes grâces. Fier de son succès auprès du père, il tente ensuite d'en imposer à la fille de son hôte, mais s'apercevant que son attitude hautaine n'a pas l'effet désiré, il change de tactique et se met à louer avec emphase les qualités de la jeune fille, ses talents pour le chant et le piano. Il apprend avec surprise que ses relations sociales à Montréal sont très distinguées, et s'en réjouit. Il fait tout ce qu'il peut pour gagner son affection, mais la jeune fille qui est déjà en amour avec un jeune avocat de la localité le laisse énoncer toutes ses vantardises et ses compliments flatteurs, sans lui dire un seul mot d'encouragement. Il a toutefois l'audace de s'informer auprès du père de la dot de sa fille. Le père en est vivement froissé, et il le congédie. Le père apprend ensuite que le jeune avocat vient d'hériter d'une de ses tantes, et con-

sent alors à son mariage avec sa fille. Il en est d'autant plus satisfait qu'aucune dot ne lui est demandée.

La seconde intitulée ; *Erreur n'est pas compte*, fut publiée et jouée pour la première fois à St-Jean, le 15 mai 1872, et pour la deuxième fois, à Québec, le 4 décembre de la même année. Elle fut de nouveau interprétée, à l'Auditorium à Québec, le 22 janvier 1922.

L'intérêt de cette comédie est tout entier dans la méprise des deux principaux personnages de la pièce : L'un est un banquier *près de ses piastres*, l'autre est sa fille qui connaît bien peu la valeur de l'argent, et qui est en amour avec un jeune homme dont le frère jumeau a tant de ressemblance avec son amoureux que le père et la fille s'y méprennent. De là des situations comiques, des quiproquos et des imbroglios. Ainsi on est fort amusé de l'embarras dans lequel se trouve le frère jumeau, lorsque la jeune fille le prenant pour son amoureux l'invite à aller demander sa main à son père. Il en est de même lorsque ce frère jumeau se présente à son père pour lui demander de l'argent quand celui-ci s'attend à recevoir une demande en mariage de la part de l'amoureux de sa fille. Croyant s'entretenir avec ce dernier, il lui accorde sa demande, à certaines conditions qui, d'ailleurs, ne sont pas remplies.

Il s'en suit que l'amoureux est repudié par le père et la fille, lorsqu'il entre en scène. Tout finit cependant par des incidents qui révèlent que de part et d'autre l'on s'est mépris, et l'amoureux reprend le terrain perdu.

Sa troisième comédie est intitulée : *Un bonheur en attire un autre*. Elle fut publiée en 1883, et représentée pour la première fois, à St-Jean d'Iberville, le 21 juin de cette année, au bénéfice des familles des martyrs de l'insurrection canadienne de 1837-38. C'est une pièce d'un acte seulement, mais en vers.

Il s'agit de deux jeunes époux dont le bonheur paisible est soudainement menacé par un malentendu. Par hasard le mari trouve une lettre sentimentale adressée à son épouse, et il lui en demande explication. Celle-ci, ayant juré de garder le secret, refuse obstinément. Finalement l'auteur de ce malentendu, l'amie de la jeune femme, éclaircit le mystère. La lettre était celle que son tuteur lui avait écrit pour lui dévoiler son amour et que confidentiellement elle avait confiée à la jeune femme. Le mariage avoue alors son erreur et le bonheur conjugal se poursuit si bien que cela engage le tuteur et sa pupille à jouir du même bonheur. De là, le titre de la pièce.

La quatrième comédie est intitulée : *Les Faux Brillants*, pièce en cinq actes en vers. Cette pièce dramatique met en scène : un bon bourgeois naïf, ses deux filles, son frère, un faux baron et son complice : un faux comte, un jeune avocat fiancé à la plus jeune fille, un cousin amoureux de l'aînée, puis une servante et un serviteur du bon vieux temps, mais sagaces et spirituels. Le baron parvient à faire la connaissance de ce bon bourgeois, et il s'empresse d'aller lui rendre visite. Il fait alors la connaissance de sa fille aînée qui de suite se monte la tête en l'entendant causer et lui faire des compli-

ments. De ce moment père et fille deviennent épris de grandeur et forment les plus beaux projets.

Elise

Bientôt notre salon deviendra du grand monde
Le point de ralliement... et la verve féconde,
L'éblouissant reflet de tous les beaux esprits,
Fera de notre cercle un joyeux paradis !...
On parlera de nous dans toutes les gazettes ;
Nous aurons pour amis des milords, des poètes ;
Les gens les mieux posés se montreront jaloux
De nous faire la Cour et d'être admis chez nous !...

Dumont bourgeois

Oui, mon enfant, voilà le brillant avantage
Qu'offre l'intimité d'un noble personnage !

Le faux baron n'a pas de si beaux projets. Il n'a que le dessin d'exploiter leur naïveté et leur stupidité. Malgré les avertissements, les conseils, les protestations des parents et des amis, donnés au père, le baron réussit à lui extorquer de fortes sommes, et à s'emparer de la dot de sa fille sous prétexte de mariage, mais avec le dessin de s'enfuir. Fort heureusement, le cousin arrive au moment du contrat et dévoile l'imposture du personnage. Celui-ci et son complice, le faux comte, sont arrêtés et emprisonnés. La jeune fille abandonne alors ses idées de grandeur pour se marier avec celui qui a eu le courage de dénoncer l'imposteur, et le père consent au mariage de sa fille cadette avec le jeune avocat, qu'il avait refusé jusque-là dans l'espoir de la marier avec le faux comte.

Cette comédie fait voir tout le ridicule qu'il y a pour des personnes de condition modeste de tout sacrifier à la vanité et l'imposture de certains étran-

gers qui s'affublent de titres de noblesse pour mener à bonne fin leurs intrigues. Cette pièce paraît avoir été inspirée d'escroqueries commises au préjudice de gens bien connus.

La morale à en tirer : C'est qu'il ne faut pas se fier à tout venant.

Telle est l'œuvre dramatique de cet homme politique distingué qui a laissé un si bon souvenir dans sa province, œuvre admirable si l'on considère le peu de loisirs que devaient lui laisser sa vie familiale et sociale ainsi que ses occupations professionnelles et politiques.

L'ABBÉ ALPHONSE VILLENEUVE

La Comédie infernale, ou Conspiration libérale aux enfers.— Près de soixante ans se sont passés depuis que cette pièce en cinq actes a fait son apparition, en 1871, au grand scandale des uns et à la satisfaction des autres, et c'est à peine si elle existe maintenant dans le souvenir d'un petit nombre. Elle eut cependant un grand retentissement, mais née d'un long et regrettable conflit entre l'Évêque de Montréal à cette époque et les autorités de l'Ordre de St-Sulpice, au sujet de la division des paroisses dans l'Ile de Montréal, elle devait, avec le temps, tomber dans l'oubli, dès que cette malheureuse controverse cesserait.

Cette pièce ne fut pas composée pour être représentée sur la scène ; ce fut seulement dans le but de combattre le gallicanisme et le libéralisme catholique qu'il reprochait aux membres dirigeants de l'Ordre de St-Sulpice, à Montréal, que l'Abbé Villeneuve l'écrivit. Pour cela, il fait jouer *aux*

esprits ténébreux et aux *légions infernales* le rôle funeste qu'ils remplissent auprès de tous ceux : laïques, prêtres ou évêques qui se font les apôtres de ces deux déplorables doctrines.

LOUIS.-H. FRÉCHETTE

En outre de ses ouvrages de poésie, qui lui ont valu une si belle renommée, Louis Fréchette a publié plusieurs pièces dramatiques.

En 1871, il publia *Félix Poutré*, et en 1880, *Le Retour de l'Exilé*, et *Papineau*, puis vers 1890, il publia *Veronica*.

Félix Poutré.— Qui n'a pas entendu parler du moins de cette comédie de notre poète Louis Fréchette, s'il ne l'a pas lu ou s'il lui a été impossible d'assister à une de ses nombreuses représentations ? C'est assurément la pièce la plus connue de notre répertoire, et celle qui a été représentée le plus grand nombre de fois. Aujourd'hui encore, 60 ans après sa parution, elle jouit d'une grande popularité et on la voit souvent représentée sur nos scènes canadiennes. D'un comique achevé, elle plait en effet à tous ceux que l'esprit populaire et les facéties bourgeoises amusent.

En *Félix Poutré*, l'auteur a voulu nous montrer ce qu'un homme robuste et fin de nos campagnes peut faire pour se tirer d'une funeste situation. Félix Poutré est un patriote de 1837. Il s'est enrôlé dans les rangs des insurgés, et il a même reçu des chefs de l'insurrection la mission de faire du recrutement dans les environs de Napierville ; et c'est pour avoir accompli cette mission qu'il est arrêté et emprisonné. Félix Poutré n'est pas homme à

laisser faire et à subir son sort sans mot dire. Afin de se sauver de la potence qui l'attend, il conçoit l'idée d'agir comme un fou dangereux.

En prison il se livre aux faits les plus extravagants. Il pose au gouverneur et commande à tous ceux qui l'approchent. Il pose aussi au curé. Il annonce son mariage avec la Reine d'Angleterre. Il recommande aux prières Papineau, Nelson et Chénier. Il crie bien haut qu'il a reçu la mission de faire la guerre au diable. En voyant son père, il l'accuse d'avoir assassiné Henri IV et Marie Stuart.

Traduit devant le tribunal, il terrorise le juge, les avocats, le shérif, le géolier et les soldats. Il les menace, les culbute et les frappe.

De retour à la prison il annonce que sa femme, la Reine d'Angleterre le fait demander.

Il joue enfin si bien son rôle, que le shérif vient lui apprendre sa mise en liberté. De nouveau il pose au gouverneur et répond qu'il ne peut laisser le service de la Reine, et il frappe les soldats qui veulent le forcer à partir. Il part cependant en marchant pieds nus sur la neige et va revoir son père qu'il embrasse et à qui il demande pardon de l'avoir si mal reçu à la prison.

J.-L. ARCHAMBAULT

C'est pour prêter son concours aux débuts d'une institution littéraire à Hochelaga, lieu de sa naissance, que cet avocat distingué composa sa pièce : *Jacques-Cartier ou le Canada vengé*. La pensée de Jacques-Cartier, de son séjour à Hochelaga et de ses vastes projets lui parut un sujet si émouvant qu'il voulut le dramatiser.

Cette pièce en cinq actes nous fait le récit de toutes les péripéties auxquelles l'œuvre de Jacques Cartier fut soumise jusqu'à son abandon définitif par Louis XV. Elle nous rappelle aussi les luttes héroïques que notre race a dû livrer pour faire revivre une France nouvelle sur le sol canadien et venger ainsi Jacques Cartier déçu dans ses projets les plus glorieux. Cette pièce a été représentée pour la première fois à Hochelaga, en mai 1879, et obtint un beau succès.

JOSEPH MARMETTE

Cet excellent romancier québecquois, dont l'abbé Olivier Maurault, P. S. S., a pu dire, dans une étude minutieuse de ses romans publiée dans la *Revue Trimestrielle* canadienne, qu'il était "un Alexandre Dumas doublé d'un Fenimore Cooper", a non seulement le grand mérite d'avoir été chez nous l'initiateur original du roman historique et régionaliste, il a aussi celui d'avoir donné en 1880 au théâtre canadien une jolie comédie de salon, intitulée : *Il ne faut désespérer de rien*, qu'il a publiée dans l'*Opinion publique*, où il collaborait assidûment entre 1870 et 1880.

M. Marmette a aussi adapté à la scène deux de ses romans : *L'Intendant Bigot* et *François de Bienville*.

RÉV. P. ED. HAMON, S. J.

Exil et Patrie.— Cette pièce en cinq actes a été composée à l'époque où Mgr Labelle, le grand apôtre colonisateur du Nord de Montréal, déployait tout son zèle apostolique et patriotique pour coloniser

la belle région du Nomingue. Une telle campagne ne pouvait laisser indifférent l'éminent Père Jésuite Hamon, qui, ayant vécu au milieu d'eux, connaissait parfaitement la condition sociale, morale et religieuse des nôtres aux États-Unis et avait écrit un livre fort documenté sur ce sujet. Il eut donc l'idée de composer cette pièce dans le but de diminuer l'exode de ses compatriotes vers les États de la Nouvelle-Angleterre. A cette fin il met sur la scène un canadien français américanisé qui vante ces états comme une terre promise et engage les gens de son ancien village à abandonner leurs terres pour aller y jouir de la vie la plus heureuse. De longs dialogues s'échangent entre eux, mais l'auteur a soin d'opposer à ce compatriote, déraciné plutôt en apparence qu'en réalité, des gens qui préfèrent la vie paisible et libre de nos campagnes à la vie misérable des ouvriers des manufactures. Et pour mieux convaincre ses compatriotes de ne pas se laisser séduire par de faux mirages, il fait décrire les misères physiques et morales dont il a été le témoin aux États-Unis parmi les nôtres. Puis il nous dit le bonheur du retour au pays natal. Il fait bon en lisant cette pièce d'admirer le langage de ceux qui restent fidèles à leur pays, et celui de ceux qui y reviennent après avoir eu le malheur un jour de l'abandonner.

AUGUSTIN LAPERRIERE

En 1881, M. Laperrière, employé à la bibliothèque fédérale, faisait imprimer à Ottawa sa comédie en deux actes, intitulée : *Une partie de plaisir à la caverne de Wakefield*. Comme le titre l'indique, c'est

cette caverne située à quelque distance d'Ottawa, qui lui en a donné le sujet.

Au premier acte, l'auteur met en scène un groupe de joyeux compagnons qui forment le projet d'aller visiter cette fameuse caverne. Des propos s'échangent entre eux, et on prend plaisir surtout à parler de cette visite au domestique de leur hôte comme d'une chose terrifiante.

Au deuxième acte, l'auteur nous représente la visite de ces bons amis à la caverne, et nous les fait suivre à travers tous ses dédales. Survient alors un incident qui met tout le groupe des visiteurs en émoi. L'un d'eux se trouve pris dans un passage étroit d'où il ne peut se dégager. On vole à son secours et on réussit finalement à le dégager, mais tout n'est pas fini. On s'amuse de part et d'autre de l'incident, et on s'en retourne à la maison.

En 1884, M. Laperrière, faisait éditer une deuxième comédie, intitulée : *Monsieur Toupet ou Jean Bellegueule*. Dans cette comédie en un acte, c'est Jean Bellegueule qui joue le principal rôle. Il est le domestique d'un avocat et d'un médecin qui ont plus de créanciers que de clients. Jean se croit aussi futé que ses maîtres et ne se gêne pas de les critiquer et d'usurper leurs fonctions afin d'augmenter ses maigres émoluments.

En l'absence de l'avocat, il réussit à soutirer cinq piastres à un de ses clients assailli, sur la route, et en l'absence du médecin, une autre fois, il parvient, après maintes instances, à déterminer un de ses clients, pris du mal de dents, à se faire extraire la

dent malade ; mais Jean se trompe et lui en arrache une bonne.

Sur ces entrefaites, le médecin arrive à son bureau et apprend l'aventure du client, Jean est renvoyé de son service sur le champ, et l'avocat profite de l'aventure pour gouailler son ami ; sa raillerie est de courte durée. Peu après, son propre client se présente pour réclamer ses cinq piastres, du fait que son assaillant n'a pas été arrêté, et apprenant de l'avocat qu'il a été trompé par son domestique, il entre en colère, mais Jean est épargné par l'intervention de son maître l'avocat. C'est maintenant le médecin qui rit de cet incident, et raille à son tour son ami.

Finalement l'avocat reçoit une lettre lui apprenant qu'il a hérité d'une jolie fortune d'un de ses oncles. Heureux de cette nouvelle, il projette d'aller jouir de sa fortune dans une autre ville et invite son associé à partager son bonheur.

DR ELZÉAR PAQUIN

Riel.— Les événements tragiques qui se sont passés au Manitoba de 1867 à 1871 et au Nord-Ouest de 1879 à 1886 et qui ont abouti aux deux soulèvements de la race métisse, n'ont pas seulement donné lieu à d'innombrables mémoires, documents, pétitions adressés au gouvernement d'Ottawa ; ils ont aussi inspiré au Docteur Paquin l'idée d'en évoquer le triste souvenir pour la race française au Canada dans une tragédie en quatre actes publiée en 1886, en l'année qui a suivi l'exécution de Riel.

En ce drame figurent des personnages qui, représentent le chef métis et ses principaux lieute-

nants : Ambroise et Maxime Lépine, Gabriel Dumont et Dumas, ainsi que leurs implacables ennemis et agitateurs anglais : Dr Shultz, Dennis et Scott. Ces derniers y sont flétris comme les indignes persécuteurs des métis, tandis que Riel et ses compagnons apparaissent comme les défenseurs héroïques de leurs compatriotes odieusement trahis et indignement maltraités.

Cette pièce expose clairement la cause des métis et démontre qu'elle méritait un meilleur sort.

Comme celle des Acadiens, elle devait avoir une triste fin.

PIERRE-GEORGES ROY

A vingt ans, M. Roy, publiait en 1890 son premier ouvrage : *La Réception de Monsieur d'Argenson*, drame inédit.

Depuis cette date, M. Roy s'est livré à l'étude de nos archives historiques et a contribué à nous faire connaître notre histoire en publiant pendant plus de 30 ans la *Revue des Recherches Historiques*, et les *Petites Choses de notre histoire* en cinq volumes.

PAMPHILE LEMAY

Ce poète qui a tant aimé son pays et qui a si bien chanté la campagne canadienne, n'a pas seulement doté notre littérature de ses plus belles œuvres poétiques ; telles : *les Vengeances*, *les Gouttelettes*, *Evangeline*. Il a aussi donné au théâtre canadien trois comédies qu'il faisait imprimer en 1891 en un seul volume. Elles sont intitulées : *Sous les Bois — En livrée — Rouge et Bleu*.

Sous les Bois.— L'auteur au premier acte nous fait assister à une joyeuse réunion de famille dans une forêt près de Québec. Soudainement un personnage en habit de chasse se présente. La famille ne se doutant alors de rien lui fait bon accueil comme à un gentilhomme et l'on s'amuse à échanger de gais propos, des plaisanteries, des mots d'esprit, et à causer de tout ce qui captive l'attention dans la forêt.

Au second acte, on se met à parler de Québec ; le chef de la famille raconte alors tous les progrès qui se sont accomplis avant 1891 : construction du palais législatif, du palais de justice, de l'aqueduc, du bassin Louise, du manège militaire, de la terrasse et l'élargissement de la rue St-Jean. A la pensée que la demeure où les ancêtres ont vécu, cessera bientôt d'exister par suite de cet élargissement, et que l'on ne sait où aller demeurer, les cœurs s'émeuvent et c'est alors que l'enfant prodigue se fait reconnaître et se jette dans les bras des siens en leur offrant l'hospitalité pour le reste de leurs jours.

En livrée.— Cette comédie met en scène un mari sexagénaire (M. Ducap), sa jeune femme qui l'a épousé pour son argent, ainsi que sa servante (Cerisette) et deux de ses amoureux.

Comme il arrive dans ces mariages d'intérêt, le mari craint de perdre l'affection de sa femme, et la femme est un peu amoureuse de son valet, un des amoureux de Cerisette. Elle confie à cette dernière ses sentiments à l'égard de son mari, sauf à le regretter dans la suite. Elle ne se doute pas alors que Cerisette est la fille du premier mariage de son

mari, qui l'ignore aussi. Sa fille, il la croyait noyée, tandis que par vengeance elle avait été enlevée par celle qu'il avait refusé d'épouser en secondes noces, et qui n'était autre que sa seconde belle-mère. Plus tard Mme Ducap apprend l'histoire de Cerisette par une lettre reçue d'un Curé lui racontant l'aveu que la mère lui avait fait avant de mourir. Le père est tout au bonheur de cette révélation. Sa femme, au contraire, regrette cette nouvelle condition qui partage l'affection et la bourse de son mari, mais s'y résigne. Quant à Cerisette, qui avait toujours hésité entre ses deux amoureux : Jean, le valet, et Paul, le carossier de son père, elle se décide pour Jean, bien que sa condition sociale soit changée, mais bientôt après avoir fait son choix, elle apprend que Jean hérite d'un oncle mort en Californie. Tout va pour le mieux. Jean donne une part de sa fortune à son ami Paul, et celui-ci en profite pour épouser la sœur de son bienfaiteur.

L'intérêt de cette pièce se concentre aussi sur Jean. Il est d'abord longtemps anxieux de savoir qui Cerisette aime le mieux, lui ou son ami. Il est aussi en butte au caprice de sa maîtresse qui veut lui imposer une livrée et il est même menacé par son maître de perdre sa position s'il refuse d'obéir à sa femme. A la demande de Cerisette, il y consent. Ducap en jubile d'autant plus qu'il a retrouvé sa fille, et qu'il veut la promener dans la voiture portant ses armoiries, avec Jean en livrée. Jean se voit alors dans l'embarras. Il craint que Cerisette ne veuille plus l'épouser, dans sa nouvelle condition et que le père s'oppose aussi à ce mariage. Cepen-

dant Cerisette insiste si bien auprès de son père que celui-ci finit par consentir à ce qu'elle épouse Jean. La fortune vient s'ajouter au bonheur de celui-ci, et sa livrée tombe de ses épaules comme par enchantement.

Rouge et Bleu.— Cette pièce est l'une des plus amusantes du répertoire canadien. Elle est remplie de scènes drolatiques et d'intrigues du commencement à la fin. Cela tient à ce que les personnages sont constamment dans l'erreur au sujet de leurs interlocuteurs, par suite de la similitude des noms. En effet l'auteur, dans cette pièce, met en scène deux amoureux du même nom : l'un, un jeune avocat, libéral, l'autre, l'agent d'élection du notaire, qui a toutes ses complaisances, et deux jeunes filles, du même nom : l'une, la fille du notaire, conservateur intransigeant et candidat aux élections parlementaires ; l'autre, sa nièce.

L'amour et le désir de se marier font que les deux jeunes gens recherchent l'affection de la fille du notaire, tout en étant dans des circonstances plus ou moins favorables, l'un étant conservateur, et l'autre libéral. L'avocat par hasard rencontre la jeune personne à l'église et en devient épris. Il lui écrit pour lui faire part de ses sentiments, mais ne sachant pas qu'il y a deux jeunes filles du même nom chez le notaire, il adresse sa lettre sans particularités. L'imbroglia commence. C'est d'abord le notaire qui ne sait à qui remettre la lettre reçue ; puis ce sont les deux jeunes filles que l'incertitude met dans l'embarras, et qui interrogent le protégé du notaire qui ne peut les renseigner.

Le problème se résout quand le notaire apprend que ce n'est pas son agent que sa fille aime, mais le jeune avocat libéral. Il en est froissé et s'oppose énergiquement à ce choix afin de ne pas être accusé de trahison envers son parti et... pour ne pas avoir des petits-fils "rouges"! Mais l'union des partis s'accomplit heureusement avec celle des amoureux.

Cette pièce a été représentée avec un beau succès, à Québec, en 1891.

De son beau roman en vers : *Les Vengeances*, LeMay a fait une pièce dramatique qui a été jouée plusieurs fois, et spécialement aux fêtes organisées en son honneur à Lotbinière, son village natal, les 10 et 11 août 1929.

✓ RÉGIS ROY

M. Régis Roy est un auteur bien connu dans le monde des lettres.

A part ses nombreuses nouvelles et chroniques historiques, ses *Intendants de la Nouvelle France*, sa collaboration à *L'Armorial du Canada Français* et ses *Joyeux Contes des champs*, en vers, dont il a fait comme il le dit une épluchette,—c'est le nom de son volume,—il a donné à notre théâtre canadien plusieurs jolies piécettes : comédies et farces en un acte, dont voici les titres : *Nous divorçons* ; *La tête de Martin*, *La visite de Champoireau*, *Pour le premier prix*, *On demande un acteur*, *L'Auberge du numéro Trois*, *Consultations gratuites*, *Le Sourd*.

En 1896, parut la pièce : *Consultations gratuites*. L'auteur a choisi pour son sujet un jeune médecin qui pour attirer les clients à son bureau annonce des consultations gratuites. Ce jeune médecin en prenant

la profession médicale n'a pas malheureusement adopté la carrière que son père ambitionnait pour lui ; la prêtrise était celle qu'il rêvait pour son bonheur. De là le mécontentement du père et son refus absolu de l'aider à s'établir. Éloigné de l'endroit où il a fixé son bureau, des années se passent sans voir son fils. Un jour cependant, le père curieux de savoir comment va la clientèle de son fils, se rend chez lui déguisé et demande à le consulter.

Son fils le reconnaît à sa voix et lui dit d'attendre dans la chambre voisine.

Alors son valet imagine un moyen de lui faire croire que tout va bien. Il décide de se travestir en client et propose à son patron d'en faire autant. Le premier travesti est le médecin, et il demande au valet s'il peut consulter le docteur. Des réparties suivent la réponse. Le valet annonce alors l'arrivée du médecin, et le faux patient, le fils, est invité à passer dans la chambre voisine. Celui-ci en sort pour reparaître non travesti. Le valet déguisé à son tour entre, et consulte le médecin pour lui et sa femme. La consultation est fort comique.

Le truc réussit à merveille.

Le père enchanté des succès de son fils, se fait reconnaître et avoue ses torts.

Cette pièce a été encore représentée récemment à Québec, en la paroisse de St-François d'Assise, le 11 février 1930.

En 1897, M. Régis Roy publiait sa petite comédie en un acte : *Nous divorçons*. L'auteur nous représente un mari qui ne peut plus s'entendre avec sa femme et qui se rend à la ville pour demander à un avocat

d'obtenir son divorce. Il s'arrête auparavant chez un hôtelier et lui raconte ses misères : contradictions de toutes sortes à propos de tout et à propos de rien. A peine est-il sorti pour aller chez l'avocat, l'hôtelier se met à chanter :

Le jour du mariage, il nous semble
Que c'est ben le plus beau de tous ;
L'lien qui nous unit ensemble
Nous parait ben facile et doux...
Tous les deux ne doivent plus faire
Qu'une même tête, un même cœur !
Mais c'est une difficile affaire,
Qu'on voit ra'ment avec bonheur !

A cet instant la femme arrive au même hôtel, et apprend que son mari est allé chez son avocat. Elle s'empresse d'y aller à son tour. L'hôtelier alors de s'exclamer : « Ça va être drôle. Y vont ben s'en dire. » Il blâme cependant le mari de ne pas comprendre qu'avec sa femme on a jamais le dernier mot. La femme revient à l'hôtel sans avoir rencontré son mari et apprend de nouveau qu'il est retourné chez l'avocat. Elle tente encore d'aller le rencontrer ; mais sans mieux réussir. Il est déjà à l'hôtel à causer avec l'hôtelier. Celui-ci lui fait la leçon et lui dit qu'il aurait dû être toujours aussi galant pour sa femme que lorsqu'elle était sa *blonde*, mais le mari lui retorque que lorsqu'on est père de famille, on n'a pas de temps à perdre en marivaudages. La femme revient alors et son mari lui apprend qu'il a l'intention de lui laisser la moitié de ses économies. Il n'en faut pas plus pour attendrir sa femme, et celle-ci n'en pouvant plus, lui dit en sanglotant :

« Mon cher... Joseph... ou-bli-ons tout !... »
et tous deux s'embrassent avec effusion.

L'Auberge du Numéro Trois.— Dans le but sans doute de protester contre les hôtels de campagne qui, au point de vue du confort, en 1899 surtout, laissaient à désirer, M. Roy a imaginé de faire sur ce sujet une farce en un acte. Il l'a fait avec verve.

Par suite d'un accident à la locomotive du train qui le ramenait au Canada, un émigré canadien est forcé de souper et de passer la nuit dans l'hôtel plus que sommaire de l'endroit où il s'est arrêté.

Averti qu'il doit partager avec un nègre — celui du wagon dortoir — la seule chambre habitable de l'hôtel, il refuse avec indignation, préférant dormir sur la table.

Au cours de la nuit, pour se venger du mépris du voyageur, le nègre va lui noircir la figure avec de l'encre, et un peu plus tard, le voyageur va blanchir le visage du nègre avec de la farine. Le lendemain matin, surprise de l'aubergiste chargé de les réveiller, de voir le nègre blanc et le blanc changé en nègre. Il croit qu'ils ont changé de lit. Soudainement ils se réveillent au sifflet de la locomotive, et partent précipitamment en chantant :

« *Vive l'Auberge du Numéro Trois.* »

La visite de Champoireau, 1908.— Les visiteurs ne sont pas toujours les bienvenus. C'est ce que nous rappelle cette comédie de M. Régis Roy.

Un campagnard du nom de Champoireau, en visite à la ville, chez Robert Lafrance, le fils d'un bourgeois, qui fut autrefois son compagnon d'en-

fance, croit être le bienvenu chez le jeune homme, mais celui-ci ne s'en soucie guère et il en cause avec un ami qui lui propose de changer avec lui de domicile pour la circonstance. La proposition est acceptée. Un hasard amène Champoireau au nouveau logis de Robert qui le reçoit tant bien que mal. Pour s'en débarrasser il lui fait croire qu'un incendie vient d'éclater dans le voisinage. A cette nouvelle, le paysan effaré se précipite hors du logis pour aller voir le feu. L'ami de Robert vient ensuite s'informer si son visiteur est parti et apprenant que le paysan va revenir décontenancé et mécontent d'avoir été trompé, il propose de changer tous les meubles de place et de faire croire au paysan que son hôte n'habite plus le logis. On devine ce qui s'en suit. Champoireau revient et ne pouvant croire à un changement aussi subit de domicile, insiste pour rester, mais menacé de la police il s'enfuit.

Pour le premier prix.— Cette pièce fut imprimée en 1910. La scène représente une salle d'école de campagne. L'un des élèves est paresseux, mais espiègle. Il a toujours quelque repartie quand le maître l'interroge à la leçon d'histoire ou d'arithmétique ou lui fait des reprimandes. En revanche il est bon et généreux. Un jour dans le but d'obtenir le troisième prix, il vend sa fronde élastique et sa toupie, et achète des points qu'il donne finalement à un autre élève, lui faisant ainsi gagner le premier prix, au grand dépit du rival de son protégé.

Cette pièce a été composée principalement pour écoles, pensionnats, collèges. Elle peut être jouée

aussi par des jeunes filles en changeant les noms des personnages.

RÉV. P. S. BRAULT, O.M.I.

Le triomphe de deux vocations.— L'auteur de cette pièce dramatique, qui date de 1898, nous en donne deux exemples.

Deux étudiants, à la fin de leurs études de collège, désirent entrer dans la vie religieuse et se consacrer aux missions des Pères Oblats au Canada.

L'un est le fils d'une veuve dont toute l'ambition est de voir son fils se donner à Dieu, mais qui ne peut continuer les sacrifices déjà faits pour le faire instruire et le préparer à cette noble et belle vocation. L'autre est le fils d'un pharmacien de Montréal qui avait rêvé de lui céder plus tard son commerce. Le désir de son fils est donc loin de lui plaire. Aussi s'oppose-t-il fortement à son projet. Cependant le remords s'empare de lui, et comprenant qu'il est coupable devant Dieu, il lui accorde enfin la liberté de suivre sa vocation. Le premier aussi subit des contrariétés avant de réaliser ses vœux. Apprenant d'un novice que les Pères Oblats font quelquefois entrer gratuitement des étudiants à leur noviciat, il croit qu'il aura le même bonheur, mais le Père Supérieur, par suite de difficultés financières, le force d'attendre des temps meilleurs. Le jeune homme se voit donc avec peine obligé d'accepter un état qui n'a pour lui aucun attrait. Cependant la Providence vient à son secours. Un bienfaiteur vient offrir au Père Supérieur une somme suffisante pour payer les dépenses d'un

jeune homme qui se destine aux missions, et lui demande de choisir l'élève le plus apte à faire un excellent missionnaire. Le Supérieur choisit alors le fils de la veuve et fait ainsi triompher sa vocation.

L'ABBÉ SYLVIO CORBEIL

Chomedey de Maisonneuve.— Drame chrétien en trois actes. La trahison et le plus vil complot ourdi par un employé de la Compagnie des Cent Associés forment la trame de ce drame. Cet employé est indigné de l'hostilité de M. de Maisonneuve à l'égard de la Compagnie et de son commerce illicite, et complotte sa mort avec un capitaine huron qui, lui aussi, le déteste et consent à être l'exécuteur de ses infâmes projets. On complotte d'abord de faire tomber M. de Maisonneuve dans une embuscade dressée par les Iroquois. Mais M. de Maisonneuve est sauvé, au grand désappointement de son ennemi.

Le deuxième complot de l'employé est celui de faire tuer le gouverneur par son complice huron. Il lui prête son poignard, mais l'indien manque son coup. Il est saisi et on veut le mettre à mort. M. de Maisonneuve intervient et lui pardonne son crime. L'Indien touché de sa miséricorde, renonce à ses superstitions et à ses vices, et devient chrétien. M. de Maisonneuve pardonne aussi à l'instigateur du meurtre, mais lui enjoint de quitter sans délai Villemarie. Les paroles que met l'auteur dans la bouche du gouverneur en cette fin du drame sont d'une haute inspiration chrétienne.

Ce drame a été représenté pour la première fois en 1899, l'année même de sa publication, au Séminaire de Ste-Thérèse.

O. HARDY (DIT CHATILLON)

La Prise de Québec.— Voilà un thème qui ne devait pas manquer de tenter nos dramaturges, et à M. O. Hardy revient l'honneur de l'avoir choisi le premier pour l'exposer sur la scène. Son exemple a été suivi par deux autres de nos auteurs dramatiques.

Ce drame en cinq actes et sept tableaux se compose de complots et de ruses de guerre inventés pour faire échouer l'attaque des soldats de Wolfe à Beauport, et le débarquement des troupes anglaises à l'Anse-au-Foulon. L'action se passe d'abord dans une auberge de l'Ange-Gardien où Wolfe tient ses conciliabules. C'est là que le Chevalier d'Arramonde, déguisé en paysan, se rend pour découvrir les projets de Wolfe et les communiquer ensuite au Chevalier de Lévis qui profite de ces nouvelles pour organiser la défense et repousser l'ennemi.

L'action se passe ensuite à bord du vaisseau-amiral de la flotte de Wolfe où se trouve prisonnier le Chevalier Jean d'Arramonde, qui a promis à Wolfe, pour sauver sa vie, de lui indiquer l'endroit favorable au débarquement de ses troupes. Il promet aussi d'engager le Commandant français d'évacuer le poste de l'Anse-au-Foulon, de se replier sur Québec, afin que ce débarquement se fasse en toute sécurité. Cependant une mine éclate lorsque les soldats de Wolfe font l'ascension de la falaise et les exterminent presque tous sous une avalanche de roches. Jean d'Arramonde qui avait trompé Wolfe et prévenu le Commandant de St-Preux de l'arrivée prochaine de la flotte anglaise à l'Anse-au-Foulon, se jette à l'eau pour éviter d'être fusillé et réussit à se sauver.

Il est reçu à bras ouvert par le Commandant de St-Preux, et tous deux reçoivent du Général Montcalm une lettre, les louant de leur exploit.

Au cinquième acte, Wolfe tente un nouvel assaut, grâce à la trahison de l'Intendant Bigot et de Varin, son assistant, et la prise de Québec s'en suit.

La pièce se termine par deux tableaux, l'un représentant la mort de Montcalm ; l'autre, la mort de Wolfe.

Cette pièce, publiée en 1901, a été représentée encore récemment, le 25 mars 1930, en la paroisse St-Zotique, de Montréal.

ARTHUR GEOFFRION

Pour la mairie.— Cette comédie en vers et en trois actes, publiée en 1902, est une de celles qui méritent une place d'honneur dans notre répertoire de théâtre canadien. Elle se distingue par sa versification, et elle abonde en scènes amusantes et pleines d'imagination. Ses personnages sont aussi bien intéressants.

Il s'agit de la candidature de deux voisins à la mairie. Des difficultés se présentent de part et d'autre.

L'un d'eux est fort embarrassé d'avoir incité un vieux noble, amoureux de sa fille, à briguer les suffrages populaires, lorsqu'il décide de se porter candidat. Il réussit cependant à déterminer le marquis à renoncer à la mairie, en lui disant :

« Un fauteuil d'échevin, qu'est-ce ? Non, seul un
[trône

Devrait être la véritable zone,

Où gravitât votre astre...

... Et puis quel esclavage,
 Cogner à chaque seuil, quémander le suffrage,
 Promettre un poste, un parc et des bouts de trottoir,
 Fabriquer des discours qu'on démolit le soir,
 Faire de l'œil aux uns et des gestes aux autres,
 Vous déganter les doigts pour paraître des nôtres,
 Donner de l'accolade à la plèbe, aux nigauds,
 Et devant des valets, vous échine le dos,
 Marquis, planez là-haut, planez, ... le terre-à-terre
 Est indigne de vous ; laissez cette chimère
 Hanter nos lourds cerveaux... »

Les amours de sa jeune fille avec le fils de son adversaire lui causent aussi des ennuis.

L'autre candidat n'est pas moins embarrassé par l'attitude désagréable de sa femme qui n'est pas contente de sa conduite et qui en veut à tous ceux qui entravent la candidature de son mari.

Tout finit cependant par s'arranger. La résignation en faveur du fils de son adversaire détermine ce dernier à résigner en faveur de son fils qui est élu par acclamation. Un heureux mariage s'en suit, au grand désappointement du Marquis.

M. Geoffrion est aussi l'auteur d'un drame historique en vers, intitulé : *Amador de la Tour*, qui a été joué à Trois-Rivières, par le Cercle La Salle, le 17 mars 1920.

HON. L.-O. DAVID

Le Drapeau de Carillon.— A la vue de ce titre, on est porté à croire que l'auteur a voulu dramatiser la bataille de Carillon. Il n'en est pas ainsi. L'auteur, l'Honorable L.-O. David, nous en prévient lui-même dans son avant-propos, en nous déclarant que son dra-

me n'est que le tableau des dernières luttes de la France au Canada, et une peinture des mœurs du temps, avec ses vertus et ses vices. A cette fin, il nous présente deux personnages de caractère tout à fait différent ; l'un, un ami de l'Intendant Bigot, un spéculateur véreux comme lui, dont la vénalité, l'hypocrisie et la méchanceté nous révoltent ; l'autre, un fils de l'illustre Lemoyne de Sérigny, type du héros, dont les exploits pour la défense de son pays provoquent l'admiration. C'est dans la maison d'un marchand et constructeur de vaisseaux, de Québec, qu'ils se rencontrent assez souvent. Tous deux convoitent la main d'une des deux filles de ce marchand, mais tandis que de Sérigny est aimé à cause de sa noblesse de caractère et de son héroïsme au siège de Québec et à la bataille de Ste-Foye, son rival se fait détester par ses bassesses et ses vilénies. Il menace le père de la jeune fille de la banqueroute et de la ruine et va même jusqu'à l'accuser de concussion. Il tente aussi d'intimider celle qu'il prétend aimer et d'obtenir sa main en lui exposant le déshonneur qui rejaillirait sur elle, sur son père et sa sœur. Il accuse aussi de Sérigny de trahison et le fait juger par un tribunal de guerre qui l'acquitte glorieusement. Il complotte enfin la mort de son rival qui est atteint d'une balle en entrant chez sa fiancée. Sur le point d'expirer celui-ci demande à sa fiancée de lui apporter le drapeau de Carillon qu'il avait sauvé au combat de Lachine et que le Chevalier de Lévis lui avait confié à l'Ile Ste-Hélène pour le garder en souvenir de la mère-patrie ; il meurt enveloppé dans ses plis.

Il y a aussi quelque chose de touchant dans ce drame ; ce sont les faits et gestes du jeune Murray, fils du général Murray. Non seulement il sauve la vie du brave de Sérigny au siège de Québec, mais il sauve l'honneur du père de sa fiancée, en prouvant la fausseté des accusations portées contre lui par l'ami de l'infâme Bigot. Son amitié et son admiration pour de Sérigny nous le font estimer, et ses dernières paroles au jeune héros sur le point de mourir sont dignes d'une grande âme.

Ce drame a été représenté deux fois au Monument National, à Montréal, le 24 juin 1903 et le 16 mai 1922, dans le but de rendre hommage à son auteur. Il a encore été représenté, le 4 novembre 1929, à Victoriaville, et à Montréal, à la salle Lafontaine, le 25 novembre 1930.

W.-A. BAKER

Poète et avocat, Conseil du Roi, M. Baker s'est aussi fait dramaturge. Il a ainsi donné à notre répertoire théâtral français, deux comédies en un acte ; la première, en 1905 : *Place à l'amour* ; la deuxième, en 1913 : *Une partie de 500*.

Dans la première de ces comédies, un veuf veut marier sa fille à un jeune homme de la ville, mais celle-ci aime le jeune médecin de son village et préfère le bonheur des humbles. Les circonstances la favorisent. Celui que son père veut lui faire épouser s'éprend de la sœur du médecin qu'elle aime, et elle s'en réjouit.

Dans *Une partie de 500*, l'auteur nous présente entre autres personnages, un type assez rare dans notre société et d'un caractère bizarre. C'est un

théoricien né, renseigné en psychologie, épris de science et de littérature, mais peu pratique. Il peste contre la démocratie qui traite de détraqués ceux qui ne peuvent adopter les méthodes des chefs politiques. Ses théories toutefois ne lui portent pas malchance. Il réussit à les faire partager par la fille de son ami qui l'écoute pendant qu'elle prend part à une partie de 500.

Ravie de son esprit juste et délicat, elle lui lance à brûle pourpoint cette exclamation :

« Ah, mon aristocrate de l'idée, c'est toi que j'aime ! »

Au cours d'une réunion de l'Alliance française, tenue au Ritz-Carleton, à Montréal, le 19 mars 1930, M. Baker a reçu les palmes académiques qui lui donnent droit au titre d'officier d'Académie.

LOUIS GUYON

Montcalm.— L'auteur de ce drame historique, en sept actes et huit tableaux, nous représente Montcalm dans ses luttes héroïques pour la défense de la colonie, et nous fait admirer les braves soldats des régiments de Guyenne, de La Reine, de la Sarre, du Languedoc et du Royal Roussillon qui ont combattu désespérément sous le commandement de ce héros abandonné de la Mère-Patrie. Il y fait figurer aussi un fils naturel de Louis XV et lui attribue la gloire de mourir en brave sur les Plaines d'Abraham.

Ce drame a été représenté pour la première fois à Montréal, au Théâtre National, le 25 novembre 1907. Il a été publié aussi en 1907.

Plusieurs autres pièces du même auteur ont été jouées à Montréal, entre autres :

Jos. Montferrand.— Cette pièce en cinq actes met en scène un personnage que nos pères ont connu et dont le nom est encore populaire parmi nous. C'était un rude mais sympathique gars de chantier, bâti en athlète, qui, bien que redouté, mettait toujours sa force et son courage au service des faibles et des opprimés. Cette pièce nous fait connaître les prouesses de ce héros canadien à jamais populaire.

Elle a été représentée au Monument National, à Montréal, le 10 octobre 1927.

Les Ceintures fléchées, pièce en quatre actes, représentée au Monument National, le 20 février 1928. C'est une comédie de folklore où l'on fait revivre les légendes et les mœurs du bon vieux temps ; et où tous les personnages sont des types de canadiens absolument « nature ». L'action se passe en 1875, à l'Assomption, le village de la province de Québec, dont les habitants, à cette époque, avaient la réputation de confectionner les plus belles ceintures canadiennes.

Un mariage à la Gaumine, comédie du terroir, représentée au Monument National, le 7 octobre 1929, qui illustre d'une façon fort amusante les nombreux embarras auxquels s'exposaient ceux qui convolaient de cette manière, c'est-à-dire sans la bénédiction du prêtre.

Le mariage à la Gaumine a duré assez longtemps au Canada, sous le régime français. Il se pratiquait, dans les cas où les parents s'opposaient au mariage

et où le curé refusait d'officier, de la façon suivante : Alors que le curé était occupé à célébrer sa messe, les futurs mariés se rendaient à l'église, accompagnés de deux témoins, et là déclaraient qu'ils se prenaient pour mari et femme, sans autre cérémonie. Ces mariages faits en présence du curé, mais sans sa participation, remplissaient, prétendait-on, les exigences de la loi du pays et de l'Église. Cette coutume a duré jusqu'en 1717, date où Mgr de Saint-Vallier fut obligé de lancer un mandement pour la condamner et frapper d'excommunication les contractants, les témoins et tous ceux qui y prenaient part.

Denis le patriote.— Cette pièce en quatre actes est une peinture des mœurs de nos ancêtres et de la vie rustique à l'époque de 1837. Elle fait revivre nos vieilles traditions et illustre les figures respectées de nos aïeux. Elle a été représentée au Monument National, à Montréal, le 15 octobre 1928.

JEAN YVES (pseudonyme)

Un mauvais quart d'heure.— Bien que les faits de cette pièce, en un acte, soient tout à fait invraisemblables, elle n'en est pas moins amusante et spirituelle. Il s'agit en effet d'un littérateur de renom auquel s'adressent des directeurs de trois revues scientifiques pour obtenir sa collaboration. L'un lui demande un article sur le Pôle Nord ; un autre, sur l'aviation ; un troisième sur l'agriculture. Sans connaître suffisamment ces sujets, ce littérateur acquiesce à leur demande et se met en frais d'écrire les articles désirés. Surprise des directeurs et du public ! Ces articles ne contiennent que des absurdités. Ces trois directeurs de revues en sont indignés

et viennent, chacun leur tour, lui en demander compte et lui faire passer *un mauvais quart d'heure* en lui jetant à la figure ses livres, ses journaux, et en proférant contre lui toutes les invectives possibles. Celui-ci riposte sur le même ton, et finalement les invite à déguerpir le plus tôt. Les trois directeurs se hâtent de sortir de son bureau ; la pièce finit ainsi.

Le 5 novembre 1909, elle était représentée à l'Auditorium de Québec.

LE CHEVALIER J.-EUGENE CORRIVEAU

M. le Chevalier Corriveau est un de nos trois écrivains qui se sont inspiré des dernières pages de notre histoire sous le régime de la France, pour dramatiser les faits glorieux qui se sont passés en 1759, à Québec, sur les plaines d'Abraham. A peine âgé de 25 ans, il écrivait en effet, en 1909, son drame intitulé : *Le secret des Plaines d'Abraham*. Ce fut le début de sa carrière comme auteur dramatique. Il est resté fidèle à son talent de dramaturge en écrivant depuis cette date plusieurs pièces dont voici les titres : *Le Roi des Ténèbres*, *L'Anti-Féministe*, *L'Appel du Missionnaire*, *Mon Commis Voyageur*, *Le Chevalier de Colomb*.

L'Anti-Féministe.— Dans cette pièce en prose, en un acte, M. Corriveau paraît ne pas avoir confiance en ceux qui préconisent le féminisme politique. Il met en scène un député des plus féministes, apôtre du suffrage féminin à la législature de Québec, et le proposeur du projet de loi accordant ce suffrage. Il nous le montre faisant d'abord la cour à une jeune fille, dans le but de ralentir la campagne faite en

opposition à ce projet par sa tante qui est la présidente de la ligue anti-féministe. Finalement c'est lui qui rend hommage à l'anti-féminisme, en épousant la jeune fille restée fidèle aux idées de sa tante.

Cette pièce a été représentée avec succès à la salle des Chevaliers de Colomb, lors du concert donné par le fameux poète Botrel, le 26 avril 1922.

Mon Commis Voyageur.— Deux jeunes gens ambitionnent de gagner l'affection d'une jeune fille et rivalisent entre eux pour l'épouser. L'un est député, riche et d'un brillant avenir ; l'autre, n'est que le premier commis-voyageur du doyen des industriels de la contrée qu'il habite. Celui-ci, le père de la jeune fille qu'il aime, désire à tout prix la marier au député qui lui a rendu service, et il met tout en œuvre pour faire réussir son projet, qui flatte en même temps son ambition. Mais la jeune fille lui préfère le commis-voyageur qui est gentil et honnête. Elle se soucie peu de la fortune, des honneurs et de la vie mondaine. Un coup d'audace de la part du député réussit cependant à faire pencher un moment la balance en sa faveur, mais ses odieuses intrigues sont dévoilées par l'amoureux de la jeune fille, et il ne reste plus au député qu'à s'enfuir pour échapper à la justice. Le bonheur sourit alors au commis-voyageur.

Cette pièce a été fort goûtée et appréciée par les membres de l'Association des voyageurs de commerce, lors de sa première représentation, le 8 décembre 1925, dans la salle des Chevaliers de Colomb, à Québec.

✓
REV. P. HUGOLIN, O. F. M.

Les Manifestes électoraux. — Vers 1912, le Révérend Père Hugolin, livrait au public sa comédie, intitulée comme ci-dessus.

Il est fait mention d'un candidat aux élections parlementaires qui désire à tout prix devenir député à l'Assemblée Législative, à Québec. Ce candidat, on se l'imagine, n'est pas un candidat comme ceux qui ambitionnent les honneurs parlementaires. Des principes, il n'en a pas. Il adopte ceux des électeurs. C'est pour lui le moyen le plus sûr de se faire élire.

Prié par des délégués de deux comtés situés, l'un, au nord de la province, l'autre, au sud, il accepte de se porter candidat dans ces deux endroits dont l'un est prohibitionniste. Aux délégués de ce comté, il se dit prohibitionniste convaincu et promet de faire révoquer la loi des licences d'hôtels. L'autre comté est sous l'empire de cette même loi, et il s'engage à faire disparaître les restrictions qui entravent le commerce des liqueurs alcooliques. De plus, il promet aux délégués prohibitionnistes de leur faire parvenir des milliers de manifestes de tempérance pour être distribués aux électeurs; et aux délégués favorables à la loi des licences, il annonce l'envoi prochain de cinq cents gallons de whisky pour les différentes paroisses de ce comté.

Par malheur pour lui, son domestique envoie les cinq cents gallons de whisky aux paroisses du comté prohibitionniste et les manifestes de tempérance dans le comté opposé à la prohibition. Des lettres et des télégrammes lui sont adressés de ces deux comtés le répudiant comme candidat. Le domestique en est

quitte pour une bonne rebuffade de la part de celui-ci, qui finit par avouer le tort qu'il a eu de ne pas lui donner plus d'explications avant de le charger de ces envois.

CLAUDE DUPONT

En 1915, sous ce pseudonyme, un prêtre du diocèse des Trois-Rivières, présentait au public deux drames d'ordre social, intitulés : l'un, *La Meilleure part* ; l'autre, *Un petit-fils*.

Le premier de ces drames représente deux institutrices dans le même village de campagne, deux sœurs. L'aînée est une de ces institutrices à l'âme forte que rien ne décourage : ni les contrariétés, ni les déboires de l'enseignement pendant toute la journée, ni les reproches amers et injustes des parents et des élèves ; la cadette, au contraire, est une de celles qui se découragent facilement. Sur les conseils d'une mère perverse, elle abandonne l'école et fuit aux États-Unis, séduite par l'appât d'une vie plus facile et par l'amour des plaisirs. Elle fait alors le désespoir de sa mère qui en meurt de peine. Rendue aux États-Unis, malgré les prières de sa mère, au lieu d'y trouver le bonheur, elle n'y éprouve que déceptions et malheurs. Après avoir essuyé bien des infortunes, elle revient à son village. Elle y apprend la mort de sa bonne mère ; elle en est au désespoir, et se repent en larmes d'avoir si mal agi. Il en est autrement de sa sœur qui est restée fidèle à sa mission. Ses contrariétés sont disparues, elle n'a plus personne pour lui faire la vie dure, et tous les gens de la paroisse sont satisfaits de ses services. Le bonheur lui sourit.

La morale de ce drame est facile à concevoir : *La meilleure part* est celle qui consiste à travailler et à faire son devoir.

Le deuxième drame a pour principal personnage le petit-fils de Pierre Gagnon, dont Gérin-Lajoie a fait le fidèle compagnon de Jean Rivard, le héros de son roman. Son nom est Jacques Gagnon. Son père est un type, comme Jean Rivard, qui aime sa terre et se contente de son sort. Son ambition est d'établir Jacques sur une terre au quatrième rang de sa paroisse et d'en faire un homme heureux comme lui sur sa terre, mais Jacques ne l'entend pas ainsi. Il déteste la vie à la campagne et les travaux des champs. Il a de plus pour ami un fainéant de la ville qui lui fait croire qu'on y gagne sa vie facilement et qu'on y jouit de tous les plaisirs. Au grand chagrin de sa mère qui ne peut le dissuader, ni par ses bons conseils, ni par ses larmes, il déserte le toit paternel et se rend à Montréal. Loin d'y vivre *en Monsieur* comme il s'y attendait, il est en butte à toutes les misères et il en devient gravement malade. Heureusement pour lui, le médecin qui par hasard est appelé à le soigner est un jeune homme qui a passé son enfance au même village. Il constate que le seul moyen de lui sauver la vie, c'est de le ramener chez lui. Sans tarder il le conduit dans une famille voisine de la sienne, et se rend ensuite chez son père pour lui dire l'état de son fils et obtenir de lui le pardon de ses fautes. Le père refuse d'abord de pardonner à ce fils ingrat, mais supplié au nom du Christ qui a tant pardonné, il pardonne en bon chrétien, et consent à le recevoir comme l'enfant

prodigue. Puis il y a fête à laquelle parents et amis sont invités, et la joie est dans tous les cœurs.

La pensée qui se dégage de cette pièce, c'est que le bonheur est plus facile à atteindre à la campagne qu'à la ville.

J.-HENRI LEMAY

L'Espionne Boche.— Drame militaire canadien de Monsieur Lemay, avocat, à Sherbrooke, aujourd'hui magistrat. Ce drame, composé au cours de la grande guerre mondiale à laquelle plus de 600 mille canadiens ont pris part, a été représenté pour la première fois à Sherbrooke, le 2 février 1916, au théâtre de Sa Majesté, avec un grand succès. L'auteur y jouait le rôle d'un ancien Zouave pontifical et vétéran de la guerre des Féniciens en 1876, et son épouse jouait celui de l'espionne, tandis que le Dr Cabana personnifiait le général Joffre.

Dans ce drame, nous dit l'auteur, tout est peint sur le vif : la grande guerre, avec ses causes, ses conséquences, la façon dont elle est conduite, l'héroïsme de nos soldats, l'abnégation de nos mères, l'horreur des batailles, l'astuce de l'Allemand, la récompense des braves.

L'auteur y décrit aussi le rôle important que ses compatriotes ont tenu dans cette lutte gigantesque de plus de vingt nations, et rend hommage à ceux qui ont eu assez de grandeur d'âme pour s'enrôler sous les drapeaux alliés.

Voici le résumé que nous en donne lui-même l'auteur.

1er ACTE

La scène se passe à Sherbrooke au début de la grande guerre. Un jeune avocat Paul de Chantilly, répondant à l'appel de la patrie, décide de s'enrôler. Il a à combattre les objections de sa fiancée et de sa mère. Celles-ci cependant se résignent et font héroïquement leur sacrifice.

Un espion et une espionne allemands sont mêlés à la vie de Paul et de sa fiancée Marcelle. Amoureux malchanceux ils décident de se venger.

Cet espion est enrôlé sous le nom de Daniel dans l'armée canadienne et va suivre Paul en Europe.

IIième ACTE

Nous sommes au camp de Salisbury Plain, en Angleterre. Le général confie à Paul des documents importants. Daniel et l'Allemande Laura Schneider volent ces documents. Paul est soupçonné, traduit devant un conseil de guerre. Il est condamné, et est pour être fusillé quand il est sauvé par son fidèle ordonnance P'tit Louis, qui a découvert le complot.

Daniel et Laura réussissent cependant à s'évader et continueront plus tard leur persécution contre Paul et sa fiancée.

IIIième ACTE

Une tranchée canadienne en Flandres, une veille de bataille. La compagnie du capitaine Paul se prépare à l'assaut.

IVième ACTE

Paul et P'tit Louis sont prisonniers des Allemands. On tente de les faire trahir, mais sans succès. Les menaces de mort contre eux et contre Marcelle ne les émeuvent pas plus.

Ils sont délivrés par les troupes canadiennes et Paul reçoit de Joffre, avec la liberté, la croix des braves.

✓ ANTONIN-E. PROULX

En 1916, M. Proulx a publié en un seul volume de 289 pages, trois pièces de théâtre, avec les titres suivants : *L'Enjoleuse*, *Dévotion*, *L'Amour à la poste*.

Dans *Dévotion*, l'auteur nous fait l'histoire émouvante et dramatique d'une famille française, d'un médecin de campagne et d'un commis-voyageur. Cette famille de noble origine, émigrée au pays à la suite de revers de fortune et obligée de cultiver la terre, se compose du père, de la mère, d'une fille et d'un fils.

Le jeune français dégoûté de vivre au milieu de paysans et de travailler à la terre, assaille, pour le voler, un commis-voyageur venu chez son père pour lui acheter sa récolte.

Le médecin, au contraire, est un héros qui, par dévouement pour la jeune française qu'il aime, et pour la sauver du déshonneur après l'attentat de son frère, aide celui-ci à s'échapper et se fait passer pour le coupable.

Délivré de la prison par le témoignage du commis-voyageur assailli, ce jeune médecin, se réfugie à Montréal, où pendant cinq ans, sous un faux nom, il mène une existence des plus misérables.

Il y est rencontré alors, par le commis-voyageur, qui le conduit à son village natal, et lui apprend le retour du coupable, récemment arrivé du Maroc, où il s'était distingué dans des engagements avec les indigènes. Le médecin au lieu de se venger de tout le mal qu'il a souffert, pardonne au coupable et son exemple est suivi par sa fiancée qui consent à épouser celui qui avait sauvé son frère.

L'Enjoleuse — Est une comédie en vers, en un acte qui représente une jolie soirée de famille, où l'on voit le père, la mère et leurs deux jeunes filles. Une d'elles s'amuse au salon à bâtir un château de cartes que l'autre renverse aussitôt par espièglerie. La mère pour la punir la condamne à pratiquer le piano pendant une heure, mais celle-ci se dérobe, et les moyens qu'elle prend pour éviter sa peine sont des plus ingénieux, et lui réussissent à merveille, grâce à son caractère enjôleur.

L'Amour à la poste. — Il est parfois dangereux pour des amoureux de se servir de formules toutes faites pour leurs lettres d'amour. Cela expose souvent ceux qui le font à de multiples embarras.

L'auteur nous présente ici comme principal personnage un jeune homme qui s'amuse à copier des lettres dans un recueil et à les adresser à des jeunes filles inconnues. L'une d'elles usant du même procédé, l'enthousiasme à tel point qu'il lui envoie une bague de fiançailles. Mais avant de lui rendre visite, deux autres de ses correspondantes inconnues se présentent : l'une, très jolie, est la fille d'un rustre paysan, qui l'accompagne ; l'autre est une fille de 40 ans qui cultive la poésie et tient à le prôner un peu trop.

Le frère de leur correspondant, c'est-à-dire l'auteur du recueil : *L'Amour à la poste*, arrive et les fait esquiver à tour de rôle ; la première, en l'emmenant avec son père à la cuisine ; la poétesse, en la faisant passer au boudoir pour admirer ses aquarelles. La fiancée se présente à son tour, avec son père, un paysan mal dégrossi, et son petit frère, un mal

élevé. Son correspondant et sa famille en sont tout à fait désappointés et pensent à s'en débarrasser. L'auteur du recueil est alors chargé de les évincer tous. Il y réussit; mais au moment d'expulser la jolie paysanne, il est séduit par son charme et la demande en mariage. Son frère en est quitte pour ses frais de correspondance.

En 1926, les Éditions Édouard Garand, de Montréal, faisaient paraître une autre pièce, en un acte, de M. Proulx, intitulée : *L'Intime souffrance*, et en 1930 une comédie en un acte, du même auteur, intitulée : *De l'Audace, Jeune homme*.

LE CHEVALIER AIMÉ PLAMONDON

Ames françaises.— Cette pièce évoque un épisode héroïque de la grande guerre de 1914, entre les nations de l'Europe, et exalte la beauté du sacrifice d'un jeune avocat canadien-français, qui, parmi tant d'autres, laisse tout ce qui lui est le plus cher au monde : foyer, femme et enfant, pour aller combattre avec les siens et aider la France à repousser l'envahisseur de son sol. Elle est divisée en trois tableaux.

Au premier, ce jeune capitaine, issu de l'illustre famille des Vaudreuil, annonce à son ami, le commandant René de Grammont, descendant d'une illustre famille française, sa décision irrévocable de partir pour la France et lui prédit « que l'heure est proche où la Providence réunira tous les fils de France dans une même communion à l'âme de la Patrie qui est à jamais chrétienne et catholique ».

Il lui prédit aussi qu'il aura le bonheur de retrouver la foi perdue, sur cette terre où ont vécu, lutté et prié ses valeureux ancêtres, et où peut-être ils vont mourir tous deux.

Au deuxième tableau, le capitaine Jacques Vaudreuil et le commandant René de Grammont sont au même hôpital, souffrant de blessures reçues dans la tranchée. Jacques fait de son mieux pour encourager son compagnon à endurer ses souffrances chrétiennement. Il y a entre eux une amitié profonde, et l'un et l'autre s'encourage au sacrifice en se donnant communication, l'un d'une lettre de son épouse, l'autre de sa mère, qui toutes deux sont imprégnées des mêmes sentiments d'amour pour la France.

Dans ce tableau, on y voit encore un soldat français qui, pour distraire ses compagnons blessés, chante la *Chanson des Blessés*, et en rappel, la *Marche des Ames Françaises*.

Ce tableau se termine par la visite du Général Castelnau. Il donne la main à tous les blessés et leur adresse des paroles émouvantes. Il salut spécialement Jacques et René et leur annonce avec fierté qu'ils ont mérité la décoration de la Légion d'Honneur. Leur émotion est au comble quand il épingle sur leur poitrine la Croix de Chevalier, et les soldats applaudissent avec enthousiasme. Le Général leur serre ensuite la main et les quitte en disant : Au revoir. Vive la France.

Au troisième tableau, Jacques et René sont dans les tranchées sur la ligne de feu. Le calme y règne

momentanément. L'ennemi ne donne pas signe de vie, et les soldats sont en train de s'égayer. L'un d'eux est invité à chanter, et il entonne *Sur le chemin de Paris*, chant à trois couplets, avec refrain. Il est suivi d'une Revue, de plusieurs morceaux en vers composés par un Lieutenant. Tour à tour un soldat français, un soldat belge, un soldat anglais et un soldat canadien viennent chanter leur morceau, dont les strophes redisent leurs divers sentiments.

La revue est à peine finie qu'une fusillade commence. L'attaque se renouvelle. Bientôt la tranchée est envahie. Un combat s'engage, Jacques est blessé à mort au moment où René le rencontre. Il tombe dans ses bras et peut à peine lui dire un adieu suprême et balbutier une prière avant de mourir. René se met à genoux et les mains jointes, s'écrie : *Mon Dieu, je vous retrouve dans l'âme de ce héros.*

On entend ensuite des cris de triomphe. Ce sont les soldats qui applaudissent la Marseillaise, l'hymne de la victoire que l'on entend au dehors et de loin.

Cette pièce a remporté un beau succès, lors de sa représentation, à Québec, par l'Union Dramatique, en 1916. Ce fut le prélude d'un autre succès, remporté par la représentation de *La Canadienne*, pièce de M. Plamondon et de son collaborateur M. Eugène Corriveau.

En collaboration avec M. Alfred Richard, M. Plamondon a écrit une fine comédie, intitulée : *Pas pour rire*, et de concert avec son ami, le poète Émile Coderre, il a donné une autre intéressante

comédie, intitulée : *Oh ! ces artistes*, qui a été entendue à la radio, en 1932 et 1933 et jouée aussi au Palais Montcalm, à Québec en 1932.

SIR ADOLPHE-B. ROUTHIER

Montcalm et Lévis.— Il appartenait à celui qui fut l'un des membres les plus distingués et les plus assidus du Comité du Monument Montcalm à Québec et qui tant de fois, durant sa vie, exalta notre foi religieuse et patriotique, de rendre un digne et superbe hommage à l'héroïsme de l'illustre Montcalm et de son vaillant compagnon d'armes, le Chevalier de Lévis. Cette tâche, M. le juge Routhier l'a accompli avec honneur en nous léguant l'un des plus beaux drames de notre répertoire canadien, drame qui mérite à tous égards la reconnaissance entière de ses compatriotes.

On pourra donc voir un jour nos bons acteurs représenter sur la scène Montcalm, Lévis, Bougainville, Bourlamarque, et autres héros de notre épopée canadienne, et il est à souhaiter que cette jouissance nous soit bientôt procurée. Où trouver un plus beau drame pour inspirer à notre jeunesse l'enthousiasme des beaux gestes et l'aversion pour tout ce qui est indigne, ainsi que l'amour de notre histoire. Ce drame, en effet, déroule sous nos yeux les plus beaux faits d'armes consignés dans ses pages et tous ses personnages nous parlent un langage qui excite en nous la plus grande admiration ou la plus profonde répulsion selon qu'il s'agisse de ces héros qui pour sauver la Nouvelle-France de la domination étrangère accomplissaient les actes les plus héroïques, ou de ces vampires qui profitaient

des malheurs du pays pour rançonner le peuple et le réduire à la famine.

Ce drame, publié en 1918, sept ans après l'inauguration du Monument Montcalm à Québec, se compose d'un prologue et de cinq actes.

Le prologue, c'est le touchant adieu de Montcalm, au Château de Candiac, à sa mère, à son épouse et à ses six enfants, avant son départ pour la Nouvelle-France, après avoir reçu du Roi, à Paris, sa commission de maréchal de Camp et de Commandant de son armée au Canada

Le premier acte se passe au Château St-Louis. Il y a grand bal chez le gouverneur, le Marquis de Vaudreuil. Tous les militaires de haut rang, et les personnages les plus distingués de Québec y assistent. Le gouverneur, le Chevalier de Lévis, et le Comte de la Pause s'entretiennent du bel exploit de Montcalm à Chouagen, et de ses heureux résultats. Lévis cause avec Mlle de Lanaudière, petite-fille de Madeleine de Verchères, et lui fait l'aveu de ses sentiments d'amour. De Villiers porte à la connaissance de Bougainville, les plaintes des Canadiens. Montcalm, à son tour, se plaint à Vaudreuil de la conduite infâme de Bigot. Au milieu de ce monde de gloire on voit les sinistres profiteurs qui s'occupent de leurs projets néfastes, tels que Bigot, Varin et Cadet.

Le deuxième acte se passe à Carillon, le 8 juillet 1758. Le théâtre représente le camp, les tentes, les retranchements, le Fort, la montagne et la rivière.

Montcalm aperçoit Lévis qui arrive avec 400 soldats ; et jubile. Il s'entretient avec lui et tous deux déplorent le fait qu'ils ne pourraient être

remplacés, s'ils venaient à mourir au milieu de la bataille.

On cause de la force respective des combattants : vingt-six mille soldats anglais contre trois mille soldats français, et Montcalm indique à Lévis son plan de bataille. Puis c'est la victoire. Bourlamarque, De Lanaudière, Saint-Ours et autres racontent les épisodes sanglants de la bataille et les exploits de toutes les troupes, pendant que Montcalm et Lévis portent des secours aux blessés. A son retour au camp, on l'acclame, et c'est alors que Montcalm prononce ces fameuses paroles; montrant d'un geste la croix qu'il vient de faire planter : « Voici le signe de la victoire, Dieu est ici, et c'est lui qui triomphe. »

Le troisième acte se passe au Château St-Louis, dans le bureau du gouverneur. En attendant l'arrivée du gouverneur, Montcalm et Lévis causent de l'insuccès de la mission de Bougainville auprès du Roi de France, et du peu de secours obtenu. Présentiments de Montcalm sur le sort de la colonie et sur son propre sort. En présence du gouverneur, Bougainville rend compte de sa mission. Trois cents recrues, au lieu de dix mille. C'est l'abandon. Représentations de Montcalm au gouverneur pour sauver la colonie. Il lui recommande d'user de ses pouvoirs et de mettre fin aux dilapidations du trésor public par l'intendant Bigot. Le gouverneur alors appelle Bigot, et lui demande d'employer son argent à recruter des miliciens. Insolence de Bigot dans sa réponse. Il se moque des menaces du gouverneur de le faire arrêter et de le faire rembourser de toutes les sommes mal acquises. Montcalm

suggère au gouverneur de faire arrêter Bigot et ses complices et de les conduire en France à bord d'un navire. Vaudreuil se dit impuissant.

Le quatrième acte se passe aux quartiers généraux de Montcalm, au Manoir de Salaberry, à Beauport. Le 12 septembre, à la veille de la bataille des Plaines d'Abraham, Montcalm entend le bombardement de Québec qui dure depuis plusieurs jours. Il a le pressentiment que la fosse creusée dans la crypte de la chapelle du monastère des Ursulines sera pour lui. Tout est prêt pour la bataille. Les marins anglais sont à l'Ile d'Orléans. Saunders est à la Canardière avec ses vaisseaux. Une batterie française est à Sillery. Bougainville attend le moment d'avancer avec ses 2,000 hommes. Fontbonne, avec son régiment de Guienne, est sur les Plaines d'Abraham. De Vergor est fait prisonnier avec ses hommes. Montcalm accourt à Québec et donne ordre de lui envoyer ses soldats en garnison à Beauport. Issue fatale de la bataille des Plaines d'Abraham. Montcalm rentre en ville, affaissé sur son cheval, soutenu par deux soldats. Il dit au Dr Arnould qu'il préfère mourir plutôt que de voir les Anglais dans Québec. Il recommande au Commandant des troupes anglaises de protéger les Canadiens et à son secrétaire d'écrire ses adieux suprêmes à son épouse, à sa mère et à ses enfants. La capitulation, après sa mort.

Le cinquième acte se passe sur la place du Château Saint-Louis, à Québec, le 18 octobre 1760. Le drapeau anglais flotte à la tour du Château. Officiers français et canadiens parlent avec la foule des termes de la capitulation et de ses conséquences : cession du

pays à l'Angleterre, départ des troupes françaises et des seigneurs pour la France, refus des honneurs militaires. A cette nouvelle Lévis brûle ses drapeaux. Espoirs de rétrocession du pays. Adieux du Chevalier de Lévis à Mlle de Lanaudière.

LOUIS COUPAL

Ceux qui souffrent.— L'auteur dans cette pièce en un acte, composée en pleine guerre, en 1918, nous présente une famille composée du père, de la mère et d'un fils : Le père est traîné devant le tribunal et est menacé pour la deuxième fois de la prison. On le tient responsable de toutes les difficultés que l'autorité allemande doit subir dans l'exécution de ses lois néfastes qui privent toute une race de ses droits à sa langue et à sa religion. Le fils en est indigné et sa haine est telle qu'il est incapable de pardonner aux ennemis de sa race et d'espérer même en la protection divine. A sa mère qui tente de le calmer, il lui fait un tableau des plus sombres de la tyrannie saxonne et lui raconte les actes de barbarie dont ils se sont rendus coupables envers les femmes et les enfants. Le père apprend enfin qu'il est condamné de nouveau, et cette fois pour cinq ans. Le fils entre dans une nouvelle colère, mais le père tout résigné à son sort, le calme en lui disant que la Providence a fait peut-être agir ainsi le juge qui l'a condamné, afin de réveiller l'âme de ses compatriotes. Il console aussi son épouse en proie à la plus vive souffrance et lui recommande de donner à son fils l'exemple de la résignation chrétienne. Il va se livrer ensuite à la justice, content de souffrir pour sa foi et sa langue, et croit qu'un jour viendra

où du sein même de la race saxonne surgiront des gens pour venger les iniquités commises envers les siens et envers lui. C'est le type d'un héros.

MM. DAMASE POTVIN ET ALEXANDRE
VILLANDRY PLANTE

Deux aventuriers.— Tel est le titre d'un drame que ces deux auteurs ont fait représenter plusieurs fois au Théâtre Populaire, à St-Roch de Québec, vers 1912.

MM. DAMASE POTVIN et ALONZO CINQ-MARS

Maria Chapdelaine.— Ces deux littérateurs bien connus du public ont eu l'idée en 1919, de faire figurer sur la scène l'héroïne du beau roman de Louis Hémon, en la faisant escorter des autres personnages de ce roman.

Dans ce but ils ont écrit en collaboration un drame en cinq actes, et tout était organisé pour sa représentation par une troupe française, lorsque des difficultés inattendues sont venues les en empêcher.

Il a toutefois été publié dans *Le Terroir* des mois de juin, juillet, août et septembre de 1919.

Ce drame reproduit les mêmes scènes que Louis Hémon a si merveilleusement décrites et représente ses personnages tels qu'ils sont dans le roman.

J. - AUGUSTE CHOQUETTE

Neveu de l'Hon. Ernest Choquette, Conseiller Législatif, il a voulu, comme son oncle, utiliser son talent littéraire au profit du théâtre canadien.

Jeune encore, il lui a déjà donné les pièces suivantes :

Le Retour, pièce en un acte, second prix de concours, Alliance Artistique de Montréal ; créée à Montréal par des artistes français, et reprise à Québec, au théâtre Impérial, le 16 janvier 1919.

Claire, pièce en trois actes, jouée à Montréal, par des comédiens français, le 17 avril 1921, et reprise dans cette même ville, le 8 mai de la même année.

Honni soit qui mal y pense, lever de rideau, paru dans *la Vie Canadienne*, Montréal.

Le Départ, pièce du terroir en un acte.

Claire.— Cette comédie est une satire du "monde" et des arrivistes en politique, et voici l'analyse qu'en a donné *Le Soleil*.

L'héroïne « Claire » est une brave fille, insensible à l'éclat du nouveau milieu où la transportent, comme par enchantement, les millions que son papa a fait dans les épices. Elle est, à cet égard, tout le contraire de sa bonne maman devenue, de par les circonstances, une adepte attendrie du veau d'or et du snobisme mondain. Cette maman genre « nouveau riche » a sur le mariage des principes tout-à-fait particuliers, et elle ne craint pas, mue par une étrange compréhension du lien matrimonial, d'insister auprès de sa fille pour que celle-ci prostitue sa jeunesse et son avenir à un Comte flanqué de soixante printemps et dépourvu de fortune. Madame Hubert, c'est ainsi qu'on la nomme, n'a pas de plus chère ambition que d'être la mère d'une Comtesse et tout le monde l'en félicite, sauf, sa fille et un vieil ami de la maison, un vieux garçon, ancien ministre « sans portefeuille », et qui s'est fait, dans l'exercice de ses fonctions publiques,

une philosophie politique qui n'est pas tendre à l'endroit des parlementaires peu scrupuleux qui abusent de leur situation d'un moment pour faire argent de tout bois et commettre des abus.

M. Hubert, lui, est une pâte molle que sa femme pétrit à « volonté ». Il écoute, hasarde parfois une observation, mais finit toujours par opiner du bonnet quand « Madame » a parlé. Il se laisse vivre et laisse faire. Et notre héroïne qu'un ami d'enfance paraît avoir oublié, se voit pour ainsi dire contrainte de se fiancer au sexagénaire, à la grande joie d'une mère vaniteuse. Mais l'inévitable arrive, et au moment psychologique, l'ami d'enfance fait son apparition. Le Comte, beau joueur, en prend son parti et demande la main de Claire... pour son plus jeune et plus heureux concurrent. Et le rideau tombe sur ce beau dénouement, non sans que Madame Hubert esquisse une moue simiesque.

Cette pièce contient nombre de traits d'esprit et aussi plusieurs satires amusantes et spirituelles contre les parvenus, la politique, l'amour, le snobisme, la musique moderne et certains clubs féministes.

En avril 1933, elle a aussi été jouée, au Palais Montcalm, à Québec, par la troupe Barry-Duquesne, de Montréal.

Le Retour.— L'auteur de cette pièce nous transporte en plein foyer canadien-français, à l'époque de la grande guerre de 1914.

On y discute un sujet d'actualité : l'enrôlement, et toute la famille est dans l'attente de l'aîné qui, dès le début de la guerre, s'est enrôlé « pour faire son devoir », car c'est le jour fixé pour son retour

au foyer. On le croit sain et sauf. Il revient aveugle. Il s'en suit une scène pathétique.

Cette pièce a été représentée au Canadien, à Montréal, en 1921, et ceux qui l'ont entendu lui ont fait un chaleureux accueil.

HERVÉ GAGNIER

Dollard.— M. Hervé Gagnier a été le premier à dramatiser le magnifique exploit de Dollard et de ses dix-sept compagnons au Long-Sault, et il l'a fait avec un beau succès. Son exemple a été suivi par deux autres auteurs dont les noms figurent dans cet opusculé.

Sa pièce est en trois actes et cinq tableaux.

Au premier acte, un chef huron vient apprendre au gouverneur, M. de Maisonneuve, que les Iroquois se préparent à exterminer les blancs et à détruire la colonie naissante, à Villemarie et à Québec. Le gouverneur manifeste de fortes inquiétudes sur le sort de la colonie. Le projet de se réfugier à Québec est repoussé par Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoise. Dollard insiste pour aller à la rencontre des Iroquois. De Maisonneuve, Jeanne Mance, Lambert Closse et l'abbé Souart essaient en vain de le dissuader de mettre son projet à exécution.

Au deuxième acte, Dollard et ses compagnons assistent à la messe avant leur départ. L'abbé Souart les exhorte au sacrifice, les encourage et les bénit. Dollard fait prêter serment à ses compagnons de mourir plutôt que de se rendre à l'ennemi. Ils descendent ensuite au rivage où les canots les attendent pour leur périlleuse expédition. La foule les accompagne. Dollard met ses soldats en rang et

fait l'appel de chacun d'eux. Le gouverneur leur adresse la parole et leur recommande d'obéir à leur chef et de faire bravement leur devoir.

Au troisième acte, Dollard donne ordre de réparer la brèche faite à la palissade dans les dernières attaques. Il ne lui reste plus que huit compagnons. Tous les indiens, à l'exception de leur chef, l'ont abandonné. La situation est sombre, les ennemis sont nombreux et sont assurés de la victoire. Dollard et le chef huron sont décidés plus que jamais à vaincre ou à mourir. Un de ses compagnons, pour comble de malheur, meurt avant la dernière attaque.

La pièce se termine par un tableau représentant une scène de carnage et la mort de Dollard, le dernier à mourir.

Cette pièce a été jouée deux fois au Monument National, à Montréal, avant d'être imprimée, le 11 novembre 1920 et le 24 mai 1921.

RÉV. FRÈRE R. F.

DE L'ACADÉMIE DE LA SALLE DES TROIS-RIVIÈRES

Ames Héroïques.—Drame en quatre actes et en vers, avec chœurs et orchestre.

Ce drame, nous dit l'auteur, nous fait assister aux inquiétudes quotidiennes dans lesquelles vivaient les colons d'alors, en face des Iroquois. La pièce retrace surtout le grand siège des Trois-Rivières par les Agniers et la résistance de Pierre Boucher et de ses quarante-six braves. Un bon nombre de personnages appartiennent à l'histoire. Pierre Boucher, capitaine du fort dirigea la défense. Ce brave au noble caractère est la principale figure de cette

tragédie. La scène nous présente encore le gouverneur Jean de Lauzon qui secourut la place ; le Sieur de Bellepoire dont le hardi courage réprima l'Iroquois ; le Père Le Mercier, qui travailla aux fortifications. Médard Chouart, l'explorateur ; Guillaume Couture, l'interprète ; Téharihogan, chef agnier, qui fit la paix avec le capitaine Boucher, font aussi partie du domaine historique. Au cours du drame, des circonstances permettent de mentionner d'autres figures trifluviennes : M. Duplessis Bochart, gouverneur et sa troupe de braves ; le Père Buteux, missionnaire en ce lieu ; Piescaret, le terrible chef algonquin, l'ami des Français.

Cette pièce a été représentée, pour la première fois, à Trois-Rivières, le 12 avril 1921.

MAJOR RODOLPHE GIRARD

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Les Ailes cassées.— C'est une pièce à thèse en trois actes que l'auteur nous présente sous ce titre. L'auteur veut nous démontrer, ce qui est d'expérience assez fréquente, que les mariages contractés par ambition et pour satisfaire la soif des honneurs, ne font que des malheureux. Et pour appuyer sa thèse, il présente comme personnages principaux de sa pièce une jeune fille dont le père est riche et influent dans le monde politique, et un jeune avocat plein d'ambitions et de talents. La jeune fille n'a qu'un désir, non celui d'être aimée et d'aimer, mais celui de jouer un rôle important dans la société mondaine et dans les milieux officiels. Elle fait la connaissance du jeune avocat, et voit en lui celui qui peut la faire parvenir à son but. Elle conçoit

alors le projet de l'épouser et de le faire élire ensuite député. Elle fait part de ses desseins à son père et les lui fait accepter. Celui-ci manifeste de son côté à l'avocat ses intentions de le faire élire député et ses bonnes dispositions à lui fournir l'argent nécessaire pour gagner son élection, en invoquant la raison que des hommes comme lui sont nécessaires à un parti, toutes choses pour plaire entièrement à l'avocat, arriviste enragé. D'ailleurs connaissant les ambitions de la fille de son protecteur, et assuré qu'elle ne demande pas mieux que de l'accepter, l'avocat se décide à l'épouser, plutôt que celle qu'il aime. Il lui arrive alors ce qui arrive à ces grands oiseaux qui veulent monter trop haut et dont la rafale casse les ailes. Alors qu'il est devenu ministre, sa femme cause un scandale en plein bal ; puis il est obligé de résigner ses fonctions après avoir perdu sa fortune. Enfin, sa femme meurt d'un accident d'automobile.

Cette pièce a été imprimée en 1921, et représentée encore l'an dernier, le 16 octobre 1932, à Montréal, sous le patronage des Honorables David et Rinfret.

Monsieur Girard est l'auteur de plusieurs autres pièces que nous regrettons de n'avoir pu nous procurer pour en faire connaître le thème.

Nous sommes heureux toutefois d'en donner la liste telle que publiée dans la pièce que nous venons d'analyser : *Madeleine de Verchères*, drame en 5 actes ; *A la conquête d'un baiser*, comédie en 3 actes ; *Le Conscrit impérial*, comédie en un acte ; *Le doigt de la femme*, comédie en un acte ; *Le Chien d'Or*,

drame en cinq actes et un prologue ; *Corinne*,
drame en 4 actes ; *Dialogue sur les morts*, saynète.

LOUVIGNY DE MONTIGNY

Avant d'écrire des pièces dramatiques, L. de Montigny s'était distingué comme écrivain, et comme tel la Société Royale du Canada l'avait admis au nombre de ses membres.

En 1916 il publiait son plus important ouvrage, intitulé : *La langue française au Canada*.

C'est plusieurs années après qu'il se complut dans le genre théâtral.

En 1923, il fit représenter au théâtre Parisien, à Montréal, le 27 janvier, sa première comédie en un acte, intitulée : *Je vous aime*.

En 1927, le 25 avril, il fit représenter pour la première fois, sa deuxième comédie, intitulée : *La Cabane à Sucre*, une des pièces les plus populaires.

Il en a aussi écrit une troisième, qui a pour titre : *Boules de neige*.

Dans la dernière partie de notre travail, nous rappelons ses trois ballades opéras.

M. JULIEN PERRIN, P. S. S.

Gloire à Dollard.— Cette pièce a été créée pour être jouée en plein air, et se compose de cinq actes, qui doivent être expliqués à l'auditoire par un héraut. L'auteur est un prêtre sulpicien de Montréal.

Au premier acte, on représente Dollard et ses seize compagnons au bord du fleuve St-Laurent prêts à partir pour le Long-Sault sur la rivière Outaouais, dans le but de barrer la route à une troupe de 800 Iroquois se dirigeant vers Ville-Marie

pour la détruire. M. Souart, prêtre sulpicien et curé de Ville-Marie est avec eux et leur adresse de touchants adieux. Dollard et ses volontaires jurent ensuite de mourir plutôt que de céder devant l'ennemi.

Au deuxième acte, on représente Dollard et ses compagnons débarquant au Long-Sault et allant se cantonner dans un petit retranchement. On y travaille hâtivement, et lorsque tout est à l'ordre, un chef huron et 39 de ses guerriers, avec un chef algonquin et deux de sa tribu viennent parlementer et promettent à Dollard de s'allier à lui pour combattre les Iroquois. L'alliance est suivie d'acclamations et de réjouissances dans les deux camps.

Au troisième acte, les spectateurs voient arriver sur le fleuve, en canot, un premier détachement d'Iroquois. L'alarme est donnée par les éclaireurs de Dollard et celui-ci se dirige vers la rivière avec un peloton de volontaires. Une escarmouche s'engage dans laquelle quelques Iroquois seulement ont la vie sauve. Dollard et ses soldats vont ensuite allumer un feu de branchages près duquel ils se reposent en récitant le chapelet. De nouveau les éclaireurs annoncent l'arrivée de cent canots Iroquois. On se retire précipitamment dans le fort, d'où l'on ouvre le feu sur l'ennemi. Des clameurs, des hurlements, des détonations se font entendre, les flèches sillonnent l'air. Des combats singuliers hors du fort s'engagent. Les morts et les blessés se multiplient. Enfin les Iroquois fuient vers la rivière et se cantonnent pour attendre le renfort des 500 Iroquois campés dans les îles. Pendant ce temps les Hurons, pris de peur,

abandonnent Dollard les uns après les autres et passent à l'ennemi qui les acclame. A l'arrivée des renforts, un nouveau et terrible combat s'engage. Les compagnons de Dollard tombent un à un. Dollard lance contre les assaillants un baril de poudre enflammé qui au lieu de faire explosion sur eux, tue dans le fort tous les survivants, sauf un seul.

Au quatrième acte, les Iroquois pénètrent dans le fort démantelé et s'emparent du français, seul survivant, et lui font subir les supplices les plus barbares. Les Iroquois délibèrent ensuite et décident de ne pas aller attaquer Ville-Marie, et on les voit se diriger vers la rivière et se rembarquer dans leur canot. Ville-Marie est sauvée.

Au cinquième acte, c'est l'apothéose de Dollard et de ses compagnons. Les clairons sonnent et chaque héros reparaît sur la scène, comme une vision. Les morts parmi les sauvages reparaissent aussi. Tous se forment ensuite en longue file et exécutent une grande parade avec fanfare et clairons.

JEAN FERON

La Secousse.— Cette pièce dramatique, publiée en 1924, est d'un genre tout différent de celles que nous avons analysé, jusqu'ici. Elle nous présente une famille composée du père, de la mère et de deux fils. L'aîné est le préféré du père, tandis que le cadet est l'idole de la mère. L'aîné est sérieux, actif, et intéressé aux affaires de son père ; le cadet est léger, frivole et ne pense qu'à s'amuser. Le père est vexé de sa conduite et songe à l'envoyer à l'étranger, dans le but de l'assagir. Il a en cela l'assentiment de son

filz aîné qui l'aide à faire sa fortune. La mère et son préféré s'y opposent. Il s'en suit des dissensions entre le mari intransigeant, et la femme toujours disposée à excuser et à pardonner les fautes et les errements de son cadet. Le désaccord entre les deux frères est encore plus prononcé. Le cadet accuse l'aîné de se conduire aussi mal que lui, de lui avoir enlevé l'affection de son père et celle de la jeune fille qu'il aimait, de vouloir le chasser du foyer familial, et de lui ôter sa part d'héritage. Irrité le père le met à la porte et menace même son épouse de la tuer lorsqu'elle vient lui faire des reproches et lui annonce qu'elle veut à son tour délaisser le foyer conjugal pour aller rejoindre son fils évincé.

Toutes ces *secousses* d'indignation et de colère prennent fin à l'annonce du mariage de la jeune fille aimée des deux frères avec un autre amoureux, et la paix se fait entre le mari et la femme et entre les deux frères.

M. Jean Féron est un romancier bien connu, à Montréal, où ses romans sont répandus.

RÉVÉREND FRÈRE MARIE VICTORIN

Charles Le Moyne.— Ce fut sans doute un heureux destin pour ce savant naturaliste canadien et ce littérateur distingué, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques et littéraires importants, que d'avoir été choisi par les supérieurs de sa communauté, les Frères de la Doctrine Chrétienne, pour aller enseigner les sciences naturelles au collège de Longueuil, l'un de nos endroits les plus anciens et les plus historiques. C'est là en effet, où il habite depuis plusieurs années, qu'il a pu étudier l'histoire de la noble famille

LeMoyne, dont la Nouvelle-France s'honorait à son origine, et en particulier celle de son chef : Charles LeMoyne, et cela lui a donné l'heureuse idée de composer en son honneur la pièce dont il s'agit présentement.

Cette pièce, en vers et en prose, se compose de trois actes, et a été publiée en 1925. Ce sont les principaux faits de la vie de ce héros que l'auteur nous fait connaître dans sa préface tels qu'ils ont été consignés dans *l'Histoire de Longueuil*, par MM. Jodoin et Vincent.

Au premier acte l'auteur nous fait assister à une séance du conseil du Gouverneur de Maisonneuve, à Ville-Marie, devant lequel comparaissent pour être jugés deux prisonniers Iroquois, capturés par Chs. LeMoyne, et accusés d'avoir fait des incursions au pays, les armes à la main, en violation des traités de paix conclus par un des chefs des cinq nations indiennes ennemies

L'assistance se compose du gouverneur, du Supérieur des Sulpiciens, des notables de Ville-Marie et d'un groupe de miliciens.

A l'ouverture de la séance, les miliciens chantent un hymne en l'honneur de la Vierge du Bon Secours. Le gouverneur annonce ensuite le coup de main de LeMoyne et le but de la convocation du conseil. LeMoyne fait le récit de sa capture et indique les noms de ses prisonniers : deux chefs Iroquois, ainsi qu'un jeune Iroquois trouvé à moitié mort de peur au fond de leur canot. Amené devant le gouverneur et interrogé par LeMoyne, le jeune Iroquois leur apprend qu'il est le fils d'un chef ami des Français,

et que ce sont les deux chefs prisonniers qui l'ont saisi et capturé au cours d'une expédition contre les Algonquins, afin de le livrer à la cruauté de ses ennemis, par haine et vengeance contre son père dont les conseils prévalaient sans cesse sur leurs conseils. On apprend aussi que deux français capturés auparavant par les Iroquois vivent encore, et l'un des deux prisonniers Iroquois est mis en liberté et l'autre retenu en otage, à la condition que les deux français soient délivrés de leur captivité. Puis une indiscretion permet au chef libéré de concevoir le projet de s'emparer de LeMoyne, qui a tué son fils, plutôt que de s'acquitter de sa mission. Une prière des fils de LeMoyne et du jeune Iroquois demandant à Dieu de le protéger, termine ce premier acte.

Au deuxième acte, l'auteur nous transporte sur les bords de la rivière Richelieu. Des Algonquins y chantent et dansent autour d'un prisonnier Iroquois lié à un poteau de torture. Des colons de LeMoyne arrivent et le délivrent, en apprenant que c'est Garagonthier, chef Iroquois ami des Français. On lui apprend alors que LeMoyne est capturé par les gens de sa tribu, qu'on est à sa recherche, et que les Français ont fait prisonniers deux de ses chefs et un autre jeune Iroquois, nommé Fleur-du-Lac. Garagonthier en entendant le nom de son fils s'informe de son sort, et apprenant qu'il est en route pour son wigwam, sous la garde de deux hommes, ivre de joie, il jure alors d'aller délivrer LeMoyne et tous partent pour le pays des Agniers.

Au troisième acte, la scène représente un village iroquois, avec ses wigwans.

LeMoyne, prisonnier, et Fleur-du-Lac, fils de Garagonthier, revenu sain et sauf parmi les siens, se reconnaissent. Le chef qui avait capturé LeMoyne lui annonce que le Grand Conseil des chefs des Cinq-Cantons va le juger et le condamner. Indigné de voir Fleur-du-Lac prendre la défense de LeMoyne, il l'envoie rouler aux pieds de son protecteur, puis l'emmène à son wigwam, après avoir menacé de le tuer. Chs. LeMoyne est conduit ensuite devant les chefs du Grand Conseil. On réclame sa mort. Quelques chefs s'y opposent, mais finalement il est condamné et le bûcher est préparé. Garagonthier, son ami, arrive à ce moment et obtient sa délivrance sous la menace de la destruction de leurs foyers par les Français, si leur chef est tué. Chs. LeMoyne craignant pour la vie de Fleur-du-Lac, l'envoie chercher. En même temps Garagonthier envoie chercher les colons français restés au bord de la rive. Celui-ci reconnaît son fils, Fleur-du-Lac et Pierre LeMoyne, fils de Charles. Tous deux avaient juré de protéger leur père respectif, si jamais le danger les menaçait. Les deux chefs ennemis sont tués, l'un par Garagonthier, l'autre, par son fils. On chante : Gloire à Dieu, et on crie Vive Garagonthier ! Vive LeMoyne !

Le Frère Victorin est aussi l'auteur d'une fantaisie dramatique en un acte et trois tableaux, imprimée en la même année, 1925.

Peuple sans histoire, est le titre de cette deuxième pièce. Que de protestations indignées, ces mots écrits

par Lord Durham aux autorités britanniques au sujet des Canadiens Français, après l'insurrection de 1837, n'ont-ils pas soulevées ! Cependant bien qu'elles soient aujourd'hui et depuis longtemps au discrédit de leur auteur, qui en les écrivant manquait de vision et de pénétration d'esprit, elles ne cessent de provoquer au cœur du canadien français qui les lit encore un sentiment d'opprobre et de mépris. Ce sentiment, l'auteur de cette pièce, a dû le ressentir fortement, puisque pour protester encore contre cet écrit diffamatoire, il a créé sa pièce qui, toute modeste, est pleine d'un souffle patriotique. Voici en quelques mots quelques détails de sa composition.

L'action se passe à Québec, au Château Haldimand, situé là où est aujourd'hui la façade du Château Frontenac.

Au premier tableau, Lord Durham y est installé dans son bureau avec son secrétaire. Tous deux échangent leurs impressions sur la beauté de Québec et ses environs, et se mettent à regretter que ce beau pays ne soit pas habité par un peuple de traditions et de langue anglaises, et à blâmer l'Angleterre « d'avoir laissé, un siècle durant, cette forte race de paysans latins s'enraciner dans un sol britannique de par les armes ». Puis on le voit seul, rédigeant son fameux rapport sur la situation politique et s'endormant après avoir jeté sur le papier ces mots fatidiques : « Peuple sans histoire. »

Au deuxième tableau son intendante et sa compagne, deux sœurs, filles d'un patriote tué à la bataille de St-Denis, en 1837, lui apportent un

goûter à l'approche de la nuit. L'une d'elles, la plus âgée et la plus instruite, sait que Lord Durham est un ennemi de sa race et que « sa plume est plus terrible que la torche de Colborne ». Le trouvant endormi, elle regarde les pages éparpillées sur sa table et lit les derniers mots qu'il a écrit au sujet des Canadiens Français. Indignée, elle écrit précipitamment ces mots en travers de la page : « Thou liest » — tu mens — signé : Madeleine de Verchères, et s'en va, emportant le goûter.

Au troisième tableau, Lord Durham se réveille à la lumière du jour, et lisant ces mots écrits en grosses lettres, trépigne de colère et se demande qui a pu avoir l'audace de les écrire. Il ne peut toutefois dévoiler le fait, il deviendrait la fable de la société. Il s'apaise et réfléchit. Après tout on peut avoir raison. « La survivance de ce peuple simple, de ce lys tombé du drapeau blanc, de cet enfant de France abandonné par sa mère, le bruit de cantique assourdi et très doux que fait sa vie sous ce vaste ciel, ne composent-t-il pas, au regard du penseur, l'une des belles strophes du poème humain ? »

A ce moment Thérèse paraît, et Lord Durham s'informe s'il y a quelque personne qui se nomme ou s'est nommée Madeleine de Verchères. Avec une chaleur toute patriotique, Thérèse alors lui raconte au long l'exploit de cette héroïne de 14 ans ; Lord Durham en est ravi. Il la soupçonne cependant d'avoir écrit ces mots blessants, mais plein d'admiration pour sa crânerie et son amour de l'héroïsme, il lui remet avec un sourire le papier accusateur, en lui disant, sans lui demander d'explications :

« Je vois en effet que le fort de Verchères est encore français, et que, malgré le siècle écoulé, l'ombre de la petite Madeleine revient parfois, la nuit, dans le Château, monter la garde ! »

Cette pièce a été représentée plusieurs fois, entre autres : A Québec, en février 1930, à l'Académie Commerciale, et à Loretteville, en juin de la même année. En troisième lieu, au gala dramatique de Québec, le 21 mars 1933.

CAMILLE DUGUAY

La Veillée de Noël.— Voilà une pièce, en deux actes, avec chant et musique, qui a dû faire passer d'heureux moments à ceux qui l'ont déjà entendue ; la première fois, à Drummondville, par le cercle dramatique de cette ville ; la deuxième fois à Québec, quelque temps après, par un groupe d'artistes choisi par M. Moncourtois Devalière, metteur en scène des tournées mondiales de la Comédie Française, et dans plusieurs autres villes, entre autres : Lowell, le 10 décembre 1929, et à Victoriaville, le 9 février 1931.

Le succès que cette pièce a alors obtenu ne manquera certainement pas de se continuer.

Qui n'aimera pas, en effet, à entendre de la bouche d'acteurs travestis en paysans, ces élans de foi religieuse recueillis par l'auteur, sur les lèvres de nos paysans, et inspirés par la glorieuse Fête de Noël ; à se rendre compte du zèle déployé par le maître chante et l'organiste de la paroisse rurale pour rehausser la solennité de cette fête ; à écouter l'écho fidèle de ces conversations entre paysans réunis chez un de leurs amis avant d'aller à l'église assister

à la Messe de Minuit, et dont l'auteur a su nous faire goûter l'originalité, le charme, la franchise ?

C'est une veillée joyeuse et animée que l'auteur a voulu nous mettre sous les yeux. La scène se passe à l'intérieur d'une maison d'un brave cultivateur de la Baie du Febvre, au bord du Lac St-Pierre. D'abord on assiste à l'arrivée de la jeune fille de la maison qui, partie de l'Abitibi où elle enseigne, vient passer la vacance de Noël chez ses parents. On devine leur joie. Arrive ensuite le postillon avec ses paquets, joyeux lui aussi de faire ses commissions et de rapporter toutes les nouvelles cueillies sur sa route. Viennent ensuite les amis des 2e et 3e concessions, qui arrivent en temps pour jaser avant la messe, et c'est à qui ferait le mieux. On parle de tous les gens du village ; du curé qui « pour le confessionnal et les malades, y est », qui ne *barlande* pas sur une messe, et fait les baptêmes d'un tour de main ; du docteur qui se soucie plus de guérir *ses malades* que de se faire payer ; du notaire, dont on soupçonne quelque peu l'honnêteté ; de la ménagère du curé, qu'on accuse d'avoir fait perdre sa place au bedeau pour mettre à sa charge son arrière neveu ; et on attaque même le député, pour taquiner la maîtresse de la maison, qui ne l'aime pas, et lui lance alors à la tête les épithètes de « bon à rien et de *membre inutile* ». Le temps passe et l'heure de la Messe de Minuit sonne. Invité par le maître de la maison, Jean, son voisin, un paysan amoureux de sa fille, Marthe, vient la chercher pour la conduire à la messe, et tous les veilleux partent pour l'église.

A l'issue de la messe, Jean fait ses aveux à Marthe, et celle-ci, qui, sur la recommandation de son père, avait prié au Sanctus pour être éclairée sur son choix entre Jean et Henry, de Manchester, lui dit qu'une voix intérieure lui a dit de s'unir à Jean. Les veilleux arrivent de nouveau à la maison, invités à prendre part au réveillon ; le maître chantre, le premier. On s'empresse de le complimenter de son chant. Il avoue avoir encore de la voix, mais il raconte que son père était encore meilleur chanteur que lui, « qu'à une Messe de Minuit, il avait donné au 3ème couplet de *Minuit Chrétiens*, la note haute avec une telle force, que la lampe du sanctuaire et les cierges de l'autel en tremblaient ». Puis on se met à table pour goûter les bons mets canadiens, et la joie recommence. A tour de rôle les convives sont invités à chanter, ainsi que le maître et la maîtresse de la maison, leur fille et son fiancé ; ça commence par le maître chantre, qui ne se fait pas prier, et ça finit par l'amoureux des États-Unis qui bredouille une banale chanson, autant en anglais qu'en français. Le postillon Ti-Jos est ensuite invité à conter une histoire, puis après de bonnes paroles du maître de la maison à l'adresse de ses invités, et celles du maître chantre à l'adresse des hôtes de la maison, on se séparera en chantant :

« Bonsoir, mes amis bonsoir, etc. »

ALEXANDRE HUOT

M. Huot est un jeune qui a déjà fait plusieurs œuvres intéressantes dans le domaine littéraire. En outre de ses cinq romans, et de son ouvrage intitulé : *Aventures Extraordinaires de Guy Verchères*,

il a, avec l'appui des Éditions Garand, livré au public, en 1926, quatre pièces de théâtre, dont voici les titres :

La pipe de plâtre, comédie en un acte, seconde édition ; *Les Pâmoisons du Notaire*, comédie en un acte et trois tableaux ; *Le Songe du Conscrit*, saynète en vers, seconde édition épuisée ; *Le Reporter*, comédie héroïque, en vers, 4 actes.

Les Pâmoisons du Notaire.— Les incidents que l'automobile occasionnent assez souvent de nos jours ont fourni à l'auteur le thème de cette pièce. Chose assez singulière, il a choisi un notaire, fils aussi de notaire, comme le principal personnage, de sa pièce, et lui fait suivre une conduite folle et hors de bon sens. Les notaires pourtant ne sont pas habitués à de semblables incartades. Voici l'histoire : Un avis publié par le maire de Berthier, dans un journal de Québec, apprend à notre héros que ce village désire avoir un notaire résident. A l'insu de son père et contre son gré, il prend son auto, et part à toute vitesse avec un ami et deux cousines pour Berthier. A la traverse de Lévis il éclabousse deux constables, et gagne le bateau sans être arrêté. Arrivé à l'hôtel de Berthier, tenu par le maire de l'endroit, celui-ci pense que l'un est le notaire qui vient s'établir à Berthier, et il en est tout joyeux. Il l'invite, ainsi que son ami, à signer le registre de l'hôtel, et s'adressant aux deux, il leur dit : « Ces dames sont sans doute vos épouses », et eux de répondre par farce qu'ils sont de nouveaux mariés en voyage noces. Ils signent alors Maurice Rivard et femme ; Gérard Lambert et femme. Cela donne lieu

à des incidents comiques. L'hôtelier, ordonne d'abord à sa femme de préparer deux chambres pour les nouveaux mariés. Puis il s'entend avec deux autres clients : un commis-voyageur et un colporteur pour leur causer une surprise et faire une fête, en l'honneur du nouveau notaire de la paroisse. Et voilà qu'on les réveille en pleine nuit au cri : Au feu, pour les couvrir de confetti et de riz. A ce moment arrivent le père et la mère du jeune notaire. Par erreur, on leur jette des confetti ; il s'en suit un échange de gros mots, et c'est au fils ensuite à recevoir une bonne remontrance. Vient ensuite le père des deux jeunes filles qui, à leur tour, reçoivent une dure leçon. Un troisième notaire se présente aussi, mais comme il n'est pas dans les conditions normales, on lui dit que la place est prise. On voit venir enfin deux constables à la recherche du jeune notaire, qui s'emparent du père comme le propriétaire de l'auto qui leur a causé des dommages. Ils veulent l'emmener avec eux, mais l'auto ne fonctionne plus. Le fils a mis l'auto en désordre. On retourne à l'hôtel, et là on apprend qu'il n'y a pas eu de scandales, que les jeunes filles se sont bien conduites, que le jeune notaire est fiancé avec la jeune fille de l'hôtelier, et qu'il sera bientôt non seulement le notaire de la paroisse, mais aussi le gendre du maire.

ALFRED DESCARRIES

La famille Beaufretin.— Comédie en trois actes, écrite en 1912, mais imprimée en 1926, sous la même couverture que le roman du même auteur, intitulé *Séphora*.

La famille Beaufretin se compose du mari, de son épouse et d'une fille. Celle-ci a épousé un fonctionnaire civil, et comme il arrive dans la plupart des cas, sa belle-mère ne l'aime pas plus qu'il ne faut. Elle a même des tendances à lui trouver des vices qu'il n'a pas. C'est ainsi qu'elle l'accuse d'user un peu trop de liqueurs alcooliques, après avoir vu dans l'entrebaillement de la porte de son logement une grosse caisse de « Club Rye », déposée là par erreur pour l'usage d'un locataire de la même maison. Elle va même jusqu'à lui faire une scène en lui disant : « Monsieur ! non, vous ne méritez pas ce nom ! Fernand, poète et fonctionnaire alcoolique, si c'est pour vous inspirer des vers que vous avez commandé votre infernal élixir, eh bien ! moi... je brise l'idole de vos rêves. »

Elle l'accuse aussi de se donner des rhumes afin « de siroter des grogs et boire à son aise ». Sa femme au contraire est tout amour pour lui, et ne fait que le louer à sa mère. Elle aime si bien son mari, qu'elle fait tout son possible pour économiser ; et voyant un jour son mari embarrassé dans ses finances, elle lui apprend qu'elle sait la couture et n'est pas en peine de confectionner ses chapeaux et ses robes. Toutefois il lui faut acheter à crédit, mais elle achète chez un juif pour avoir à meilleur marché. Elle a cependant un petit défaut : c'est de vouloir avoir une servante pour montrer aux amies qu'elle a le moyen de se payer une bonne, mais cette bonne est une femme noire de la Guadeloupe qui ne demande pas cher.

Son mari, cependant, malgré les économies de sa femme, n'arrive pas à « amarrer les deux bouts ». Pour n'être pas capable, pendant deux mois, de donner un acompte au juif sur son compte, afin de payer son assurance et de donner un cadeau de nocces à un ami, il se voit menacé de saisie.

Il a marié sa femme pendant que son père tenait une épicerie, et en pensant qu'il aurait de bons termes avec son beau-père, mais il devient désemparé quand celui-ci abandonne son commerce. Il souffre de ne pas avoir d'augmentation de salaire et sa femme l'en console en lui disant qu'il peut avoir une surprise, un bon jour. A quoi il répond : « Un fonctionnaire, c'est un condamné à mort qui espère en la générosité d'un ministre, comme le meurtrier en un recours en grâce. »

Sa condition cependant finit par s'améliorer. Il apprend qu'il vient d'hériter d'une forte somme. Il donne alors libre cours aux élans de son cœur, et promet à sa femme des beaux chapeaux et des belles robes de satin.

ÉMILIEN-CONRAD OUELLETTE

(CHRISTO-CHRISTY)

La Berceuse. — Le thème que ce jeune homme, devenu auteur dramatique à 20 ans, nous présente dans cette pièce dramatique en trois actes, avec prologue, est assez extraordinaire. Il est si étrange que l'on a peine à concevoir qu'il ait pu hanter sa jeune imagination. Qu'on en juge par le synopsis que l'auteur lui-même a élaboré et publié aux deux premières pages de sa pièce imprimée en 1927, par les Éditeurs Édouard Garand.

SYNOPSIS

RACHAEL GALVANI, fille-mère, abandonne son enfant, JULIO GALVANI, la nuit de Noël, sur le palier du château de PIERRE BERGIER, dans la banlieue de Paris, après avoir cédé aux instances de son amant, RODOLPHE MOR-DASINI.

Dix-sept années s'écoulent. JULIO GALVANI, qui est devenu le fils adoptif de PIERRE BERGIER, porte maintenant le nom de CONRAD BERGIER.

PIERRE BERGIER, sentant sa fin prochaine, fait venir son fils à son chevet et lui révèle le secret qu'il a gardé jusqu'à ce jour.

CONRAD, en ne recevant pas plus d'explications sur son compte, éprouve double douleur — la mort de son père d'adoption, et la nature inexplicquée de sa naissance.

Pris d'un dégoût pour la vie, CONRAD fréquente les bas-fonds de Paris, et visite quotidiennement le café de la " Chauve-Souris ». Chaque jour, il fait l'aumône à une mendiante qui, sans qu'il le soupçonne, est sa mère véritable.

Cinq ans plus tard, la mendiante, sous le nom de MARTINE, est à l'emploi de son fils; elle est venue auprès de lui dans l'espoir de recevoir son pardon. Elle quitte ce toit à la suite d'une conversation qui lui démontre qu'il n'y a aucun espoir.

Avant de le quitter, pendant toute la nuit d'adieu, MARTINE, fiévreuse, égarée, chante « LA BERCEUSE » qui l'avait tant de fois livré au sommeil jadis, alors qu'il était sien.

Cette pièce a été vivement critiquée dans le journal *Le Soleil*, au lendemain de sa représentation au Château Frontenac, à Québec, le 24 novembre 1925, par un français attaché, alors à la rédaction

de ce journal. Toutefois elle a été favorablement notée dans la revue de l'Université Laval : *Le Canada Français*, numéro du même mois, pour la morale qui s'en dégage, morale que l'auteur a énoncée en publiant sa pièce, et exprimée en ces termes : « L'homme est faible, il doit lutter, mais la justice de Dieu demeure ; alors, celui qui succombe doit tôt ou tard expier ses fautes. »

Cette pièce a été représentée de nouveau, à Montréal, en la paroisse St-François Solano, le 21 mars 1933, par l'Alliance paroissiale Forté.

✓ M. OSCAR SÉGUIN

Un Million pour un Casse-Tête. — Auteur d'abord d'un drame en un acte, intitulé : *La Limite*, ce jeune compositeur dramatique n'a pas voulu en rester là. Se sentant plus expérimenté et plus encouragé, il a tenu à offrir au public une pièce plus importante pour la scène et plus digne d'intérêt, et c'est ainsi que nous avons de lui cette comédie-vaudeville dont il s'agit présentement. C'est une satire contre certaines gens qui ont la manie de passer leur temps à solutionner des casse-tête.

A cette fin, l'auteur a choisi comme son principal personnage, un homme d'affaires, un courtier, dont les occupations cadrent mal avec cette manie, et il en fait un maniaque ridicule de ce genre d'amusements.

Il nous le représente comme un homme épris du désir de rendre un service insigne à l'humanité, en lui inculquant le goût de cette gymnastique intellectuelle. Aussi cherche-t-il à faire des prosélytes parmi tous ceux qui l'entourent, en commen-

gant par sa dactylographe, belle jeune fille dont il est épris, et il est tellement absorbé dans son œuvre de relèvement moral qu'il néglige complètement ses affaires et se voit conduit à la ruine financière. Par bonheur un héritage lui échoit ; un oncle lui laisse par testament un million en valeurs américaines, mais cet héritage provoque des incidents aussi difficiles à résoudre que le casse-tête le plus compliqué. La solution se fait cependant, et à ce moment le million parvient au courtier, ce qui fait dire à tous les joyeux assistants : « *Un million pour un Casse-tête ! C'est merveilleux !* »

Cette pièce a été représentée, en la paroisse de Ste-Brigide, par le Cercle Leclair, le 29 novembre 1927.

M. Séguin est aussi l'auteur d'une comédie en deux actes, intitulée : *La Laveuse automatique*.

LÉOPOLD HOULÉ

Le Presbytère en fleurs.— L'action de cette pièce en deux actes et prologue se déroule dans un petit village des Laurentides auquel l'auteur a donné le nom de Saint-Alme.

En un superbe tableau, il nous fait voir ses jardins émaillés de fleurs de toutes nuances, ses champs ensoleillés.

Puis au milieu de ce splendide décor, la modeste église, avec son clocher pointu, et le presbytère de campagne, où évolue tout un petit monde dans la paix et le bonheur. C'est d'abord le bon vieux curé qui se fait le confident et le conseiller de tous ses gens et qui reçoit familièrement ceux qui viennent causer avec lui de charité et de mariage. Ce curé

est bien de chez nous ; ses idées et ses habitudes sont de chez nous. C'est encore ses auxiliaires indispensables : l'organiste et le sonneur, pour le culte ; l'institutrice, pour l'instruction de ses gens ; la demoiselle du bureau de poste pour toutes les choses de la vie, et enfin la ménagère du presbytère, pour les soins de la cuisine et du ménage.

Tout ce petit monde n'est pas, sans causer quelques troubles au curé, entre autres la ménagère qui use quelquefois d'un peu trop d'autorité.

Un bon jour, de plus, il est rumeur du mariage de l'organiste ; une autre fois, on jase du futur mariage de sa cuisinière. Il y a même un de ses amis de la ville, un riche médecin qui vient l'entretenir des ennuis que lui causent les amours de sa fille avec un jeune homme de St-Alme qui n'est pas de sa condition et lui demande de s'opposer à son mariage, mais tout finit bien. L'organiste marie le sonneur, la cuisinière épouse le jardinier, veuf et père de plusieurs enfants, et la fille de son ami marie celui qu'elle aime, grâce à un stratagème employé par le curé pour vaincre l'obstination de son père. Le curé est content, et le presbytère est en fleurs.

On a dit de cette pièce que l'on y respirait l'air de chez nous. C'est en effet une belle et agréable description de la vie canadienne à la campagne. Partout aussi où elle a été jouée, à Montréal, à Québec, et dans plusieurs autres villes, elle a plu à l'auditoire.

M. Houlé est aussi l'auteur de cinq autres comédies, intitulées : *Monsieur Grabouillet*, jouée au Ritz-Carleton, le 10 décembre, 1929 ; *Monsieur ne*

danse pas, interprétée au Monument National, à Montréal, le 19 mai 1927, et *Lili*, jouée plusieurs fois avec *Le Presbytère en fleurs*.

Ses trois dernières sont :

Floche.— Nom du principal personnage de la pièce : un député qui en est à ses débuts dans la vie parlementaire.

Cette pièce a été jouée, en la paroisse de Villeray, à Montréal, le 15 février 1932.

Blérot.— Nom aussi du personnage typique de la pièce : un infirmier d'hôpital, qui a servi dans les armées, sans rien perdre de son originalité.

Cette pièce a été jouée, à Montréal, au Monument National, le 10 novembre 1932, et chez les Chevaliers de Colomb, le 1er décembre 1932.

Puis, récemment, le 12 janvier 1933, il a donné au théâtre, *Matines et Laudes*, une tragédie en un acte, qui a remué profondément son auditoire. C'est l'histoire d'une jeune mondaine qui, à la suite d'une peine d'amour, renonce aux affections terrestres pour se consacrer à la vie religieuse, et se réfugie dans un cloître. Par un hasard extraordinaire, le jour même de son entrée, elle y rencontre une jeune novice à qui elle avait enlevé son fiancé. Une scène émouvante se passe alors, mais bientôt la cloche appelle la novice aux Matines et Laudes, qui va tout oublier en se prosternant à l'autel.

ABBÉ ÉMILIEN GAUTHIER

Dollard n'est pas mort.— L'auteur dans cette pièce nous représente Dollard victime non seulement de son héroïsme, mais aussi de la plus basse trahison. Il imagine à cette fin que Dollard s'est fait un

ennemi acharné d'un trafiquant d'eau de vie avec les sauvages de la colonie en le dénonçant auprès des autorités civiles et religieuses. Cet ennemi cherche à le faire mourir pour se débarrasser des tracasseries que lui suscite son infâme trafic. Il trame en conséquence un complot avec un sorcier huron, ami de Dollard, et réussit à s'en faire l'instrument de sa vengeance en lui donnant de l'eau de vie et en lui promettant de le récompenser généreusement s'il accomplit fidèlement la mission qu'il lui confie : celle de décourager ses frères, les Alliés de Dollard, lorsque celui-ci soutiendra la lutte dans son expédition contre les Iroquois au Long Sault. Ce huron a la lâcheté de trahir Dollard et celui-ci tombe accablé par les forces des assaillants.

L'auteur nous montre ensuite ce sorcier huron en proie au désespoir, en pensant aux atrocités commises contre Dollard et ses compagnons, puis il avoue son crime à son fils, dont l'ambition était de remplacer le chef huron, mort aux côtés de Dollard. Celui-ci se sentant déshonoré, rugit de rage et se venge en tuant l'auteur du complot.

La nouvelle de la mort de Dollard et de ses braves compagnons au combat se répand alors à Ville-Marie, et Monsieur de Maisonneuve, en est découragé et désespère du sort de la colonie naissante. Mais lorsque le Huron, le vengeur de Dollard, lui raconte que les Iroquois ont abandonné le champ de carnage, humiliés à jamais, pour ne plus revenir, Maisonneuve triomphe et proclame que Dollard vivra, et que le peuple de Dollard ne meurt pas.

Cette pièce, imprimée, en 1927, à l'Action Sociale, est destinée aux collégiens.

HONORABLE ERNEST CHOQUETTE

CONSEILLER LÉGISLATIF

A l'exemple de ses aînés dans la Société Royale du Canada, les Honorables Gabriel Marchand et A.-B. Routhier, l'Honorable M. Choquette n'a pas oublié le théâtre canadien, et il s'est fait un devoir et un honneur de mettre à son avantage son beau talent littéraire, en le dotant de deux pièces qui déjà ont eu un plein succès lorsqu'elles ont été représentées ; l'une intitulée : *Madeleine* ; l'autre : *La Bouée*.

Madeleine.— L'auteur dans cette œuvre dramatique, tirée de son roman : *Les Ribaud*, nous présente une héroïne dont l'amour l'emporte sur les considérations de race et de famille, et il nous donne en même temps une bonne idée de l'agitation qui régnait sur les bords de la rivière Richelieu au temps du grand Papineau, alors que celui-ci fulminait contre le parti anglais qui détenait le pouvoir. L'action se passe en effet dans un village situé non loin du Fort de Chambly, où les patriotes, indignés de l'arrivée d'une troupe anglaise à ce fort, ont pour chef le Dr Ribaud, dont le père avait été tué à la bataille de Waterloo. Ce médecin a un fils aussi bouillant que lui et qui ne tarde pas à se quereller avec un lieutenant de la garnison du fort dans un auberge du village fréquenté par les officiers anglais et les amis de Papineau, et à se battre en duel avec lui, où il est blessé à mort. Le docteur a aussi une jeune fille de 18 ans à qui il cherche en vain à inculquer son anglophobie. Cette jeune fille ignorant

que son frère a été tué par un anglais, fait la rencontre du capitaine de la garnison du fort et s'éprend d'affection pour lui. Le père, au contraire, ne pense qu'à venger son fils, et recommande à sa fille de toujours parler la douce langue de sa mère, et de considérer Percival Smith, le capitaine du fort, comme un ennemi. Il avoue de plus au curé son dessein de le tuer, en lui apprenant que l'heure de la révolte a sonné et que les patriotes sont prêts à vaincre ou à mourir. A cette nouvelle, Madeleine, réfléchissant que le capitaine peut tuer son père, prend la résolution d'aller le voir pour le supplier de ne pas se battre, ou d'aller prier Dieu de faire un miracle en brisant son amour. Elle se décide d'abord à aller à l'église, mais se sentant impuissante à prier Dieu de lui accorder ce miracle, elle suit le conseil du curé et va voir Percival Smith. Celui-ci la console du mieux qu'il peut, et lui promet de faire ce qui sera possible. Tout se passe à merveille. Celui que son père a visé au combat n'est pas le capitaine Smith, mais son porte-drapeau qui a pris son épée et l'a remplacé au combat pour lui sauver la vie. De toutes parts, on croit cependant que le capitaine Smith a été tué, mais la nouvelle arrive à la grande surprise de tous, qu'il est sain et sauf. Madeleine en le revoyant, l'embrasse et le presse dans ses bras.

Cette pièce en cinq actes et imprimée en 1927 est en vente à la librairie Déom, Montréal.

La Bouée.— Un jeune médecin, Verneuil, récemment arrivé dans un village situé sur la rivière Richelieu, où il y a déjà un vieux médecin, est le principal personnage de cette pièce en quatre actes.

C'est lui que l'auteur compare à une bouée et qui lui fournit le titre de son œuvre. Le vieux médecin a une jeune fille qui, par malheur, commet une affreuse erreur en donnant à la femme d'un vieux paysan, ami de son père, un remède autre que son père lui a ordonné et qui cause sa mort, à la connaissance du jeune médecin devenu déjà amoureux de la jeune fille. Ce jeune médecin devient alors pour la jeune fille comme la bouée sur le fleuve qui prévient d'un danger. Elle craint désormais que le jeune docteur dévoile le secret de sa désastreuse erreur. Elle réalise aussi qu'il lui est impossible de dévoiler son affection à celui qu'elle aime, le deuxième fils de la fermière morte des suites de sa fatale méprise, et qu'elle ne peut non plus repousser l'affection du jeune médecin. Son attitude indifférente à son égard ne trompe pas ce dernier, ni ceux qui fréquentent la maison du vieux docteur qui la taquinent à ce sujet. Sa situation se fait de plus en plus malheureuse. Des événements douloureux viennent l'attrister davantage. C'est d'abord le départ de celui qu'elle aime pour aller combattre sur les champs de bataille contre les Allemands. Celui-ci se croyant déçu dans son amour par suite des attentions du jeune médecin pour celle qu'il aime, s'est enrôlé dans l'armée canadienne pour oublier, si possible, celle qui lui paraît indifférente. C'est ensuite la scène de reproches que lui fait le jeune docteur de ne pas être tout au plus l'objet d'une bienveillance soutenue. C'est enfin la visite que lui fait celui qu'elle aime à son retour au foyer familial, après la guerre, où il lui dit le souvenir ineffaçable qu'il a gardé d'elle, pendant

toute son absence. Son âme en est toute bouleversée, tout en ayant la force de ne pas se laisser émouvoir jusqu'à lui avouer son amour. Cependant elle éclate en sanglots lorsque son amoureux la quitte accablé de peine, et elle ne peut s'empêcher de dire à la servante qui arrive au bruit de ces sanglots : Dis-lui que...

Une entrevue s'en suit au cours de laquelle son amoureux lui demande sa main, et celle qu'il aime ne peut le refuser.

Le vieux médecin craint toutefois que l'erreur de sa fille soit dévoilée, mais en voyant que celle-ci remplacera ainsi celle que par malheur elle a fait descendre dans la tombe, et que son vieil ami sur lequel beaucoup de malheurs sont venus fondre, ne sera plus seul à son foyer avec son fils, il ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a sur terre une providence réparatrice, et navré, il se jette sur l'épaule de celui à qui il vient de donner sa fille comme pour lui demander pardon.

L'ABBÉ ÉDOUARD BEAUDOIN

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE STE-ANNE DE LA
POCATIÈRE

En 1928, dans *l'Almanach de l'Action Catholique*, M. l'abbé Beaudoin, nous présentait son premier drame : *La trahison d'une race*. L'année suivante, dans le même almanach, il nous en présentait un autre, intitulé : *L'Oeuvre de la Friponne*.

La trahison d'une race.— Ce drame est encore un de ceux où la trahison est mise en œuvre pour émouvoir l'auditeur et pour faire mieux resplendir la vertu chrétienne du pardon.

Deux personnages, entre autres, s'y confrontent. L'un est Évangéline, la noblesse d'âme personnifiée ; l'autre, son amie d'enfance, une anglaise, est la personnification de la vilénie. L'action se passe au moment où l'on prépare la déportation des Acadiennes. Cette anglaise a reçu du gouverneur Lawrence l'ordre de les surveiller et de s'assurer de leurs intentions, afin de pouvoir les empêcher de fuir dans les bois. Elle tente par tous les moyens de savoir d'Évangéline où sont ses sœurs d'Acadie. Elle lui promet protection et lui garantit qu'elle ne sera pas déportée si elle consent à lui faire des révélations. Elle l'assure même que le gouverneur lui dira où son amoureux Gabriel sera déporté, à la même condition. Tout est inutile, Évangéline s'en indigne, et refuse de trahir. Bien plus, le complot de Lawrence est mis à jour par une indienne qui trouve un calepin de l'espionne. Celle-ci est empoignée, et menacée de la mort la plus affreuse. Évangéline, cependant, intervient, la sauve et lui pardonne.

Ce drame a été représenté pour la première fois, en 1927, au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

L'Oeuvre de la Friponne.— L'auteur de ce drame nous fait une description du triste état de choses qui existait en la Nouvelle-France, avant la prise de Québec par les Anglais, en 1759 ; et les événements qui se sont alors passés à l'Anse-au-Foulon, lui ont paru si extraordinaires, que la trahison seule lui en donne l'explication. Ces événements sont la présence inattendue des vaisseaux anglais à cet endroit, et l'accès des soldats anglais sur les hauteurs de cette anse, grâce aux moyens employés pour

tromper la vigilance de la sentinelle aux postes de la batterie de Samos et de l'Anse-au-Foulon.

Ce drame est donc l'énonciation de cet indigne complot ourdi par les misérables associés de *La Friponne*, pour donner aux Anglais la facilité de s'emparer de Québec. Celui que l'auteur dénonce comme l'exécuteur de ce complot est un nommé Maurin, odieux personnage, « sinistre de figure et malfaisant d'esprit » d'après M. Chapais.

Il se présente au commandant du poste de l'Anse-au-Foulon, M. Champbon de Vergor, comme l'envoyé de Cadet, munitionnaire du Roi, et lui dit être chargé par lui de prévenir les commandants de tous les postes d'en écarter momentanément tous les soldats inutiles à la garde. Il l'engage en conséquence à renvoyer les soldats du régiment de Guyenne dans leurs quartiers pour un congé de quelques jours, à congédier également les miliciens canadiens pour leur permettre d'engranger leurs récoltes; et pour mieux le déterminer à suivre ses instructions, il lui affirme qu'il a appris de source certaine que les Anglais n'ont pas l'intention de forcer les lignes en un lieu aussi difficile d'accès. De Vergor se laisse influencer et exécute fidèlement les ordres ou les conseils de Maurin. Le poste est dégarni de ses soldats et il n'en reste qu'une trentaine. Le Lt-Colonel Lambert, le commandant des milices de la Côte-Sud, et l'Aide-de-Camp du Général Bougainville, en sont indignés. Maurin est accusé de trahison. Une enquête a lieu — et comme résultat on le détient prisonnier. Sur les entrefaites, les vaisseaux anglais arrivent à l'Anse-au-Foulon, et les soldats anglais

ont atteint les hauteurs. La sentinelle de la batterie de Samos vient prévenir De Vergor de l'arrivée inattendue des vaisseaux anglais, mais celui-ci et l'Aide de Camp de Bougainville, trompés par Maurin, et croyant que ce sont des vaisseaux français apportant des vivres pour l'armée, restent impassibles et laissent faire. D'autre part la sentinelle du poste de l'Anse-au-Foulon vient avertir qu'un officier est tout près, suivi d'une nombreuse troupe destinée à les remplacer. A sa description on réalise que ce sont les Anglais. On crie : « Aux armes, nous sommes trahis ! » Maurin essaie de se sauver. Une balle anglaise l'atteint à mort. De Vergor et le Lt-Col. Lambert sont faits prisonniers, puis l'avant-garde se met en route pour se rendre sur les buttes à Neveu, où est posté le régiment de Guyenne. C'est l'œuvre de la Friponne, s'écrie Lambert.

PAUL COUTLÉE

La visite nocturne.— Cette visite est celle d'un fin voleur qui écrit ce qui suit aux patrons d'une manufacture :

« Messieurs, les journaux ont annoncé que vous aviez acheté un coffre-fort à l'épreuve des voleurs ; laissez-moi vous dire qu'il n'y a aucune coffre-fort à mon épreuve. Pour vous convaincre de ce que j'avance, je serai chez vous à minuit, dans la nuit de jeudi à vendredi. »

On fait donc garder le bureau par un détective et un agent de police, et toutes les précautions sont prises par eux pour lui fermer les issues. Tout se passe cependant selon les termes de la lettre. Les lumières s'éteignent, le coffre s'ouvre et son con-

tenue est enlevé. Le voleur lui-même annonce ses faits et gestes. L'agent a recours à la lumière et on recherche le voleur. Celui-ci se fait connaître à l'agent de police et au gardien après les avoir ligoté et leur avoir dévoilé son procédé. Ceux-ci sont tout ébahis de ne pas avoir reconnu en lui un ventriloque jouant le rôle du voleur et du détective.

Avant de publier cette comédie, M. Coutlée en avait fait imprimer trois autres que la maison Garand mentionne comme épuisés. Ce sont : *Tel père, tel fils* ; *Jean veut partir* ; *Pour de l'or*, pièces en un acte.

LOUIS-NAPOLÉON SÉNÉCAL

L'Aveugle de Saint-Eustache.— C'est un drame émouvant que cet auteur bien connu a tiré du beau roman du populaire romancier, M. Jean Féron ; émouvant par le langage élevé et patriotique qu'il met sur les lèvres des nombreux héros de sa pièce, et par les diverses scènes dramatiques dont elle se compose. Admirable, en effet, l'éloquence de Chénier exaltant la cause des Fils de la liberté, et répondant aux représentations de son curé. Admirable le langage de son épouse l'exhortant à ne pas abandonner la lutte contre les ennemis de sa race. Admirable aussi le sacrifice de ce forgeron aveugle qui, sur les instances de Chénier, consent à laisser ses deux fils, les seuls soutiens de sa vie, s'enrôler dans les rangs des Fils de la Liberté. Admirables enfin les dernières paroles de Chénier quand, blessé à la bataille de St-Eustache et transporté chez lui, il meurt dans les bras de son épouse, après lui avoir recommandé

de faire honorer son nom par son enfant et en criant :
« Vive la Liberté ».

Voilà les belles parties de ce drame qui excitent notre admiration et nos sentiments patriotiques. Il y en a d'autres, au contraire, qui provoquent le plus profond ressentiment. Ce sont les faits et gestes du marchand de St-Eustache, de son fils et de sa fille que l'auteur nous représente comme des espions, des délateurs et des traîtres à leur race. Hideuse en effet la proposition qu'ils font à ce forgeron aveugle de livrer Chénier pour gagner les deux mille piastres offertes par le Gouverneur à celui qui obtiendrait son arrestation. Hideuse est l'enlèvement de sa petite fille, son seul espoir à la maison, par vengeance de la fille de ce marchand contre celui qui aime cette petite-fille. Hideuse est la conduite infâme de son gardien, et du fils de ce marchand qui, à la tête d'un peloton de soldats anglais s'apprête à faire fusiller le forgeron aveugle, ses deux fils et deux autres amis de Chénier, dont l'un est celui que sa sœur avait dénoncé.

Héroïque toutefois est le geste de cette jeune fille espionne qui pour sauver celui qu'elle avait dénoncé se met devant lui au moment où son frère s'apprête à donner ordre aux soldats de le fusiller.

Cette pièce a été jouée, pour la première fois, avec grand succès, au Monument National, à Montréal, en 1924, et trois autres fois, par le cercle Larin, à l'Académie Christophe Colomb, à Montréal, les 23, 24, 25 novembre 1926. En cette dernière année, les 1er et 2 décembre, M. Sénécal faisait représenter aussi pour la première fois, une autre de ses belles

pièces, intitulée *Amour et Pays*, à la salle de l'Hôtel de Ville de St-Henri, à Montréal, pièce essentiellement canadienne, selon l'annonce publiée dans les journaux indiquant comme principaux tableaux de cette pièce, les suivants :

La place de l'église, la criée, l'angelus à la campagne, une ferme dans le nord, la bénédiction de la maison neuve, le cotillon, la veillée de Noël, la guignolée, la messe de minuit, le jour de l'an, la terre de chez nous, la bénédiction paternelle, etc.

Une autre de ses pièces, intitulée : *Le Sang français*, a été représentée, à Montréal, en la paroisse du Sacré-Cœur, les 12 et 13 décembre 1927, et en la paroisse de St-Zotique, les 22 et 24 novembre 1927.

Le sept février 1931, M. Sénécal a aussi fait jouer, à Montréal, sa dernière pièce, intitulée : *Rome sous Néron*.

JULIEN DAOUST

Le Triomphe de la Croix.— Ceux qui ont étudié les origines du Christianisme savent que l'espionnage et la dénonciation étaient les moyens les plus encouragés par les empereurs romains, tels que Néron, Maximilien et Diocletien, pour découvrir ceux qui embrassaient la religion chrétienne en contravention avec les lois romaines et leur faire subir ensuite les supplices les plus atroces en les livrant aux licteurs et aux bêtes féroces. C'est ce que l'auteur de cette pièce en cinq actes a voulu nous exposer en présentant sur la scène deux dénonciateurs des chrétiens qui s'emploient à les livrer à la haine de l'empereur ou du préfet de Rome, pour s'emparer de leurs biens.

Au troisième acte, on assiste à un conciliabule tenu entre l'empereur romain de l'époque, Maximilien, et ses conseillers qui veulent absolument qu'il ordonne l'extermination complète des chrétiens. On fait croire à l'empereur que ceux-ci veulent lui enlever son trône. Celui-ci croit ses conseillers et il ordonne la mort de tous ceux qui n'adorent pas les dieux officiels de Rome. Mais, les persécuteurs ont compté sans la croix qui triomphe toujours, et, au moment où il semble que tous les chrétiens vont périr, l'empereur découvre qu'il a été trompé, et ce sont ses conseillers qui subissent la peine du talion. Le drame se termine par une apothéose. C'est le triomphe de la Croix.

Cette pièce a été représentée plusieurs fois, à Lévis et à Bienville, à Québec et à Montréal.

M. Daoust est aussi l'auteur de la pièce intitulée *Évangéline*, pièce qui a été jouée dans tous les centres acadiens des provinces maritimes et deux fois à Québec, en août 1929.

ARMAND LECLAIRE

Entre deux civilisations.— Il y a quelque chose dans cette œuvre dramatique que l'on ne trouve pas dans les autres pièces du répertoire canadien. C'est que parmi ses personnages il y en a qui n'appartiennent pas à notre civilisation, et c'est ce qui fait son originalité et en augmente l'intérêt.

En effet le principal personnage que l'auteur met en vedette est un prince arabe, fils d'un Cheik du Maroc. Ce jeune prince qui est venu par hasard à Montréal et est devenu l'élève d'un géologue de cette ville, s'éprend éperdument de la jeune fille de son

maître, et se sentant incapable de s'éloigner d'elle, il refuse obstinément de retourner dans son pays pour y occuper le poste de Cheik laissé vacant par la mort de son père. Celle-ci loin de partager son amour l'a en horreur et n'éprouve que de la terreur en le voyant, croyant foncièrement qu'un arabe ne peut avoir que des sentiments barbares. De crainte d'être obsédée par lui, elle se décide à accompagner son père dans un voyage d'exploration au désert du Sahara, en Afrique, mais sans avis préalable, le prince se rend, précipitamment à Laghouat, ville à l'entrée du désert, et fait surveiller l'arrivée de la jeune fille et de son père accompagné de son secrétaire. A peine ces derniers sont-ils à faire leurs préparatifs de voyage qu'ils sont faits prisonniers et conduits dans une tente arabe, où ils sont traités avec de grands égards. On en est étonné et on ne sait chez qui on est. Tout-à-coup apparaît le prince arabe. Toute crainte alors disparaît. Toutefois on désapprouve sa conduite. Le prince se disculpe en annonçant son intention de se joindre à l'expédition comme guide et les rassure en leur disant qu'ils sont ses hôtes et non ses prisonniers. Le géologue en est tout heureux, et ne pensant qu'à ses projets, laisse sa fille seule avec le prince. Celui-ci ne tarde pas alors à lui déclarer son amour et à lui dire qu'il la veut pour compagne de sa vie, non par la violence, mais par l'amour, et que cet amour la subjuguera malgré ses préjugés de race et de religion. Survient une femme arabe, cousine et amoureuse du prince, qui lui avoue son amour et le supplie d'abandonner l'étrangère qui ne l'aime pas et devant laquelle les

gens de sa tribu ne pourront s'incliner, si toutefois elle peut éviter sa haine. Menacée, la jeune fille songe à fuir. Une jeune arabe, réfugiée sous sa tente et devenue sa compagne, la déconseille et lui offre d'aller avertir, de sa captivité, la garnison française à la ville la plus rapprochée. L'offre est acceptée. Averti de cette mission, le prince vient lui dire que loin de s'y opposer, il a pris les moyens de la faire réussir, afin de voir si elle assistera froidement à son arrestation. Il renouvelle sa tentative de conquérir son affection en lui disant de ne rien craindre, que l'arabe est aussi un être humain fait pour aimer et qu'elle ne pourra s'empêcher de l'aimer. Un changement s'opère en effet chez la jeune fille. Le remords s'empare d'elle et lui amollit le cœur. Elle en vient à être mécontente de celle qui a rempli sa mission et à souhaiter même que les soldats ne viennent pas à son secours. A leur arrivée, elle recommande au prince de fuir. Celui-ci refuse et demande à son lieutenant de lui ôter la vie afin de ne pas mener une vie malheureuse et de ne pas avoir la honte d'être fait prisonnier. Celui-ci refuse sur les instances de la jeune fille du géologue, et le prince est fait prisonnier sans proférer une seule plainte. Il est conduit chez le gouverneur, mais là, personne ne veut porter plainte contre lui. Le père et son secrétaire n'ont rien à lui reprocher, et sa fille affolée par le remords demande même sa liberté et la permission de le voir. Et le voyant, elle lui demande pardon de l'avoir fait souffrir, et le prince lui redit son amour. A ce moment pathétique survient encore sa cousine arabe qui indignée de son affection pour une étran-

gère à sa race, le poignarde. La jeune fille éperdue se jette sur lui, et le supplie de lui parler en lui disant qu'elle l'aime. Le prince ne vit plus hélas, et celle qu'il aimait est au désespoir. L'amour a vaincu ses préjugés, mais trop tard. Il n'en est pas ainsi du secrétaire du géologue, qui épouse la jeune arabe, réfugiée chez son maître, pour lui épargner la misère et le désespoir.

Le Petit Maître d'Ecole est aussi une pièce en quatre actes de M. Armand Leclaire, que la Maison Garand a publiée en 1929.

Le 19 février 1910, avait lieu au Monument National, à Montréal, par la Compagnie d'Art Dramatique, la première représentation de sa pièce en deux actes, en vers intitulée : *Iéna*.

A.-H. DE TRÉMAUDAN

Quand même.— Ceux qui ont lu notre histoire se souviennent sans doute du terrible massacre dont les Sioux se rendirent coupables, en 1736, en infligeant au R. P. Auneault, au fils de Sieur de La Vérendrye, et à leur vingt compagnons, la mort la plus atroce, à sept lieues du Fort St-Charles, situé sur les bords du Lac des Bois, en Ontario, près de la frontière du Manitoba. Ils étaient partis le huit juin de cette année, peu après l'arrivée du Sieur de La Vérendrye, à son retour de Montréal, afin de porter secours à l'officier en charge des canots de ravitaillement du fort, qui étaient attendus avec impatience, vu que les vivres commençaient à s'épuiser. On sait ce qui arriva. Tous furent massacrés par les Indiens. La découverte qu'on fit il y a

quelques années de leurs ossements fit sensation dans le public. Ces ossements furent déposés au musée du collège des Pères Jésuites, à St-Boniface de Manitoba, où malheureusement ils furent anéantis dans l'incendie qui détruisit ce collège en 1922.

A quoi attribuer ce massacre ? Tout ce que l'on sait, c'est qu'il fut l'œuvre de *la plus grande trahison*, selon les termes employés par Sieur de La Vérendrye dans la lettre qu'il écrivit au Gouverneur de la Nouvelle-France, le Marquis de Beauharnois, et que les Sioux se livrèrent contre eux à des actes les plus barbares, selon la version de ceux qui découvrirent leurs cadavres quelques jours après leur massacre, version rapportée par Garneau, dans son *Histoire du Canada*. Il peut donc donner lieu à diverses conjectures.

Pour les fins de son drame, l'auteur qui a surtout pour but « de montrer à quelles aventures terribles s'exposaient les hardis pionniers de notre pays, et de faire sentir la force d'âme de son principal personnage, le Sieur de La Vérendrye, » a imaginé un motif qui peut ne pas manquer de vraisemblance. Il suppose que ce massacre est dû à la jalousie féroce d'une indienne, amoureuse de Jean-Baptiste, fils du Sieur de La Vérendrye, et d'un autre indien, amoureux de celle qui affectionne passionnément celui que sa sœur aime.

L'action se passe au Fort St-Charles, où le Sieur de La Vérendrye s'était établi avec trois de ses quatre fils : Jean-Baptiste, François, nommé Chevalier par le Roi, après sa découverte des Montagnes Rocheuses, et Louis-Joseph.

Au premier acte Rose-des-Bois, une indienne, supplie Jean-Baptiste, fils du Sieur de La Vérendrye de délaisser sa sœur Pâle-Aurore et de répondre plutôt à son amour, mais celui-ci lui déclare qu'il ne peut mentir à ses sentiments. Alors elle lui demande de lui ôter la vie plutôt que de vivre sans lui et de concevoir peut-être de la haine à son égard et même de la vengeance. Cerf-Agile de son côté reproche à Pâle-Aurore son attachement à Jean-Baptiste et de lui préférer un français. Rose-des-Bois et Cerf-Agile, trompés tous deux dans leurs affections, se concertent ensemble et se décident à unir leurs ressentiments pour se venger.

A ce premier acte aussi, Sieur de La Vérendrye rend compte de son voyage à Montréal à ses fils et à ses hommes du fort, et leur apprend le peu d'encouragement et le peu de secours qu'il a reçu du gouverneur par suite de l'opinion qu'on a à la Cour du pays considéré comme un désert de glace. Lui et ses fils n'en persistent pas moins à poursuivre leur projet de découvrir la *mer de l'Ouest*, l'Océan Pacifique, et à donner à la France un empire incomparable à tout autre par son étendue et par ses immenses richesses.

Au deuxième acte, l'inquiétude s'empare de La Vérendrye au sujet des canots de ravitaillement et l'on décide d'aller à leur rencontre. Le Père Auneault pressentant quelque danger veut faire partie de l'expédition. Rose-des-Bois s'apercevant que ce départ est une excellente occasion de mettre à exécution son projet de vengeance, va en prévenir Cerf-Agile. Celui-ci lui promet satisfaction.

Au troisième acte, La Vérendrye apprend l'arrivée des canots de ravitaillement et constate l'absence des canots de secours. On lui apprend la mort de son fils, du Père Auneault et de leurs dix-neuf compagnons. Cerf-Agile est appréhendé, et celui qui a charge de sa détention le poignarde. La Vérendrye apprend ensuite la mort de son lieutenant au fort Maurepas. Tous ces malheurs cependant ne le découragent pas, et solennellement il déclare à ses fils que pour Dieu et pour la France, il poursuivra son but jusqu'à la fin.

Cette pièce contient une belle description des beautés de notre pays au Nord-Ouest, et elle a été jouée pour la première fois à Ste-Rose-du-Lac, au Manitoba, le 20 novembre 1921.

M. de Trémaudan, qui est français d'origine, de famille bretonne, est l'auteur de plusieurs autres pièces dramatiques, cherchant ainsi à faire mieux connaître le Canada, son pays d'adoption, dont il a fouillé l'histoire, et à faire mieux apprécier les canadiens-français que cent cinquante années de domination étrangère n'ont pu détacher de la France. Notons entre autres : *Pureté*, pièce en un acte ; *Ce que femme veut* ; *Feu follet*, pièce en quatre actes, dont un acte entier a été représenté à une soirée du Bon Vieux-Temps, à Montréal, le 6 octobre 1930.

De Fil en Aiguille, mélodrame canadien-français, joué à Montréal, en la salle Ste-Brigitte, par le cercle Leclair, le 23 novembre 1926, et dont voici le résumé tel que publié dans un journal de cette ville :

« Un cultivateur à l'aise poussé par l'orgueil et la jalousie, s'endette pour acheter à crédit un tracteur à gasoline. A l'échéance, ne pouvant rembourser sa dette, il allait perdre son tracteur et même sa terre, quand rendant le bien pour le mal, un voisin charitable le tire de ce mauvais pas. »

Petit Baptiste.— Ce drame historique a été publié, en feuilleton, par *la Croix* de Paris, en janvier 1927, et voici ce qu'en disait ce journal :

« Dans la lutte épique que quatre mille français soutiennent contre vingt mille anglais, le petit Baptiste rend des services héroïques. Presqu'enfant, il devient capitaine. Si le Canada est devenu anglais, ce n'est pas la faute de Petit Baptiste, ni celle de nos grands chefs de là-bas. »

R. DE COTRET

Le Sérum qui tue.— Cette pièce de grand Guignol est la première de ce genre et la seule qui a été créée en notre province. Elle a dû faire frémir d'horreur ceux qui l'ont entendue, car ce que l'auteur a imaginé est ce qu'il y a de plus effroyable. Il s'agit en effet d'un médecin marié à une femme qui l'aime et qui se croit aimée de son mari. Ce médecin a rencontré une jeune fille, amie de sa femme et fiancée à l'un de ses amis, et il en devient passionnément amoureux, jusqu'à concevoir l'ignoble dessein de se débarrasser de sa bonne et affectueuse épouse, afin d'être libre et d'obtenir ainsi l'amour de celle qu'il aime. Ne voulant se servir d'un arme à feu, ni de poignard, ni de poison, il imagine, pour mieux cacher son crime, de se servir d'un sérum qui, dans ses expériences sur les animaux, a toujours produit des crises épileptiques mortelles, croyant qu'il aura le

même résultat en l'injectant à sa femme. Il lui expose alors qu'il a inventé un sérum qui aura pour effet de donner des forces aux personnes faibles qui ont à subir des opérations, et lui demande la permission d'en faire l'expérience sur elle, l'assurant qu'elle n'offre aucun danger, et que si elle réussit, elle lui apportera la fortune et la gloire. Confiante en son mari et n'écoutant que son dévouement, elle y consent, et de suite elle tombe dans une violente crise épileptique qui lui donne la mort. Libre enfin et débarrassé de toute inquiétude, par les menaces qu'il fait à celle dont il est passionnément amoureux et qui connaît son crime, il la supplie de lui accorder son amour. Le remords et la passion s'emparent enfin de lui et il en devient fou. Il sort de la maison de son ami, au moment où celle qu'il aime l'accuse d'être un assassin, et disparaît au milieu d'une tempête en criant son désespoir et sa folie.

CONRAD GAUTHIER

Un abonné de la campagne.— Cette petite pièce en un acte qui a été plusieurs fois représentée à Montréal, dans les soirées de folklore et l'a été en novembre dernier (1930) à l'occasion de la fête de Ste-Catherine, fait paraître sur la scène un bon vieux paysan de nos campagnes qui plaît par son langage franc et sa bonhomie. Il a deux petits fils qu'il élève par suite de la mort de leur père et mère. L'un d'eux que son grand-père a fait instruire au prix de grands sacrifices, vient de subir son examen pour l'admission à la profession d'avocat. Anxieux de savoir s'il a passé son examen avec succès, son frère se hâte de lire le journal reçu à la maison, et constate

que le nom de son frère n'est pas mentionné parmi ceux qui ont été admis au barreau. Le grand-père en est très désappointé et en devient de mauvaise humeur. A ce moment un agent d'un autre journal, *La Voix du Peuple*, se présente pour l'abonner à ce journal, et pour toute réponse le grand-père lui dit :

« Y a pas un mastique de journal qu'y vaut anne cent à Montréal. Y sont tous pareils. C'est de leur faute si j'sus d'mauvaise humeur. Si j'avais pas lu l'journal à matin, j'arrais pas su la nouvelle. »

A cet instant, son petit-fils arrive à la maison et lui apprend la bonne nouvelle de son admission à la profession légale en lui lisant *la Voix du Peuple*. Cette lecture le change complètement et il est si heureux d'apprendre que ce journal annonce le succès de son petit-fils qu'il s'abonne de suite à ce journal pour cinq ans et invite l'agent à souper pour goûter ses tourquières et son ragoût de pattes de cochon et à passer la soirée chez lui pour entendre des violoneux, des joueurs de ruine-babines et de bons chanteux.

La scène se passe à St-Jacques l'Achigan, il y a 40 ans.

A M. Gauthier, nous devons la représentation des pièces du terroir de nos auteurs canadiens, telles que : *Le bas de laine canadien* ; *Les Semailles* ; *Les Sucres* ; *La Ste-Catherine* ; *Le Réveillon de Noël* ; *A la bonne franquette* ; *L'Epluchette de blé-d'Inde*.

LUCIEN PARIZEAU

Un poète au Salon. — La poésie, comme la musique, a quelquefois des effets étonnants ; elle assouplit les volontés rebelles et les fait déroger de leur obsti-

nation. C'est cette influence que l'auteur de cette pièce en un acte a voulu démontrer. Il nous présente sur la scène une femme mariée à un agent d'assurance, qui ne rêve que poésie, et désirerait avoir pour sa fille un mari plus cultivé que celui qu'elle aime, un agent d'assurance lui aussi.

Celui-ci, se voyant disgracié par la mère, conçoit alors l'idée de se travestir en poète français et d'obtenir ainsi ses bonnes grâces. Il se fait présenter à elle ainsi travesti, et lui cause de poésie. Son interlocutrice en est charmée et l'invite à retourner chez elle afin de l'entendre réciter ses vers et de lire les siens. L'invitation est acceptée, et le poète de circonstance joue si bien son rôle que la mère dans son enthousiasme avoue à l'une de ses amies présentes qu'il est le mari idéal pour sa fille. La pièce finit par cet aveu, et le "poète" jubile.

JOSEPH DÉSILETS

M. Désilets, notaire à Victoriaville, est un jeune qui emploie bien les loisirs que lui donne sa profession. Il a déjà plusieurs pièces de théâtre à son actif ; l'une d'elles est intitulée : *Un gendre enragé* ; une autre, : *60 minutes ambassadeur au Japon*.

La première est une farce en un acte qui paraît avoir une pointe de malice à l'égard des médecins. Son principal personnage est un spécialiste pour la rage, qui, cependant, commet une erreur grossière. A un avocat en boisson qui a recours à ses soins, en lui disant qu'il a été mordu par le chien de sa belle-mère, qu'il accuse injustement, il inflige toutes sortes de traitements : piqûres, chloroforme, cautérisation. Malheureusement à la suite de ces traite-

ments, il apprend par le domestique de la belle-mère, que son client ne souffre pas de la morsure du chien, mais d'une simple égratignure qu'il s'est faite sur la clôture en fil barbelé de la maison de sa belle-mère, en voulant donner un coup de pied au chien qui l'a mordu seulement à sa chaussure. S'apercevant de son erreur, il craint la vengeance de l'avocat qui peut le poursuivre pour de forts dommages, mais celui-ci lui fait grâce, et fait même des excuses à sa belle-mère, après avoir pris la résolution de ne jamais prendre de boisson enivrante. La moralité qui se dégage de cette pièce, c'est qu'il ne faut pas médire de sa belle-mère, et que quelquefois malheur est bon.

La deuxième, est une comédie en un acte, publiée en 1930, deux ans après la première. Dans cette œuvre, l'auteur nous présente, comme son principal personnage, un député d'un comté rural, commerçant de bois de son état, dont l'ambition dépasse de beaucoup ses connaissances et ses capacités intellectuelles, mais qui, comme il y en a un certain nombre dans la classe bourgeoise, ne doute de rien et se croit en état de s'acquitter des plus hautes fonctions. Par erreur un télégramme destiné à un autre député du même nom et apprenant à ce dernier sa nomination comme ambassadeur au Japon, lui parvient. Au premier moment il en est un peu décontenancé, mais se rassurant bientôt, il en jubile et se hâte de communiquer la nouvelle à sa femme qui en est honorée, à son tailleur à qui il commande un habit comme celui que porte le Ministre des Affaires Étrangères du Japon, au médecin vétérinaire du village, un ancien vétérinaire de l'armée

Japonaise qui lui dit comment se présenter au Mikado, à un de ses amis, député, qui, pour toute reconnaissance de l'avoir prévenu des difficultés de ses fonctions, est accusé de vouloir le décourager afin de prendre sa place ; au notaire enfin qu'il a fait demander pour faire son testament avant son départ immédiat. Le testament est à peine terminé qu'il reçoit, 60 minutes après le premier, un 2ième télégramme lui faisant part de l'erreur commise. Il enrage un moment, mais finit par accepter son humiliation en pensant qu'il reste maire, au milieu de ces bons électeurs.

Monsieur Désilets est l'auteur de deux autres pièces: *Nos Sincères Sympathies*, 1933 ; et *Un espion dans le Banc d'Oeuvre*, 1931.

Rév. P. LARAMÉE, S.J.

L'Ame Huronne.— C'est assurément une belle œuvre que ce drame historique en cinq actes, en vers et en prose, avec chœurs et orchestre. Elle est une synthèse des travaux apostoliques des premiers missionnaires martyrs au Canada, aussi bien que des aspirations et des souffrances héroïquement supportées par l'âme du vieux chef huron. Aussi est-elle de nature à provoquer une irrésistible émotion, que la musique des chœurs contribue à fortifier. Cette pièce a été publiée en 1931.

Rév. P. ANTONIO POULIN, S.J.

Brébeuf.— A l'exemple du Père Laramée, l'auteur de ce drame en cinq actes, avec chœurs, a voulu lui aussi évoquer l'apostolat héroïque des Pères Missionnaires Jésuites martyrs, et en particulier du

Père Brébeuf, auprès de la tribu huronne, sur les bords du lac Huron, apostolat marqué de souffrances de toutes sortes, et couronné par un glorieux martyr, et par la conversion du grand chef de la tribu rendue si difficile par des malheurs incessants et par la soursnoiserie du sorcier Orrewati. Dans le numéro de novembre 1931, de la revue : *L'Enseignement Secondaire au Canada*, Mgr Camille Roy, Recteur de l'Université Laval, a fait un juste éloge de ce beau drame inspiré par la canonisation récente des martyrs Jésuites de la Huronie.

Les élèves du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ont été les premiers à l'interpréter, en novembre 1931, après sa publication.

GEORGES MONARQUE

Blanche d'Haberville.— L'auteur de ce drame historique en cinq actes et en vers, a suivi l'exemple de l'abbé Camille Caisse, en s'inspirant du roman de Ph. Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*. L'intrigue et les personnages de son drame sont les mêmes. Il en est ainsi de l'action. Cette pièce nous transporte aux jours les plus sombres de notre histoire, à ceux qui ont mis fin à la Nouvelle-France au Canada.

Elle a été publiée en 1931.



DEUXIÈME PARTIE (1)

GERMAIN BEAULIEU

Les Canadiens de '37.— Cette pièce en cinq actes a été représentée au Monument National, à Montréal, le 28 novembre 1927. Voici ce qu'en disait alors un journal de cette ville :

« Cette œuvre canadienne, qui porte en sous-titre « Famille-sans-nom », est une magnifique reconstitution des exploits glorieux de nos ancêtres. — 1837 ! C'est la lutte, le sacrifice, le dévouement, le martyre même de nos pères pour la liberté et l'indépendance du Canada ! C'est le souvenir des nobles figures d'autrefois : Chénier, de Vaudreuil, Leclerc et combien d'autres ! C'est la bataille de St-Denis, celle de St-Charles, où les patriotes canadiens moururent en héros.

« M. Germain Beaulieu, en homme de théâtre qui s'y connaît, a su broder autour des faits historiques chers à tous les vrais Canadiens une intrigue dont l'intérêt débute dès le lever du rideau pour ne se terminer qu'au dernier tableau. Les scènes patriotiques succèdent aux scènes dramatiques, qui elles-mêmes sont suivies de scènes sentimentales, lesquelles cèdent leur place aux scènes franchement comiques. Quant aux tableaux, il nous font voir plusieurs coins de notre beau pays : Chambly, S.-Vincent-de-Paul, Laprairie, S.-Charles, etc. Outre les personnages historiques, il y a dans *Les Canadiens de '37* des rôles imaginés absolument dignes des autres, tels le sympathique notaire Nick et son jeune clerc

(1) Dans cette deuxième partie de notre travail, il est fait mention des auteurs dont les œuvres n'ont pas été éditées, à notre connaissance du moins, mais qui toutefois ont été signalées, selon les circonstances, par les journaux, depuis quelques années. Quant à ceux dont les œuvres ont paru depuis l'origine du théâtre canadien, et qui nous sont inconnus, il est à souhaiter que leurs noms sortent de l'oubli, et s'ajoutent à ceux que nous avons déjà ici nommés.

Pour cette nouvelle nomenclature, nous suivons l'ordre alphabétique.

Lionel, poète à ses heures et dont la pièce de vers *Le feu follet* est tout un poème, puis l'excellent couple Legrand, chez qui a lieu le « bi » de blé-d'Inde et la noce d'autrefois ; il y a aussi un type de bon vieux canadien de jadis, dont le récit du deuxième acte est un petit chef-d'œuvre de naturel et de couleur locale.

A. BOILEAU

Le sort du Testament.— Ce mélodrame est dû à la plume de ce distingué canadien-français d'Edmonton qui depuis 1906 a mis son talent et son dévouement au service de ses compatriotes de l'Alberta, en collaborant à la rédaction du *Courrier de l'Ouest*, et à *l'Union* qui l'a remplacé.

En 1927, il était le président de l'Association canadienne française de l'Alberta, et dirigeait comme tel le *voyage de la Survivance* de nos compatriotes de l'Ouest canadien dans la Province de Québec.

ALBÉRIC BOURGEOIS

Une noce canadienne en 1830.— Dans cette revue pleine d'entrain et de gaieté, M. Bourgeois, journaliste et caricaturiste bien connu de *La Presse*, de Montréal, fait revivre quelques-unes de nos vieilles coutumes d'il y a cent ans et nombre de couplets joyeux qui se chantaient autrefois. Parmi ces vieilles coutumes, mentionnons *L'Encan du soulier de la mariée*.

Autrefois, en effet, il était d'usage pour un pareil événement qu'un loustic de l'assistance enlève sournoisement le soulier de la mariée et le mit à l'enchère. Le soulier devenait la propriété du plus haut enchérisseur et le montant de l'enchère allait à la mariée. Mais le garçon d'honneur qui aurait laissé le soulier de la mariée devenir la propriété de l'un des convives aurait failli à l'honneur. C'est donc lui qui devait avoir le dernier mot de l'enchère et remettre à la mariée, le soulier et le cadeau

que constituait le montant de l'enchère. Cet encaissement donnait lieu à des scènes de la plus haute fantaisie chez nos ancêtres qui aimaient à rire et n'en perdaient jamais l'occasion.

Autrefois aussi, dans presque toutes les noces canadiennes, il y avait des *survenants*. Ces derniers étaient de joyeux compères qui n'ayant pas été invités, s'amenaient tout de même dans toutes les fêtes où la table était bien garnie et la cruche bien remplie. Ils possédaient généralement un répertoire assez varié de chansons et ils étaient toujours les bienvenus, car ils n'étaient pas gens à engendrer la mélancolie.

M. Bourgeois, dans sa *Noce Canadienne en 1830*, n'a pas manqué d'en faire intervenir, et de leur inspirer un dialogue plein d'esprit, émaillé de chansons appropriées.

Ces *survenants*, cette fois, sont des *cajeux* qui arrivent juste à temps pour embrasser la mariée et trinquer en l'honneur de son mari. Il y a aussi introduit d'autres scènes fort intéressantes, telles que le discours du garçon d'honneur, la gigue de la belle-mère, la présentation de fleurs à la mariée, et la danse en famille. Puis, comme dans toutes les noces canadiennes, c'est une chanson et une danse continuelle, sans compter les joyeux repas.

Au prologue, c'est la future mariée qui demande à sa mère, en chantant : *Mariez-moi, ma petite maman*. La mère ne peut résister à ces accents du cœur et la noce a lieu. Aussitôt revenue à la maison, la jeune épouse entonne : *Mon père m'a donné un mari, un mari si petit...* et le mari y va de son refrain : *On va t'y n'avoir du plaisir*. C'est ensuite au garçon d'honneur et à la fille d'honneur de chanter. Le garçon d'honneur chante : *Les misères de Nicolas, le pauvre mari*. La fille d'honneur ne se fait pas prier et chante : *L'appétit vient en mangeant*. Et au milieu

du plaisir arrivent les *cageux* qui chantent comme de bons lurons leurs chansons de voyage sur des *cages de bois* sur le St-Laurent.

Représentée au Monument National, à Montréal, le 7 octobre 1930, et au Château Frontenac, à Québec, les 17 et 18 octobre de la même année, cette revue a charmé le public qui a assisté à ce splendide spectacle, agrémenté d'une musique délicieuse, dont l'interprétation avait été confiée à nos meilleurs chanteurs et chanteuses de Montréal.

L'ABBÉ A. BROSSARD

Pierrot dans la lune.— Cette féerie en deux actes a été représentée au Séminaire de Joliette, lors de la visite à cette institution de M. Roch Pinard, l'un de ses élèves qui venait d'être vainqueur en 1929, au concours international d'éloquence à Washington, États-Unis.

JEAN CHARBONNEAU

La mort de Tristan.— Le sujet de cette pièce en un acte, en vers, est tiré du célèbre roman écrit au moyen-âge et intitulé : *Tristan et Yseult*, deux amoureux dont l'amour ne procède pas d'une inclination naturelle, mais qui la trouvent dans une boisson magique, dont les effets conduisent à une mort tragique le preux Chevalier.

Cette pièce a été mise à la scène, au cours d'une soirée littéraire et musicale, donnée le 23 novembre 1929, à la Salle St-Sulpice, à Montréal.

LOUIS-JOSEPH CHAGNON

Le Chapeau de paille. Cette pièce en un acte, en vers, a été primée au concours organisé par le Salon des Poètes de Lyon.

PAUL CARIGNAN

Lawrence.— Tragédie en trois actes et en vers. Cette tragédie a trait à une des pages les plus dou-

L

loureuses de notre histoire : le martyr acadien. Elle a été représentée à Lachine, à l'Académie Piché, les 28 et 30 mai 1929.

GUSTAVE COMTE

Trois points d'interrogation.— Cette comédie en un acte, a été interprétée au Monument National, à Montréal le 28 avril 1927.

GERMAIN D'AURAY

Marie Calumet.— L'auteur de cette pièce du terroir n'est connu que sous son pseudonyme ici mentionné. Il l'a composé de scènes divertissantes et de tableaux qui nous reportent au temps jadis, mais il en a fait une pièce qui n'a aucun rapport avec le roman et la chanson de ce nom. Elle a été jouée au Monument National, à Montréal, le 19 novembre 1929.

Marie Calumet, c'est la mise à la scène de ce légendaire personnage de chez nous, dont tout le monde a sûrement entendu parler, ne serait-ce que par la chanson de ce nom, dont la vogue est restée si grande, malgré les années.

ERNEST GUIMOND

M. Guimond est l'auteur des pièces suivantes : *Le Petit Patriote de 1837*, qui est empruntée aux tragiques événements de 1837, et nous raconte les souffrances physiques et morales qu'ont dû endurer nos braves patriotes.

La revanche d'une race, qui est une adaptation à la scène du beau roman de M. Féron, et qui traite du fameux règlement XVII, au sujet des écoles d'Ontario.

La Justice de Dieu, drame en cinq actes.

L'Oeuvre de Satan, comédie en quatre actes.

Toutes ces pièces ont été représentées à Montréal, la première, à la Salle St-Brigide, le 28 juillet 1927, et à l'École de Réforme, le 26 octobre, 1927 ; la

deuxième, à l'École de Réforme, le 8 février 1928 ; la troisième, à l'Institut St-Antoine, le 14 décembre 1927 ; la quatrième, au Collège St-Laurent, le 18 décembre 1930.

EUGENE GAUDIN

Le 20 mai 1930, M. Gaudin, a donné, en la Salle de l'Hôtel Viger, à Montréal, une première audition de ses pièces inédites en vers et en prose, intitulées : *Ah, les Hommes !* et *Sonnet expliqué*.

NAPOLÉON TELLIER

(pseudonyme de M. Napoléon Lafortune)

Mascarade manquée.— Pièce en un acte. C'est l'amusante histoire d'un groupe d'étudiants d'autrefois qui se préparent à la traditionnelle mascarade des jours gras, lorsque l'oncle, tuteur de l'un d'eux, arrive à l'improviste de la campagne, accompagné de son fils Midas ; la partie de plaisir des gais lurons est non seulement compromise, mais elle se change bientôt en une aventure pas du tout plaisante pour eux lorsque le susdit Midas s'éprend de Marguerite, qui n'est autre qu'un étudiant costumé pour la mascarade. Le tout finit heureusement par s'arranger et nos gens partent pour la campagne avec le père Berlinguette, pour aller fêter le mardi gras comme seuls savaient le faire nos bons habitants d'autrefois.

Elle a été représentée au Monument National, à Montréal, le 16 février 1931.

HENRI LETONDAL

Le coup d'épingle ; Un jeune homme nerveux ; et *Chérubin* 1930, sont trois pièces en un acte de M. Letondal. La première a été jouée à Montréal, le 24 janvier 1923, au théâtre Parisien, avec d'autres pièces d'auteurs canadiens. La deuxième a été jouée par les artistes de la Société Canadienne de Comédie, le 28 août 1927, au Monument National, à Montréal,

avec d'autres pièces d'auteurs canadiens. La troisième a été mise à la scène, au Ritz Carleton, le 10 décembre 1929, avec la pièce de M. Houlé : *Monsieur Grabouillet*.

Henri Letondal en est rendu à sa sixième pièce. Sa quatrième : *Point de fête sans lendemain*, a été représentée au Montreal Repertory Theater, en février 1933 ; sa cinquième : *Fred*, fantaisie en deux actes et un rêve a été jouée au théâtre Stella, à Montréal, le 27 février 1933. Fred est un de ces personnages amusants que l'on rencontre parfois en villégiature, et qui est entraîné dans la plus folle des aventures. Le 7 janvier dernier 1933, l'auteur a fort amusé les habitués du théâtre Stella, avec sa revue : *L'abus du Père Noël*.

JEAN-AUBERT LORANGER

L'Orage.— Cette pièce en un acte a été jouée sous les auspices de la Société des Auteurs Canadiens, section française, au même théâtre que *Le Coup d'Épingle*, de M. Letondal, le 22 janvier 1923.

JEAN MALLET

Ame de femme.— Cette pièce en vers a été représentée au Monument National, à Montréal, le 28 février 1928.

Ame de femme est remplie d'une intrigue guerrière, qui se passe en Belgique au cours de la grande guerre. L'auteur dans sa pièce a voulu symboliser le vrai rôle de la mère chrétienne et de l'épouse consciente de ses devoirs. Tout se déroule alors que le canon se fait entendre dans les pays alliés. Hélène se montre forte devant le danger et le petit Marius, un gamin, ne craint pas de s'approcher des lignes ennemies pour surprendre les secrets des adversaires.

E.-Z. MASSICOTTE

Est l'auteur d'une comédie de mœurs canadiennes intitulée : *Les cousins du député*. Elle date de 1883.

✓ PHILIPPE PANNETON

Je t'aime, Je ne t'aime pas.— Lever de rideau en vers, interprété au Monument National, à Montréal, les 28 avril et 19 mai 1927, par les artistes de la Société Canadienne de Comédie.

✓ GEORGES-W. PACAUD

Les nouveaux riches.— Cette comédie a été représentée, pour la première fois, au théâtre Orphéum, le 2 mars 1931.

✓ CLAUDE ROBILLARD

Entre deux rondels.— Cette pièce en un acte, en vers, a été composée par un jeune rimeur du collège Ste-Marie, à Montréal, où elle a reçu les honneurs de la scène le 20 décembre 1928. Peu de temps après, en février 1930, elle remportait le prix d'honneur dans un concours à l'Académie des Jeux Floraux du Languedoc.

✓ RÉMI TREMBLAY

La Plaque: «Lors de la construction de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Henri de Montréal, les conseillers en fonctions avaient fait inscrire leurs noms sur une plaque de marbre portant la date de l'érection de l'édifice. Leurs successeurs retournèrent la plaque et y firent graver une autre inscription plus conforme à leurs idées. »

C'est à ce sujet que M. Tremblay fit cette pièce satirique qui date déjà d'une quarantaine d'années.

✓ C. H. MOINEAU

Quarante ans après.— L'auteur dans cette pièce en deux actes, nous met en face d'un problème commun à certains de nos villages : une inimitié de longue durée entre deux villageois longtemps amis. Quarante ans après, la réconciliation se fait alors que le fils de l'un et la fille de l'autre songent à s'épouser. Le médecin, le curé, le notaire et l'institutrice du village s'en mêlent et les irréconciliables

finissent par s'entendre. Le mariage a lieu, et toute la journée des noces se passe dans la plus joyeuse des fêtes.

Cette pièce a été représentée pour la première fois dans la salle du Monastère des Pères du St-Sacrement, à Montréal, en février 1930, et reprise au Monument National, à Montréal, le 3 novembre 1931.

ALBERT SAVARD

Les Visites du Jour de l'an.— Essentiellement folkloriste, cette comédie en deux actes illustre d'abord la façon dont se passaient la matinée et l'après-midi chez nos ancêtres au premier de l'an : souhaits, étrennes, visites des parents et amis, bénédiction paternelle, etc., puis comment se passait la soirée : chansons et danses d'autrefois, vieux contes du pays.

Cette pièce a été représentée au Monument National, à Montréal, pour la première fois, le 14 décembre 1931.

MM. ÉMILE CODERRE et AIMÉ PLAMONDON

Ces deux poètes bien connus dans le monde des lettres ont fait interpréter en avril 1932, à la radio, par les meilleurs artistes de Québec, une pièce en vers intitulée, *Oh ! ces artistes*.

C'est une comédie qui nous rappelle les scènes de la vie de Bohême que mènent les artistes du quartier Montmartre à Paris. Elle met en scène un poète, un musicien et un bourgeois rentier. Tous trois sont épris éperdument d'une jeune artiste-peintre et rivalisent de zèle et d'empressement afin de gagner son affection. Un seul cependant lui plaît : C'est le poète qui l'enchanté par ses beaux vers amoureux.

M. Émile Coderre est aussi l'auteur d'une pièce de folklore canadien, intitulée : *La Corvée*.

La corvée, comme on le sait, est une vieille tradition chez nous, qui, fort heureusement, n'est pas

encore disparue. Le 3 octobre 1932, elle a été représentée au Monument National, à Montréal.

Sous le pseudonyme de Jean Narrache, M. Coderre vient de publier, sous le titre : *Quand j'parl' tout seul*, un recueil de poésies, dans lequel il exprime dans un langage populaire les sentiments de notre peuple. Dix ans auparavant, en 1922, il faisait paraître son premier recueil de poésies, sous le titre : *Les signes sur le sable*, dont Mgr Camille Roy, a fait une étude dans son ouvrage : *Regards sur les Lettres*.

M. ROBERT CHOQUETTE

Le poète de *A travers les vents* et de *Poésies nouvelles*, s'est fait aussi à ses heures auteur dramatique. Il a conçu pour le théâtre deux pièces en un acte, intitulées : *Portraits d'ancêtres* et *Grande Demande*. La première a été représentée à une soirée donnée en mars dernier (1933) à l'Hôtel Windsor, par l'Alliance Arts et Lettres ; la seconde, à l'Auditorium de l'Académie du Plateau, à Montréal, en janvier dernier.

MICHEL SEYMOUR

Tu changeras.— Cette pièce a été interprétée trois fois, en 1933, à Montréal, la première à l'Echoppe du Montreal Repertory Theater ; la seconde, à la radio, et la troisième à l'Académie du Plateau. Seymour peut être fier de sa première pièce.

P.-E. CHARBONNEAU

Un échevin en robe de chambre.— Cette comédie, en un acte, a été créée en janvier 1933, à Lachine, et elle a été reprise, deux mois après, à Ville St-Pierre.



TROISIÈME PARTIE

NOS AUTEURS DRAMATIQUES FÉMININS

Nous voici rendu au point de notre travail où nous devons mettre en honneur ces auteurs estimés du public. Plutôt que de disséminer leurs noms et leurs œuvres ça et là, nous avons préféré les réunir en un groupe distinct, afin de les faire mieux connaître. En apportant, en effet, au théâtre canadien leur quote part appréciable, ils ont droit à notre spécial hommage. Voici donc celles de nos femmes de lettres qui ont cultivé la genre dramatique :

LAURE CONAN

L'Oublié.— Des trois beaux romans que Laure Conan — Mlle F. Angers — a donné aux lettres canadiennes, il en est un qu'elle a voulu dramatiser, celui qui a pour titre : *L'Oublié*, roman couronné par l'Académie Française, en 1902.

Ce drame du même nom, c'est encore, comme son roman, l'épopée de Villemarie naissante. C'est l'apparition sur la scène du Major Lambert Closse, le bras droit de Maisonneuve dans la fondation de cette ville, dont les actions d'éclat ont été trop longtemps oubliés.

Les autres figures sont la jeune Elisabeth Moyen, que le major a su arracher aux mains iroquoises ; Jeanne Mance, qui favorisa le mariage des deux précédents ; Maisonneuve ; M. le gouverneur et Mme d'Ailleboust, le chef indien Cœur de Roc, etc.

Sa première représentation a eu lieu lors de la première convention des Auteurs Canadiens, à Montréal, au Monument National, le 21 mars 1921, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste.

MADAME R. DANDURAND

Comme son père, l'Honorable F.-G. Marchand, Madame Dandurand, l'épouse de l'Honorable Raoul Dandurand, décédée en 1925, a eu aussi le goût de la comédie, et en ce genre elle a aussi obtenu de beaux succès. Elle a composé quatre jolies saynètes, intitulées : *Rancune*, *La Carte postale*, *Ce que pensent les Fleurs* et *Victimes de l'Idéal*. La première fut applaudie à Québec, le 22 février 1888, où elle fut représentée pour la première fois à l'Académie de Musique ; les deux suivantes ont reçu des ovations à Québec, à St-Hyacinthe, à St-Jean d'Iberville et à la Kermesse de Montréal, en 1895, puis la dernière, écrite en vers, a été applaudie lorsqu'elle fut jouée dans les salons du Sénat, à Ottawa, le 6 avril 1907, alors que son mari était président de la Chambre Haute. Dans cette dernière pièce, Madame Dandurand déplore la tendance à oublier les belles manières d'autrefois.

MADAME A.-B. LACERTE

Madame Lacerte est une de nos femmes de lettres qui ont le plus contribué au théâtre canadien. Elle a composé un assez bon nombre de saynètes et comédies qui ont toutes été interprétées à Ottawa depuis 1908. En voici la liste :

SAYNÈTES.— *Les sept jours de la semaine* ; *Les deux cousines* ; *La Grand'Mère* ; *Les Fées* ; *Le Rêve* ; *L'Agneau divin* ; *La Rieuse* ; *La Sourde* ; *Qui donne aux pauvres, prête à Dieu* ; *La récompense* ; *Veillée de Noël*.

COMÉDIES.— *L'Anglaise* ; *Les pensionnaires de Mme Dupuis*.

Madame Lacerte a aussi fait du DRAME. Elle a écrit *Jeanne d'Arc*, représenté pour la première fois, à Ottawa, en 1920, et *La Belge aux gants noirs*. Ce dernier, en trois actes, est l'histoire d'une enfant belge mutilée, qui plus tard, grâce à des charmes

personnels et une voix ravissante, obtient de grands succès de théâtre.

MADELEINE

Deux circonstances mémorables ont permis à Madeleine — Mme Huguenin — de nous révéler son talent comme auteur dramatique aussi bien qu'elle nous avait révélé ses remarquables dispositions littéraires comme chroniqueuse et romancière. La première fut le projet d'ériger, à Montréal, un monument en l'honneur du malheureux poète Crémazie. Un comité s'était formé pour mener à bonne fin ce projet. Tout à coup une violente campagne se déclencha, et le projet allait être abandonné quand on annonça au public un lever de rideau ayant pour titre : *L'Adieu du poète*. L'œuvre était de Madeleine. Surprise et curiosité. Le jour de l'audition tous se turent. On applaudit, les dons affluèrent, et quelques mois après le monument était érigé au Carré St-Louis. Madeleine fit cette fois un coup d'éclat dont elle dut se réjouir dans son cœur de patriote.

Dans cette pièce, Madeleine nous fait pénétrer dans l'âme du poète à ses derniers moments et nous dévoile les sentiments de tristesse qui durent l'assaillir à la veille de sa mort sur la terre de France, après un dur exil de trois ans, loin de sa patrie qu'il avait chanté en des poèmes immortels.

L'Adieu du poète fut joué toute la semaine du 12 juin, en 1902, au Théâtre National français, à Montréal ; le 8 mai 1922, à la Salle St-Sulpice ; et le 25 janvier 1923, au Théâtre Parisien, sous les auspices des Auteurs Canadiens Français.

La deuxième circonstance qui lui fit composer sa deuxième pièce : *En pleine gloire*, raconte la part glorieuse, que le 22^e bataillon canadien-français prit avec l'armée française et les armées alliées à la grande guerre de 1914 à 1918, contre la nation alle-

mande et ses alliés. Cette pièce a été écrite pour glorifier l'héroïsme du soldat français et du soldat canadien-français, et surtout pour rappeler l'admirable esprit de dévouement qui transporta ce dernier sur la terre de France, dans les combats les plus sanglants soutenus pour sa défense et son salut. Madeleine se fait l'interprète des sentiments d'un lieutenant du fameux 22^e et lui fait tenir le langage le plus noble dans ses conversations avec un colonel français, un mutilé de 1870, et père d'une jeune fille qu'il aimait. Puis elle raconte sa mort héroïque en présence de cette jeune fille aimée et de ce vétéran de 1870. Ses dernières paroles sont pour sa mère et sa patrie.

Cette pièce a été représentée, à Montréal, à l'Orphéum, le 2 mars 1919, en présence d'une foule compacte et d'une délégation française dont l'illustre général Pau était le chef, et le 7 février 1928, à la salle Sainte-Brigide.

FRANÇOISE

Sous ce pseudonyme bien connu dans le monde des Lettres, Mlle Albertine Barry, fondatrice, en 1901, du *Journal de Françoise*, a publié une jolie saynète intitulée : *Méprise*, qui fit salle comble lorsqu'elle fut jouée en novembre 1905, à la salle Karn, à Montréal, par des artistes français.

GAÉTANE DE MONTREUIL

A l'exemple de Laure Conan, son aînée dans les Lettres, Gaétane — Mme Charles Gill — a tiré de son beau roman historique : *Fleur des Ondes*, un drame en quatre actes, du même titre, publié en 1913. La principale phase de l'action de ce drame se déroule dans une forêt voisine d'un village Iroquois à l'époque de Champlain. L'héroïne de cette pièce est une figure intéressante. C'est une jeune fille issue d'un comte français et d'une Iroquoise, fille

d'un chef sauvage. Elle est vénérée et redoutée des Iroquois. C'est pourquoi elle intervient pour délivrer deux jeunes français au moment où ceux-ci sont conduits au poteau de torture. L'un d'eux après cette aventure apprend que cette jeune métisse est sa cousine. Il s'en suit des affections mutuelles, et tous deux traversent en France pour se marier, après avoir obtenu le consentement de la mère du jeune cousin. Ce consentement toutefois n'est obtenu que par les conseils de Champlain.

MADemoiselle CORINNE ROCHELEAU

Couronnée par l'Académie Française, en 1929, pour son beau livre : *Hors de sa prison*, Mlle Rocheleau, la première franco-américaine à recevoir cette distinction, et la première à tracer le sillon de la littérature féminine dans la Nouvelle Angleterre, n'en était pas alors à ses débuts dans sa carrière littéraire. Dès 1915, elle faisait apprécier son beau talent d'écrivain dans *Françaises d'Amérique*.

Dans cette pièce historique, Mlle Rocheleau fait défiler sur la scène, les principales figures de la Nouvelle-France, à l'époque la plus héroïque de notre histoire, et leur fait raconter les épisodes des premiers jours de la colonie naissante. Tour-à-tour apparaissent : Madame Louis Hébert, Guillemette, sa fille, Madame Samuel de Champlain, Madame de la Peltrie, Madame de la Tour, Jeanne Mance, Madame Jacques de Lalande, Madame Louis Jolliet, Madeleine de Verchères, Jeanne LeBer, Madame de la Motte-Cadillac.

Cette pièce remporta un grand succès à sa première représentation, à Worcester, le 10 février 1915.

MLLE MAGALI MICHELET

Mlle Michelet, qui est française d'origine, mais dont la formation littéraire est entièrement canadienne, occupe une place marquante parmi nos

auteurs dramatiques. Elle a, en effet, écrit deux pièces qui ont été primées ; l'une : *Jean Audrain*, au concours de l'Alliance Artistique de Montréal, en 1917 ; l'autre : *Contre le flot*, au premier concours d'art dramatique institué par l'Action Canadienne Française, en 1922. Toutes les deux ont été représentées à Montréal, la dernière à la salle académique du Collège des Jésuites, le 7 novembre 1922. Les deux principaux personnages de cette pièce sont des plus intéressants. L'un, est un des nôtres qui, par suite de sa situation dans le commerce, s'est laissé anglifier sans y prendre garde ; mais qui réagit, dès qu'il s'en aperçoit, contre toute tendance assimilatrice ; le deuxième est une jeune institutrice canadienne-française qui s'exile volontiers dans l'Ouest canadien, afin d'assurer à ses compatriotes la conservation de leur langue et de leur religion.

MADemoiselle MARIE-CLAIRE DAVELUY

Mlle Daveluy est la femme de lettres canadienne qui a le plus écrit pour les jeunes. En ce genre de littérature elle n'a pas encore été surpassée et elle en est restée la reine après en avoir été la pionnière. Pour les jeunes filles et les jeunes gens, elle a multiplié ses écrits sous formes de contes, dialogues, romans, nouvelles, et elle a publié un volume de onze piécettes, sous le titre : *Aux feux de la rampe*. Elles sont intitulées comme suit : 1° *Le Cours improvisé* ; 2° *La petite pensionnaire des Ursulines* ; 3° *La Preuve par l'histoire* ; 4° *Thérèse donne et reçoit* ; 5° *Cheveux longs et esprit court* ; 6° *Le cadeau* ; 7° *Cœur d'enfant* ; 8° *Le petit Cancre* ; 9° *Attisez le feu* ; 10° *La Répétition* ; 11° *L'Ange des prisonniers politiques*.

Dans toutes ces piécettes, ses personnages sont des enfants ou des adolescents, des deux sexes.

La première leur apprend et leur fait raconter l'histoire de Madeleine de Verchères, de Mlle de St-Ours, de Jeanne Loisel, et de Barbe Meusnier.

La deuxième leur apprend les vertus et la vie sublime de Jeanne Leber.

La troisième, la dignité du rôle de celles qui sont ou appelées à vivre dans la vie religieuse, ou dans la vie commune.

La quatrième, la beauté du sacrifice à faire la charité aux pauvres.

La cinquième, à avoir assez de caractère pour ne pas suivre les modes absurdes.

La sixième leur fait connaître et admirer les héroïnes des principaux romans canadiens : Blanche d'Haberville, de : *Les Anciens Canadiens* ; Marie LeBlanc et sa mère de : *Jacques et Marie* ; Élisabeth Moyen, de : *L'Oublié* ; Henriette, de : *Les Habits rouges* ; Louise Routier, de : *Jean Rivard* ; Virginia, de de : *L'Appel de la race*.

La septième, la générosité dans la charité.

La huitième, l'amour du travail.

La neuvième, leur apprend qu'en amour la grand'mère a souvent le secret d'unir les cœurs et d'attiser le feu.

La dixième, leur rappelle les glorieux exploits de Léonidas, le héros grec des Thermopyles ; du chevalier Roland, à Roncevaux, de Dollard des Ormeaux, au Long-Sault, qui sont personnifiés dans cette pièce.

La onzième, la dernière au volume, est une leçon de courage pour les jeunes. Elle représente un petit garçon de 13 ans qui se rend à la prison de Montréal avec une enfant de 10 ans, fille d'un patriote de 1837 qui y est détenu, afin de lui permettre de voir son père, par-dessus le mur, si possible, et de lui donner des pommes de son jardin. Aperçu par la sentinelle, son projet s'évanouit, mais intervient Mme Gamelin,

qui la prend sous sa protection et la fait entrer dans la prison.

Nous ne savons pas où et quand ces piécettes ont été représentées, mais nous pouvons dire que les deux dernières qu'elle a écrites, sont : *La Cloche dans le soir*, publiée dans *La Bonne Parole*, en novembre 1926, et *Une heure de garde*, représentée à Montréal, le 1er mars 1930, à la salle St-Jean-Baptiste.

C'est ainsi que Mlle Daveluy poursuit son idéal d'enseigner notre histoire aux jeunes et de leur en inculquer l'amour, afin d'en faire des âmes fortes et chrétiennes.

MADAME P.-E. BENOIT

Madame Benoit ne s'est pas contentée de donner, aux Lettres Canadiennes, son joli recueil de petits tableaux, de croquis et de chansons tristes, elle a depuis cette époque, fait représenter au théâtre deux pièces, intitulées : *Le Mirage* et *L'Heure est venue*.

La première, une comédie dramatique en trois actes, a été représentée au théâtre Canadien, à Montréal, le 20 novembre 1921. Cette pièce est l'histoire d'une femme mariée que des circonstances fatales séparent de son mari. Attirée ensuite par une sorte de mirage, elle se livre à une nouvelle vie factice, et s'y donne corps et âme. Mais là où elle pensait trouver, sinon le bonheur, au moins l'oubli, elle n'y rencontre que déceptions. Elle regrette alors ses égarements, mais il est trop tard. La vie l'emporte et la terrasse.

La deuxième, est une pièce en un acte, Elle a été interprétée le ou vers le 8 janvier 1923, au Ritz-Carlton, à Montréal, lors d'une réception donnée en l'honneur de Lady Byng de Vimy, par les dames du *Womens Press Club*.

Madame Benoît a aussi fait interpréter un lever de rideau, intitulé : *Le lys noir*, à la première soirée officielle de la section française de l'Association des Auteurs Canadiens, qui a eu lieu le 20 octobre 1927.

✓ COLOMBINE

Depuis une dizaine d'années, Colombine, Mme Éva Circé-Coté, dont la carrière littéraire remonte à 1900, s'est appliquée à apporter sa contribution au théâtre canadien et lui a donné trois pièces remarquables, qui ont été primées : *Maisonnette*, jouée au théâtre Majesty's, à Montréal, le 3 avril 1921, et *l'Anglomanie*, comédie de mœurs contemporaines, jouée à Montréal, au Monument National, le 24 mars 1922, et *Hindelang et Delorimier*, noms de deux patriotes de 1837.

Elle a aussi écrit une autre petite comédie en un acte, intitulée : *Le fumeur endiablé*, qui a été représentée, dans une soirée réservée à nos dramaturges, à la salle Saint-Sulpice, à Montréal, le 8 mai 1922.

MME GEORGINE LEMAIRE

A eu l'honneur d'être considérée comme une de nos dramaturges les plus intéressantes. En effet, l'Association des Auteurs Canadiens a fait représenter deux fois sa pièce : *Le Baiser*, le 8 avril 1922, à la salle St-Sulpice, à Montréal, et le 22 janvier 1923, au théâtre Parisien.

Ces deux soirées étaient données en l'honneur de nos dramaturges.

✓ MLLES MARCELLE AUBRY ET MARGUERITE LESSARD

En février 1926, ces deux jeunes et talentueuses québécoises présentaient au public une comédie qu'elles avaient écrite en collaboration, plus par fantaisie que pour faire œuvre littéraire, mais qui n'en a pas moins eu un véritable succès. Partout

où elle a été jouée dans nos salles paroissiales, dans nos couvents, dans nos hôpitaux, elle a provoqué un fou-rire maintes fois répété durant la représentation.

Cette pièce en deux actes, intitulée : *Nos yeux s'ouvrent*, met sur la scène deux « anciennes jeunes filles » vêtues d'un costume à la mode de nos arrière-grand'mères et vivant dans un logis garni de meubles antiques. Elles y vivent seules avec leurs souvenirs de jeunesse, les portraits de leurs anciens prétendants, leur chat et leur serin qu'elles entourent des soins les plus attendris. Souffrant de somnanbulisme, sans le savoir, elles mettent chaque nuit leur maison en un parfait désordre et, le lendemain, prétendent être les victimes d'esprits malins qui hantent leur demeure. Désireuses de voir ce qui se passe ainsi chez elles, pendant la nuit, elles décident un soir de ne pas dormir, afin d'être témoins des agissements des diables bleus. Toutes deux, cependant, succombent à la fatigue, s'endorment dans leur fauteuil, tombent dans leur somnambulisme habituel, font un complet désordre dans leur salon et finalement, s'éveillent en « ouvrant les yeux » pour découvrir qu'elles-mêmes sont les auteurs de tous les méfaits dont elles accusent le diable. Telle est, en résumé, la trame de cette désopilante comédie en deux actes, que ses auteurs ont interprétée, chaque fois qu'elle a été jouée, avec un comique soutenu.

MME ROSE GERVAIS

Cette femme de lettres est l'auteur de plusieurs pièces, en un acte, qui ont été représentées à Montréal, au Monument National, en janvier 1933.

MADAME LÉON MERCIER-GOUIN

Mme Mercier ne se fait pas seulement admirer pour son dévouement inlassable en faveur des indigents, elle s'est fait aussi apprécier par ses

œuvres intellectuelles, tant par les magnifiques allocutions qu'elle prononce à la radio, en faveur des institutions de charité, que par la contribution qu'elle a apporté récemment au théâtre Canadien. En effet, elle a fait jouer les 7, 8 et 9 février dernier, au Montreal Repertory Theater, une pièce intitulée : *Maman Sybille*, qui a fait passer une soirée émouvante à ses auditeurs.

Peu de temps après, cette pièce a été jouée à une soirée musicale et littéraire, donnée par l'Institut Canadien de Musique.

L'histoire de cette pièce est assez émouvante.

Une jeune fille, artiste-sculpteur, amoureuse d'un jeune architecte, voit tout-à-coup ses beaux rêves se dissiper, lorsque ce jeune homme s'éprend de sa sœur cadette en qui il découvre de plus précieuses qualités. Elle n'en éprouve cependant aucun sentiment d'aigreur. Elle garde la même affection à sa sœur, et trouve son bonheur à être sa dévouée protectrice et à lui rendre la vie la plus agréable possible.

MME GASTON-A. POIRIER

L'Ange de la dépression.— Mélodrame en trois actes. L'auteur, une canadienne-française de Winooski, en l'état du Vermont, s'est inspiré de la grande détresse qui règne dans le monde pour nous en montrer les douloureuses conséquences.

Cette pièce, la plus récente, a été représentée récemment dans la ville où son auteur réside.



QUATRIÈME PERTIE

NOS AUTEURS D'OPÉRAS, D'OPÉRETTES, DE COMÉDIES MUSICALES ET ORATORIOS

Pour terminer notre œuvre, nous sommes heureux de signaler spécialement nos auteurs d'opéras et d'opérettes, etc.

Dans le but de les faire mieux connaître, nous avons pensé qu'il était préférable de grouper leurs noms sous la même rubrique au lieu de les citer à diverses pages de notre travail.

A vrai dire, ils ne sont pas nombreux, mais comme ils ont été parmi les premiers au Canada français à cultiver ce genre théâtral, ils méritent, croyons-nous cette particulière attention.

CÉLESTIN LAVIGUEUR

Professeur de musique pendant trente ans au Séminaire de Québec, et violoniste de grand talent, Célestin Lavigueur, père du Maire actuel de Québec, ne fut pas seulement de son temps l'un des plus brillants musiciens, mais aussi un compositeur musical et un poète remarquable. Il a laissé des œuvres qui lui ont survécu et qui ne seront jamais oubliées, telle *La Huronne*, qui se chante encore partout dans toutes les démonstrations patriotiques, comme un chant national.

Ses plus importantes, cependant, sont les deux opéras *Un mariage improvisé* et *Les enfants du Manoir*, dont il composa les paroles et la musique, et qui furent au programme de nombreux concerts de gala durant sa vie. Né en 1830, il mourut en 1885. Peu de temps avant sa mort l'Académie des Muses Santones, en France, rendait hommage à ses

brillants succès en lui faisant l'honneur de l'admettre au nombre de ses membres d'élite.

ELZÉAR LABELLE

Ce jeune poète, disparu prématurément en 1875, à l'âge de 32 ans, et dont son beau-frère, M. André Montpetit fut le biographe, nous a laissé, outre ses fines élégies et chansonnettes, une œuvre dramatique et musicale, pétillante d'esprit, intitulée : *La Conversion d'un pêcheur de la Nouvelle-Ecosse*.

Dans cette œuvre, qui date de 1867, Labelle prend à partie, avec sa verve habituelle, les politiciens qui combattaient le projet de la Confédération des provinces canadiennes, et voici ce qu'un de ses contemporains, Edmond Lareau, écrivait en 1874, sur cette opérette canadienne :

« C'est dans l'opérette canadienne *La Conversion d'un pêcheur de la Nouvelle-Ecosse*, que M. Elzéar Labelle a déployé ce talent de verve spirituelle qui le distingue. C'est étourdissant de calembours, d'esprit d'à propos et de folles gaietés. Le sel gaulois et parisien ou attique est là. Chaque fois que ce morceau désopilant fait partie d'un programme, les organisateurs s'attendent avec droit à une recette abondante et à un auditoire nombreux. »

PAMPHILE LEMAY

La Fiancée des Bois.— Vers 1875, Pamphile LeMay, composa cet opéra en 3 actes. Il en confia la musique à son ami : Célestin Lavigreur. Interprété plusieurs fois à Québec, il obtint un brillant succès. Déjà ces deux auteurs avaient acquis un grand prestige, l'un comme poète et prosateur, l'autre comme compositeur musical.

AUGUSTE ACHINTRE

Vers 1880, ce fameux journaliste fit deux opérettes qu'il confia au plus distingué musicien d'alors, M. Ernest Lavigne, pour en composer la musique.

Malheureusement, la maladie, puis la mort d'Achintre (1886) empêcha la réalisation du projet.

HONORABLE F.-G. MARCHAND

ANCIEN PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC

Le Lauréat.— Au nombre des plus brillantes manifestations artistiques et littéraires dont Québec a été le théâtre et dont nos littérateurs et musiciens les plus distingués ont gratifié ses citoyens, on doit assurément compter les deux soirées musicales et littéraires qui ont été données, les 26 et 27 mars 1906, lors des deux premières représentations de cette délicieuse opérette, à l'Auditorium. Ce fut à la fois un éclatant hommage rendu à la mémoire de l'homme éminent qui était l'auteur du livret, et un triomphe pour M. Joseph Vézina, l'illustre musicien qui en avait fait la musique et dont la mémoire vivra parmi ses compatriotes.

Afin de donner tout l'éclat possible à l'interprétation de cette nouvelle opérette écrite, chantée et orchestrée par des compatriotes, un comité de citoyens et de dames de la société québécoise s'était formé pour en assurer le succès. Il fut aussi complet que désiré. L'auditoire d'élite qui encombra l'Auditorium fit une enthousiaste ovation à l'artiste et soulignait par de vifs applaudissements les belles partitions de son œuvre, telles que le solo de Pauline, le duo de Paul et de Pauline, le dialogue entre la mère Michel et l'oncle de Paul, puis le touchant adieu de Paul en quittant la maison de la mère Michel. Il apprécia aussi comme il le méritait l'énoncé de cette opérette, en vers, conçue avec tout l'esprit qui distinguait son auteur. On en aura une idée par le résumé qu'en donnait un journal de Québec, *Le Soleil*, quelques jours avant cette fête de gala, et que voici :

« Il s'agit d'une scène ordinaire de mœurs, dans laquelle figure un étudiant amoureux, un ami de cœur de celui-ci, une amoureuse, et une maîtresse de pension, veuve qui n'a pas encore abdiqué. Paul, l'étudiant amoureux, vient de remporter haut la main un diplôme de lauréat. Ses camarades le fêtent. Durant ses études et son séjour chez la mère Michel, il s'est sérieusement épris de la nièce de celle-ci, Pauline. De son côté, Pauline en tient fortement pour Paul. L'un et l'autre cependant ignorent leur état d'âme respectif. Tout de même, les circonstances font qu'un jour ils finissent par tout se dire. Pendant ce temps là, Bernardin, oncle et protecteur de Paul, s'est laissé dire que son neveu, au lieu d'étudier le *Jus romanum*, cultivait plutôt le jus de la treille et se livrait à toutes sortes de frasques..

« Voulant en avoir le cœur net, il part pour la ville, afin de voir Paul. Au moment où il frappe à la pension, la mère Michel se trouve dans cet état particulier d'âme des veuves, alors que la solitude pèse, l'isolement devient douloureux et insupportable, et inspire un désir violent de donner, au plus courant, un successeur au regretté défunt. Toute nerveuse et prête à braver le coup de foudre, elle court elle-même ouvrir la porte. Elle se trouve en face d'un Monsieur d'un certain âge, paraissant avoir encore des attraits fort rassurants. La conversation s'engage et le dialogue qui s'établit entre eux deux est rempli de propos des plus amusants.

« Bernardin trouve dans son neveu, au lieu d'un mauvais garnement, un garçon studieux, rangé, qui vient d'être proclamé lauréat. Grande satisfaction de l'oncle qui annonce de suite à son neveu qu'il s'est occupé de son avenir et qu'il lui a trouvé une brave jeune fille pour épouse. Paul, de son côté, informe son oncle qu'il a eu, lui aussi, la même pensée, et que la jeune fille de son choix est Pauline, nièce de la mère Michel. Pauline étant de condition modeste et sans fortune, Bernardin fait la grimace et essaie de dissuader son neveu de pareille union. Voyant que Paul demeure inébranlable, il se fâche dur et le déshérite. Sur les entrefaites, Pauline reçoit de son père une lettre qui lui annonce qu'il est sur le point de revenir de Californie avec une grosse fortune

qu'il destine à sa fille. A cette nouvelle, bouleversement complet dans les dispositions de l'oncle Bernardin qui refait Paul son héritier et l'autorise à épouser Pauline. Quant à la mère Michel, elle en a pris son parti ; elle se console en contemplant le bonheur des autres, ce qui ravive chez elle bien des souvenirs. »

MADAME A.-B. LACERTE

Cette femme de Lettres de la capitale du Canada ne s'est pas seulement distingué dans le roman, la comédie et le drame, elle a aussi multiplié ses succès dans l'opérette.

Elle a composé et fait jouer à Ottawa, huit opérettes, dont voici la liste :

Dolora la Bohémienne ; Les Châtelaines ; Castel Joli ; Castel Isolé ; Castel Hanté ; Tombée du Nid ; L'Usurpatrice ; Parmi les Fleurs.

Les cinq premières ont été publiées, avant 1908.

M. BENJAMIN MICHAUD

Le Rajah.— Cet opéra-bouffe, en 2 actes, de M. B. Michaud, ex-sous-ministre de la Voirie, à Québec, dont la musique est de feu M. Joseph Vézina, un de nos musiciens les plus renommés, a été représentée pour la première fois, à l'Auditorium, aujourd'hui le Capitol, le 14 mars 1910, et a remporté un grand succès. Il y a dans cet opéra bouffe des parties qui sont très comiques, entre autres : les trois couplets sur le journalisme, la quintette sur les attraits des femmes, la tirade contre les créanciers et le rondel des moines. Les rôles les plus comiques sont ceux de Archibald Neverscoop, reporter du *London Times* et de Li-Fou-Tché-Nou, secrétaire du Rajah.

En voici l'argument fait par l'auteur :

Rabkar, souverain de la principauté du Mysoulia, est un prince indépendant, mais, loin de faire la guerre à l'Angleterre, comme un grand nombre de rajahs, il est pacifique, et Downing Street, afin de l'entretenir dans les bonnes dispositions, l'entoure

de mille précautions et le berce de mainte caresse diplomatique. Le rajah est non seulement pacifique, mais « pacifiste » : il voyage dans le but d'étudier la question du désarmement. Downing Street a chargé Archibald Neverscoop, reporter du *London Times* et savant phrénologue, de veiller sur le prince et d'envoyer au journal tous les détails du voyage. Le prince est accompagné de sa femme, la princesse Lolila, et des femmes de la suite de la princesse, puis de son secrétaire particulier, Li-Fou-Tché-Nou, un Chinois de distinction, qui, malgré son profil peu grec, sert de Mentor à l'Ulysse hindou.

Le rajah a visité l'Europe, qu'il a trouvé armée jusqu'aux dents, et les rateliers de l'oncle Sam, où il a entendu hennir des cavales impérialistes. Désillusionné, il n'a plus songé au désarmement, mais s'est laissé désarmer par Cora, une chanteuse d'opéra, à qui, comme gage de sa tendresse, il a donné un rubis précieux, héritage sacré des princes du Mysoulor.

Cora a son histoire. A quinze ans, elle s'était enfuie de chez son père, Panachoux, agriculteur et financier, parce que ce dernier voulait l'empêcher d'aimer Paul Bloffard, journaliste et bohème de race. Elle s'était tirée d'affaires ; on avait découvert qu'elle avait de la voix, on lui avait facilité l'entrée du Conservatoire, et elle était devenue une prima donna rivale de Géraldine Farrar et de Mary Garden. Lors du passage du rajah à New-York, elle chante les premiers rôles du « Metropolitan ». Pour revoir le beau prince, elle jette le cothurne par dessus les moulins rouges de New-York, et elle prend le train pour Québec. Le jour de son arrivée, son père, qu'elle n'a pas revu depuis huit ans, vient lui aussi à Québec déposer une somme de \$10,000. et en même temps faire voir à un client de merveilleux échantillons de carottes. L'argent et les carottes sont dans deux sacs absolument semblables. Entre parenthèses, Li-Fou-Tché-Nou porte dans un sac tout-à-fait identique les os des ancêtres du rajah, car la loi du Mysoulor impose au prince régnant l'obligation de ne jamais s'éloigner du tombeau de ses pères, et, pour trancher la difficulté, le rusé Chinois a trouvé le truc de faire voyager les osse-

ments de conserve avec le représentant de la dynastie.

Paul Bloffard a, lui aussi, perdu de vue Cora, mais il n'est pas mort, tellement peu mort, qu'il est l'homme le plus endetté du pays, qu'il est l'ami de Cretinval, lequel est l'ami du ministre des cultes et des affaires étrangères, et que, grâce à son habileté, il fait rapporter au journalisme plus qu'il ne donne ordinairement. Bloffard et Crétinval tirent des ficelles. Panachoux va leur en fournir une. Il tombe dans les bras de Bloffard juste au moment où ce dernier a besoin de mille piastres pour donner, au nom du ministre, un bal costumé en l'honneur du rajah. Panachoux veut être honorable. Bloffard le fera faire honorable moyennant mille piastres.

Au deuxième acte, ce n'est plus mille piastres qu'on demande à Panachoux, mais dix mille. Cependant, pour une si grosse somme, on fera mieux, on sirera Panachoux.

Panachoux n'est pas prêt à payer, mais voici : le rubis des princes de Mysoulion n'est plus au doigt du rajah, et Li-Fou-Tché-Nou a dit que le rajah doit mourir. Cora, poussée par Bloffard, qu'elle a retrouvé, ne remettra pas la pierre précieuse si on ne lui en donne pas dix mille piastres. Pour arracher le prince à la mort, et aussi pour gagner son titre de « sir », Panachoux consent à payer. Cora, triomphante, refuse, à condition qu'on la laisse épouser Bloffard. Panachoux l'accorde à la demande du rajah, et Bloffard dont les trucs et les ficelles ont paru un instant faire défaut, gagne son point, car Panachoux l'accepte pour gendre et met dans sa corbeille de noces les dix mille piastres convoitées. Cretinval ne touchera rien dans cette spéculation, mais il n'y perd pas, puisque Panachoux épouse sa fille Mélinite, bas bleu, poétesse décadente, écrivaine incorrigible, dont la silhouette folichonne jette sur toute cette pièce farcie d'orientalisme une teinte de « suffragettisme » littéraire.

MM. ANTONIO LANGLAIS ET ALEX. PLANTE

MUSIQUE DE JOS. VÉZINA

Le Fétiche.— Ceux qui ont assisté aux deux premières représentations de cette jolie opérette,

les 11 et 12 mars 1912, se souviennent encore des vives impressions qu'ils ont ressentie en ces deux soirées de fête absolument canadiennes et québécoises organisées par les auteurs et par les interprètes, tous de Québec, comme dans le *Rajah*.

La pièce nous transporte aux premiers temps de la colonie française au Canada, sur les bords du Lac Champlain, où d'un côté vivait le Comte d'Issy entouré de colons français, et de l'autre un camp d'Indiens.

Au premier acte, les auteurs nous font assister à de charmants spectacles tels que la *Fête du Mât de mai* et la *Fête de la Vierge*, et ils nous font entendre de jolies chansons d'amour en l'honneur de Gaétane, une des deux filles du Comte d'Essy, par deux de ses amoureux qui chantent le bonheur d'aimer et d'être aimé, et une douce mélodie, par Gaétane, qui contient pour ainsi dire toute l'intrigue de la pièce. Mais la scène change bientôt d'aspect. Il y a tout d'abord une provocation en duel entre le Comte et l'un des admirateurs de Gaétane, qui a été plus habile dans un tournoi d'épée, puis on assiste à un drame de jalousie. Jalouse de sa sœur Gaétane, parce qu'elle est aimée de celui qu'elle aime, Lucienne, trame un complot avec un indien du camp et lui demande d'enlever sa sœur et de l'emmener captive. Le complot est exécuté selon son désir.

Au deuxième acte, on est transporté au camp des Indiens, où Gaétane est détenue captive. Ses deux amoureux tentent de la délivrer. L'un est tué, celui-là précisément que Lucienne aime ; l'autre est fait prisonnier. Il est sur le point d'être ligoté et torturé, lorsqu'arrive un blanc fort influent auprès des Indiens qui implorent la délivrance de Gaétane et de son amoureux survivant et l'obtient par ses bons arguments. Le Comte pardonne alors à celui qui avait triomphé sur lui dans le tournoi d'épée et le choisit comme officier pour être à la tête de ses

soldats, à la place de celui qui vient d'être tué. La sœur vexée chante encore sa rancune dans un couplet, et la pièce finit par un chant en chœur.

GUILLAUME COUTURE

Jean le Précurseur.— On a écrit au lendemain du jour où cet oratorio fut chanté pour la première fois, en février 1923, au théâtre St-Denis, à Montréal, par l'Association des chanteurs de cette ville, sous la direction de M. Jean Goulet, que c'était une œuvre admirable, « la plus belle produite par un Canadien », et que « les motifs de tous les chœurs étaient d'une beauté remarquable, *sublimes* parfois ». Regrettant de n'en pas avoir le livret et de ne pouvoir en donner un aperçu, nous ajouterons qu'elle fut mise au programme de la célébration de notre fête nationale, en 1928, et chantée de nouveau, au Stadium, de Montréal, par la même association des chanteurs.

LE CHEVALIER J.-EUGENE CORRIVEAU ET LE CHEVALIER AIMÉ PLAMONDON

Vive la Canadienne.— Cette jolie opérette, en trois actes, en vers, qui a fait le charme de plusieurs soirées à Québec, est l'œuvre de ces deux littérateurs québécois.

La musique est de M. Omer Létourneau, notre excellent compositeur musical. Paroles et musique sont d'une saine gaîté et fort agréables. Elle a été chantée, entre autres fois, le 27 mars 1924, à la Salle des Chevaliers de Colomb, à Québec, et le 24 mai de la même année, à la convention des Auteurs Canadiens, au Château Frontenac.

En voici le précis, tel qu'imprimé à la première page du livret :

ACTE I

Deux jeunes français de bonne famille arrivent à Québec et, partageant une erreur trop répandue, s'attendent d'y trouver des sauvages. Comme c'est

jour de S.-Jean-Baptiste, ils font la rencontre de deux jeunes filles de la meilleure société qui se sont costumées en indiennes pour figurer dans un char allégorique. Celles-ci donnent, de manière plaisante et très polie, une petite leçon aux deux Français. Ces derniers comprenant leur erreur s'en excusent auprès des jeunes filles et une petite romance s'ébauche entre les deux couples.

ACTE II

Au bal de l'Armistice dans un hôtel fashionable de Québec. Les deux Français et les deux Canadiennes filent le parfait amour et tout irait pour le mieux si une Française, veuve et jolie, ne s'offusquait d'être déçue dans les espoirs qu'elle fonde sur l'un des deux Français dont son cœur voudrait bien faire la conquête. Elle tire des ficelles qui sont bien près de briser les cœurs de nos amoureux si, un certain capitaine Labrie, canadien-français, combattant décoré de la Grande Guerre, ne mettait bon ordre à cela en révélant à tous que les deux Français sont eux aussi des héros de la sublime épopée.

ACTE III

C'est le mariage et le départ pour la plus savoureuse des lunes de miel. Nos deux couples à jamais réunis vont partir lorsque l'astucieuse Française cause à leur bonheur une dernière alerte qu'elle dissipe elle-même d'ailleurs heureusement, d'un geste bien digne de sa race. Tout est bien qui finit bien et Vive la Canadienne !

GEO.-H. ROBERT

Le Truc de Colinette.— De la pièce de Joseph Quesnel, intitulée : *Colas et Colinette*, M. Georges Robert en a fait une opérette en un acte, en lui donnant le titre ci-dessus indiqué. Cette opérette a été jouée au Monument National, à Montréal, le 25 novembre 1926, et a été fort goûtée du public.

MLLE BLANCHE CHAUVIN

A cet auteur, nous devons l'opérette intitulée : *Le Petit Sergent*, dont la musique est l'œuvre de Mme Dupuis-Mallet.

EMILIANO RENAUD

Djympko. — La première audition de cette comédie musicale, dont le texte, la versification, la musique et l'orchestration sont l'œuvre de ce pianiste renommé, fut donnée, à la Salle Windsor, à Montréal, le 29 novembre 1926.

M. LOUVIGNY DE MONTIGNY

On se souvient encore des délicieuses soirées de folklore données à Québec, en mai 1928, sous les auspices de la Compagnie du Pacifique Canadien. Leur succès en fut assurément dû aux trois ballades-opéras créées alors par M. Louvigny de Montigny, écrivain bien connu, à la demande de M. Murray Gibbon, le distingué publiciste de cette compagnie, et chantées par nos meilleurs artistes lyriques. Elles avaient pour titres : *L'Ordre du Bon Temps* ; *Mme de Repentigny et sa manufacture* ; — *Forestiers et Voyageurs*.

L'Ordre du Bon Temps fut la pièce de résistance ; elle eut le gros du succès. En l'écoutant, l'auditoire avait pour ainsi dire l'illusion de vivre de bons moments avec Samuel de Champlain, le baron de Poutrincourt, Marc Lescarbot, et autres gentils-hommes, les fondateurs de Port-Royal, en Acadie, et de prendre part aux joyeuses agapes de *l'Ordre de Bon Temps* fondée en 1606, par Champlain, à cet endroit, pour rompre la monotonie de la vie par des distractions de bon aloi. Marc Lescarbot, en était l'âme dirigeante, en ses qualités de poète, de savant et d'historien, et c'est lui qui apportait le plus de distractions à l'Abitation de Port-Royal, par la récitation de ses poèmes, et la lecture de ses pages d'histoire écrites sur l'Acadie. Toutefois les plus récréatives distractions consistaient en de copieux festins de quinzaine où l'on dégustait les meilleurs mets et les vins les plus fins, et où l'on chantait les joyeuses chansons du temps. C'est un de ces joyeux

festins de *l'Ordre de Bon Temps* qu'il a représenté sur la scène. Dans la ballade qu'il a composé avec l'aide du poète Robert Choquette, on y retrouve la verve de Lescarbot et sa science de la nature. Elle se compose de chansons populaires à la Cour du roi Henri de Navarre, de dialogues où Marc Lescarbot reçoit les hommages de Champlain et de Pontreincourt, et où l'on exalte les mets du pays. Dialogues et chansons sont de la même langue. C'est ce qui en fait le charme. On se croirait au dix-septième siècle.

Cette ballade-opéra a été de nouveau chantée à Québec, au festival du folklore canadien, en octobre 1930.

Madame de Repentigny et sa manufacture.— Sans être aussi gaie et aussi captivante que la précédente— il n'y a plus ici des personnages aussi célèbres que Champlain, Pontreincourt et Lescarbot, ni l'attrait d'une investiture, ni même les saveurs de plats plantureux,— cette ballade-opéra a, entre autres mérites, celui de révéler les origines de notre industrie domestique à ceux à qui notre histoire n'est pas familière. Bien peu de personnes, en effet, avant la représentation de cette œuvre théâtrale connaissaient ces origines qui remontent à Talon et à Mme de Repentigny, en 1705. Il convient donc de louer M. Louvigny de Montigny d'avoir apporté ce sujet à la scène. Dans ce spectacle on y voit représentée Mme de Repentigny montrant à un groupe de jeunes filles les secrets de l'art domestique.

L'auteur agrmente ces leçons de chansons de l'époque, et cela les rend encore plus intéressantes.

Forestiers et Voyageurs.— Cette œuvre est extraite du livre bien connu de M. J.-C. Taché, portant le même titre, et elle en est une adaptation fort amusante.

L'auteur met donc en scène un groupe de voyageurs partant en canots pour les Grands Lacs, et il imagine que l'un d'eux est un Bostonnais peu habitué à ces

expéditions. Rendus à la pointe ouest de l'Ile de Montréal, ces voyageurs s'y arrêtent pour attendre des compagnons venant de Lachine, et c'est là que le Bostonnais y passe de mauvais quarts d'heures. On lui fait d'abord subir une initiation d'un genre particulier, puis on l'entretient de la longueur du voyage, de tempêtes, et de tous les endroits périlleux à passer en canot. On lui apprend cependant les chansons que l'on chante *pour nager en mesure* et pour *remuer les avirons*. La scène finit au moment où les voyageurs repartent pour un endroit plus éloigné.

Ces trois librettos ont été publiés en un seul volume portant le joli titre : *Bouquet de Mélusine*.

ALFRED ROUSSEAU ET J.-ULRIC VOYER

L'Intendant Bigot.— A ces deux jeunes québécois, dont l'un, M. Voyer, est l'auteur de la musique, et dont l'autre est celui à qui est due la poésie du livret, revient l'honneur d'avoir produit pour la scène canadienne une œuvre lyrique essentiellement canadienne, sous la forme d'un grand opéra. Cette œuvre qui a reçu l'accueil le plus enthousiaste de la part de nos meilleurs compositeurs de musique et qui a eu la bonne fortune d'être interprétée deux fois, à Montréal, les 5 et 7 février 1929, et deux fois, à Québec, les 22 et 23 mars de la même année, par les meilleurs artistes de la Société Canadienne d'Opérette, de Montréal, nous reporte à la période la plus tourmentée de notre histoire, à l'époque où l'Intendant Bigot, multipliait ses exactions et ses rapines et étalait un luxe révoltant au milieu de la plus grande misère du peuple. Il en est aussi le principal personnage, et l'auteur nous le fait connaître, tel qu'il était, vénal, cupide, hypocrite et fourbe, capable des plus indignes forfaits pour assouvir ses vilains instincts et ses funestes passions.

Au premier acte, il nous le représente déguisé en Indien et comme chef d'un groupe de chasseurs, dans le but de savoir ce qui se dit dans le peuple à son sujet. Il est alors dans une hôtellerie située au sommet de la falaise de Beauport et tenue par un brave Canadien, du nom de Dumas, dont la fille Gemma est l'héroïne de la pièce. C'est là que le chasseur Raymond lui dit ce que son cœur éprouve pour elle, que le Marquis de St-Germain lui rappelle les beaux jours d'autrefois, où tous deux étaient heureux de s'aimer, et que Bigot promet au Marquis de lui donner Gemma pour payer la dette de jeu qu'il lui doit. L'entretien de Bigot et du Marquis inspire de la défiance à Raymond, mais Gemma le rassure et lui promet fidélité.

Au deuxième acte, il nous représente encore Bigot déguisé, et tramant le dessein de se débarrasser de Raymond, l'amoureux de Gemma. A cette fin, il a invité les chasseurs à faire la chasse dans les grands bois avoisinant le Château de Beaumanoir, et les paysannes à assister à leur départ du Château. La réunion et le départ ont lieu, mais avant, bien des choses se passent. Bigot se fait très complaisant pour Gemma et pour ses compagnes, qu'il amuse en leur disant la bonne aventure. Il annonce à Gemma qu'elle épousera le Marquis, et avoue la même chose à son père. Gemma et son père le désapprouvent. Le Marquis vient ensuite s'asseoir près d'elle et la supplie de lui accorder son amour. Ses compagnes la taquinent à ce sujet, et Raymond croyant que le Marquis l'a influencé, en est vexé et lui dit adieu en partant pour la chasse, ignorant le complot de Bigot.

Au troisième acte, l'auteur nous représente Bigot trahissant le Marquis et concevant le projet de faire enlever Gemma qu'il veut avoir à tout prix. Dans ce but, il donne un bal au Palais de l'Intendance, à Québec, auquel assistent des personnages impor-

tants, civils et militaires, dames et demoiselles distinguées, ainsi que des paysannes, parmi lesquels se trouve Gemma. A un moment du bal, Gemma sort, et des bandits la saisissent. Raymond apparaît, et l'un des bandits en fuite tire sur lui, mais le coup frappe à mort Gemma qui s'est jetée devant lui pour le sauver. Ses dernières paroles sont pour Raymond. Les invités se précipitent alors hors du Palais, la consternation est générale. Bigot est accusé du crime, et le peuple ameuté envahit le Palais. Bigot se sent perdu. On crie « Mort à l'Infâme »

Tel est le résumé de cette pièce lyrique dont les mélodies pleines de charmes et les chœurs d'une grande puissance et d'une forte conception théâtrale ont provoqué les plus vifs applaudissements.

VICTOR MORIN, M. S. R. C.

Dîner en musique.— Cette fantaisie musicale est du même genre que *l'Ordre du Bon Temps* de M. Louvigny de Montigny. Elle nous offre en spectacle un diner pantomime avec couplets nombreux et variés, en vieille prose du XVIII^e siècle, chantés par de gentilles servantes qui vantent la délicatesse des mets qu'elles apportent. La musique seule est moderne.

La première audition de cette comédie musicale a eu lieu, le 3 février 1930, au Château Ramezay, à Montréal, sous les auspices de la Société d'Archéologie et de Numismatique dont M. Morin est depuis plusieurs années le président.

La seconde eut lieu, le 14 février 1931, dans la salle de bal de l'Hôtel Windsor, à Montréal, en présence de 400 convives.

La troisième eut lieu le 17 octobre 1931, à l'hôtel Windsor, et obtint encore un grand succès.

RÉV. FRÈRE DONATIEN,

Les fils du Sagamos.— Cette opérette en trois actes, où figurent 35 chanteurs, chantant des dialogues et des couplets mis en vers, par l'un de nos poètes disparus de la scène du monde : M. J.-Bte Caouette, a été représentée avec succès les 24 et 25 avril 1930, à l'Académie Jacques-Cartier, à Québec.

Au premier acte, l'auteur a imaginé une fête donnée à Fontainebleau, par le roi François Ier, en l'honneur de Jacques Cartier, de retour de son premier voyage au Canada, en 1534. A cette fête assistent tous les pages et musiciens du roi qui en cette circonstance s'entretient du Canada avec le capitaine malouin.

Au deuxième acte, on assiste à un concours au cours duquel l'un des deux fils du chef Sagamos, de Gaspé, sort vainqueur : Un des pages en est irrité contre lui et prémédite de se venger. Il vole un superbe collier appartenant au Duc d'Orléans, et le place sous les yeux de Taigurany, le vainqueur, qui le ramasse, croyant à une récompense du Grand Manitou. Une accusation est ensuite portée contre lui, et l'outrage et le déshonneur que lui fait subir cette accusation lui cause tant de mal au cœur qu'il en meurt.

Au troisième acte, Domagaya, son frère, jure de venger sa mort. Il écoute furtivement les conversations des jeunes pages du roi, et surprend le coupable au moment où celui-ci fait l'aveu confidentiel de son crime à un ami. Le roi veut punir le coupable, mais celui-ci implore sa clémence et supplie Domagaya de lui pardonner. A ce moment Taigurany apparaît dans la lueur du ciel, sous la forme d'un ange et chante :

« Cœur repentant, toi qui fut criminel,
Je te pardonne au nom de l'Éternel. »

Domagaya est pris de pitié et à sa prière le roi pardonne au coupable.

La partie musicale de cette opérette est due au talent d'un musicien aveugle : M. Arthur Charlebois, professeur de musique au Collège d'Arthabaska, poète et écrivain.

HENRY DAYGLUN ET J.-U. VOYER

Mademoiselle de Lanaudière.— Tel est le titre d'un opéra comique en trois actes, dont le sujet est du domaine de notre histoire.

Le livret est de Henry Dayglun, de Montréal, et la musique de J.-U. Voyer, de Québec.

L'opéra complet a été exécuté au cours de l'hiver 1931, par le Conservatoire National de Musique de Québec, et en partie le 16 avril de la même année par la Chorale Lyrica, de Québec.

M. Dayglun vient de gagner le prix Lévesque, avec son roman *Les Amours d'un Communiste*.

ALFRED ROUSSEAU ET OMER LÉTOURNEAU

Coup d'Soleil.— Le 7 avril 1931, cet auteur qui déjà avait écrit le livret de *l'Intendant Bigot*, grand opéra canadien, présentait au public, avec le concours de M. Omer Létourneau, musicien et compositeur distingué de Québec, cette comédie musicale, en un acte, intitulée : *Coup d'Soleil*. L'auteur met en scène une jeune fille de la campagne dont le père est un cultivateur à l'aise. Cette jeune fille est en amour avec un jeune homme de la ville voisine, qui la fréquente depuis quatre ans. Le père, à qui cette longue fréquentation déplaît, profite des assiduités d'un jeune touriste, épris lui aussi de sa fille, et qu'il croit être un américain riche, pour dire au premier amoureux qu'il ne lui faut pas songer à se marier avec sa fille. Quel n'est pas son désapointement quand il s'aperçoit que le touriste n'est pas plus riche que celui que sa jeune fille aime. Pour sa fille, il en est autrement : *C'est un Coup de Soleil*.

Elle chante :

Dans un ciel pur, un noir nuage
Peut assombrir notre chemin.
Et c'est la crainte et le chagrin,
Mais le beau temps suivra l'orage.

Une audition complète en a été donnée à la radio, à Montréal, le 11 septembre 1931. Elle fut de nouveau chantée à Québec, le 28 novembre 1932.

AIMÉ GERMAIN GOSSELIN ET

LUCIEN VOCELLE

Ferdinand le Septième.— Opéra en 4 actes et 5 tableaux. Voici deux jeunes québécois qui, le premier comme compositeur du libretto de cet opéra, et le second, comme compositeur de la musique ont fait preuve d'un bel effort et de beaucoup de talent. Aussi le public leur a-t-il été très sympathique à la première représentation qui a eu lieu au Capitol, le 9 avril 1932, par le Conservatoire d'Opéra Canadien de Québec.

L'auteur du libretto s'est inspiré dans son œuvre des événements qui eurent lieu dans la malheureuse Espagne, en 1833, événements à peu près semblables à ceux qui ont amené récemment l'abdication du Roi Alphonse. Il fait du roi Ferdinand un amoureux de la fiancée de son frère et lui impute une conduite envers elle, dans un bal de la Cour, qui exaspère son frère. Celui-ci veut tuer le roi, mais sa fiancée lui sauve la vie. Pour se venger, le roi fait emprisonner son frère, mais les partisans de ce dernier, dans le but de forcer le roi à lui donner sa liberté, enlèvent sa fille. Le plan réussit. Le roi met son frère en liberté et ramène sa fille à son palais. Au dernier acte, le roi fait assiéger le couvent où la fiancée de son frère est allée demander asile et protection, mais il meurt dans le combat que soutient son frère avec ses soldats. La foule alors acclame ses nouveaux souverains : Le frère du roi et sa fiancée.

LE CHEVALIER AIMÉ PLAMONDON

Auteur déjà, en 1924, de la charmante opérette : *La Canadienne*, écrite en collaboration avec son ami, le Chevalier J.-Eugène Corriveau, Aimé Plamondon n'a pas voulu en rester là, dans ce genre dramatique. Doué d'une brillante imagination, il a compris qu'il pouvait voler de ses propres ailes et s'élever seul jusqu'à la hauteur de l'opérette. Il a donc, le 28 novembre dernier, 1932, fait représenter au Palais Montcalm, à Québec, *Mam'zelle Bébé*, une opérette en un acte, dont la musique est de notre meilleur compositeur québécois, M. Omer Létourneau. Fort heureusement, M. Plamondon obtint le succès désiré. Auteur et artistes furent applaudis à souhait.

Dans cette opérette, l'auteur nous raconte les amours d'une jeune fille qui, comme il arrive la plupart du temps, a beaucoup à souffrir avant de réaliser son rêve.

ARMAND ROBI ET HENRI MIRO

Lolita.— La supercherie de Gaston, qui enlève à son ami Henri, celle qui lui était destinée, forme l'intrigue de cette opérette en trois actes. Celle-ci en l'apprenant, croit que son mari l'a épousé seulement pour sa richesse, et l'abandonne à regret. Mais bientôt convaincue de sa sincérité, elle lui revient et continue à être heureuse.

Cette opérette dont la musique est de M. Henri Miro, de Montréal, a été jouée à l'Hôtel Windsor, en 1932.



THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON

FROM THE FIRST SETTLEMENT
TO THE PRESENT TIME
BY
JOHN B. BOWEN
OF THE
CITY OF BOSTON
IN TWO VOLUMES
VOL. I.
BOSTON: PUBLISHED BY
J. B. BOWEN, 1846.

NOS AUTEURS DRAMATIQUES (*)

	Pages
ARCHAMBAULT, J.-L.	24
BRAULT, Rév. P. O. M. I.	38
BAKER, W.-A.	44
BEAUDOIN, abbé Édouard. (Jean Sans-Terre) ..	97
BEAULIEU, Germain	118
BOILEAU, A.	119
BOURGEOIS, Alb.	119
BROSSARD, abbé.	121
CAISSE, abbé Camille	15
CORBEIL, abbé Sylvio	39
CORRIVEAU, J.-Eug.	48
CODERRE, Émile	126
COUPAL, Louis	64
CINQ-MARS, Alonzo	65
CHOQUETTE, J.-Aug.	65
CHOQUETTE, Hon. Ernest.	94
CHOQUETTE, Robert	127
COUtlÉE, Paul.	100
COTRET, René de	111
CHARBONNEAU, Jean.	121
CHARBONNEAU, P.-E.	127
CHAGNON, Ls-Jos.	121
CARRIGNAN, Paul.	121
COMTE, Gust.	122
DAVID, Hon. L.-O.	42
DUPONT, Claude.	51
DUGUAY, Camille.	81
DESCARIES, Alf.	85
DAOUST, Julien.	103
DÉSILETS, Joseph.	114
D'AURAY, Germain	122
FONTAINE, Rafael	15
FRÉCHETTE, Louis-H.	23
FRÈRE, Rév. Romuald François	69
FÉRON, Jean	74
GÉRIN-LAJOIE, Ant.	12

* Dont les noms paraissent dans ce volume.

GEOFFRION, Arth.	41
GUYON, Louis.	45
GAGNIER, Hervé.	68
GIRARD, Rodolphe.	70
GAUTHIER, abbé Émilien	92
GAUTHIER, Conrad	112
GUIMONT, Ernest	122
GAUDIN, Eug.	123
Hamon, Rév. P., S.J.	25
Hardy, O.	40
Hugolin, Rév. P., O.F.M..	50
HUOT, Alex.	83
HOULÉ, Léo-Paul.	90
LESCARBOT, Marc	8
LARAMÉE, Rév. P., S.J.	116
LARUE, Hubert.	14
LAPERRIÈRE, Augustin	26
LEMAY, Pamphile.	29
LEMAY, Henri.	53
LAFORTUNE, Nap. (Nap. Tellier)	123
LECLERC, Armand.	104
LETONDAL, Henri.	123
LORANGER, Jean-Aubert.	124
MARCHAND, Hon. F.-G..	17
MARMETTE, Joseph	25
MONTIGNY, Louv. de.	72
MONARQUE, Geo.	117
MALLET, Jean.	124
MASSICOTTE, E.-Z.	124
MOINEAU, C.-H.	125
OUELLETTE, Conrad.	87
PROULX, l'abbé J.-B. (Johannès, Iovhanné)... .	16
PETITCLERC, Pierre	7
PAQUIN, Dr Elzéar	28
PROULX, Antonin.	55
PLAMONDON, Aimé.	57-126
POTVIN, Damase	65
PLANTE, Alex.	65
PERRIN, abbé Julien	72
PARIZEAU, Lucien	113
POULIN, Rév. P. Ant., S.J..	116
PANNETON, Philippe	125
PACAUD, Geo.-W.	125

QUESNEL, Joseph	9
ROY, Pierre-Georges	29
ROY, Régis	33
RICHARD, Alf.	59
ROUTHIER, Sir A.-B.	60
ROBILLARD, Claude.	125
SAVARD, Albert	126
SÉGUIN, Oscar.	89
SÉNÉCAL, Louis-Nap.	101
SEYMOUR, Michel.	127
TACHÉ, J.-C.	14
TRÉMAUDAN, A.-H.	107
TREMBLAY, Rémi.	125
VILLENEUVE, abbé Alp.	22
VICTORIN, Rév. Frère	75
YVES, Jean	47

AUTEURS DRAMATIQUES FÉMININS

AUBRY, Mlle Marcelle	136
BENOIT, Mme P.-E.	135
CONAN, Laure. (Mlle F. Angers)	128
COLOMBINE (Mme Éva Circé-Côté)	136
DANDURAND, Mme R.	128
DAVELUY, Mlle M.-Claire	133
FRANÇOISE. (Mlle Albertine Barry)	131
GAÉTANE DE MONTREUIL. (Mme Ch. Gill)	131
GOUIN, Mme Léon-Mercier	137
GERVAIS, Mme Rose.	137
LACERTE, Mme A.-B.	129
LEMAIRE, Mme Georgine	136
LESSARD, Mlle Marguerite	136
MADELEINE (Mme Hugenin)	129
MICHELET, Mlle Magali	132
POIRIER, Mme Gaston	138
ROCHELEAU, Mlle Corinne	132

AUTEURS D'OPÉRAS, D'OPÉRETTES, ETC.

ACHINTE, Auguste	140
COUTURE, Guillaume.	147
CORRIVEAU, J.-Eug.	147
CHAUVIN, Mlle Blanche	148
DONATIEN, Rév. Frère.	154
DEYGLUN, Henry.	155
GOSSELIN, A.-Germain	156
LABELLE, Elzéar.	140
LEMAY, Pamphile.	140
LACERTE, Mme A.-B.	143
LANGLAIS, Antonio	145
LAVIGUEUR, Célestin.	139
MARCHAND, Hon. F.-G..	141
MICHAUD, Benjamin.	143
MONTIGNY, Louv. de.	150
MORIN, Victor	153
PLANTE, Alex.	145
PLAMONDON, Aimé.	147-157
RENAUD, Emiliano.	149
ROBERT, Geo.-H.	148
ROUSSEAU, Alfred	150-155
ROBI, Armand	157

